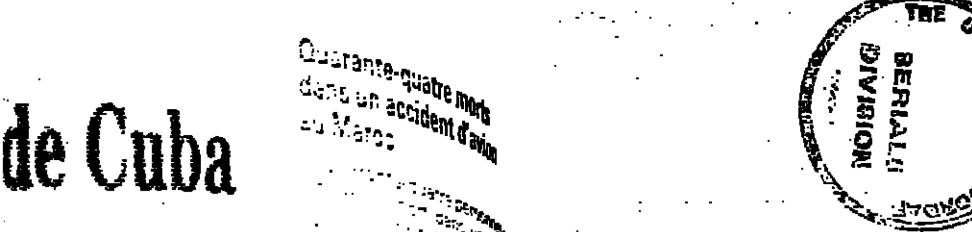


Demain : 12 pages sur la libération de Paris

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15419 – 7 F

MERCREDI 24 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Mexique : un système ébranlé

Le Parti révolutionnaire institutionnel mexicain (PRI) a perdu de sa superbe à l'issue du scrutin présidentiel du 21 août. Pour la première fois de son histoire, son candidat, Ernesto Zedillo, devra se contenter d'une majorité relative : environ 48 % des suffrages exprimés, selon les derniers résultats disponibles. Un électeur sur deux a voté pour l'opposition et, d'une certaine manière, pour la fin d'un présidentialisme à outrance, d'un système dirigiste souvent assimilé à une dictature camouflée, qui s'est autorisée d'innombrables abus en soixante-cinq ans de pouvoir.

L'opposition de droite tire le plus grand profit de cette nouvelle situation : le Parti d'action nationale double, en effet, son score par rapport à 1988. Son chef, Diego Fernandez de Cevallos, force à peine le trait en estimant que le système politique instauré par le PRI est « virtuellement mort ».

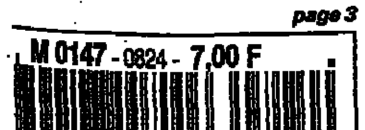
La victoire de M. Zedillo, acquise par des élections qui passeront sans doute pour les plus propres de l'histoire du pays, en dépit de certaines irrégularités, est avant tout celle du président sortant. Carlos Salinas de Gortari avait, selon *la tradition* bien établie, désigné celui qui devait lui succéder. Evénement inouï : Luis Donaldo Colosio a été assassiné, dans des conditions mystérieuses. M. Salinas a alors nommé M. Zedillo, un autre fidèle, ancien ministre du budget

Ayant achevé l'ouverture économique du pays couronnée par son adhésion au traité de libre-échange nord-américain, M. Salinas n'avait pourtant pas mené très avant la démocratisation des structures politiques. Son successeur, lui, n'aura d'autre choix que d'achever une indispensable évolution. Il a, de fait, promis la dissolution des « liens organiques » entre l'Etat et son parti. Or, si le PRI n'a plus accès aux énormes ressources publiques pour mener ses campagnes, il est sans doute voué à perdre, à terme, son statut de parti hégémonique, voire de parti dominant.

De son côté, l'opposition de gauche, créditée de 16 % seulement des voix, a démontré que sa capacité à mobiliser les foules avait considérablement diminué par rapport à 1988, où sa dénonciation de la fraude avait remué le pays profond. Plus largement, les Mexicains, dont l'histoire est marquée de tant de pages sanglantes, semblent aujourd'hui plus décidés que naguère à refuser la violence. Après une année très troublée, le pays aspire à des changements pacifiques.

L'Armée zapatiste de libération du Chiapas, apparue soudain au début de cette année, l'a bien compris : son chef a renoncé, juste avant le scrutin, à ses menaces de « guerre civile », préférant laisser parler les urnes. Une des premières tâches du nouveau président devrait être de prendre les mesures d'apaisement propres à obtenir un retour à l'ordre dans les zones occupées par les rebelles et éviter que l'insurrection ne s'étende à d'autres régions défavorisées.

page 3



M 0147 - 0824 - 7,00 F

La contre-attaque de Jacques Vergès et les déclarations de Jean-Louis Debré

Les polémiques se multiplient en marge de l'affaire Carlos

Alors que Mᵉ Jacques Vergès continue de mettre en cause le gouvernement socialiste de 1982, année du procès des terroristes proches de Carlos, Bruno Bréguet et Magdalena Kopp, Jean-Louis Debré, qui, à l'époque, instruisait l'affaire et qui est aujourd'hui secrétaire général adjoint du RPR, est sorti du silence auquel il s'était astreint ces derniers jours. M. Debré a indiqué, dans un entretien accordé au « Figaro », qu'il avait subi des « pressions » de la part de Pierre Arpaillange, alors procureur général de Paris. Celui-ci lui aurait conseillé de « ne pas faire trop de zèle ». D'autre part, l'association SOS-Attentats s'est déclarée « écœurée et agacée » par les polémiques qui se développent en marge de l'affaire Carlos proprement dite.



« Défense de rupture »

Dans un itinéraire sinueux, où la posture esthétique du provocateur l'emporte sur des convictions politiques variables au fil desquelles la droite lui est devenue plus familière que la gauche, Mᵉ Jacques Vergès est du moins resté constant dans un registre : sa stratégie judiciaire. Dans un ouvrage qui fit date, paru sous ce titre en 1968 aux Editions de Minuit, il théorisa la *« défense de rupture »* contre les *« procès de connivence »*. Celle-ci refuse de se placer sur le terrain de la partie adverse, récuse ses principes et ses valeurs et lui dénie toute légitimité.

Confronté à l'affaire Carlos, Mᵉ Vergès a donc choisi la même parade. Se sentant accusé, il devient accusateur. Aux soupçons d'avoir quelque peu joué avec le feu en se faisant en 1982 l'intermédiaire, sinon le porte-parole, du terroriste mercenaire et de ses amis Magdalena Kopp et Bruno Bréguet, il réplique en accusant le gouvernement socialiste de l'époque d'être venu le chercher pour négocier avec Carlos. Faisant feu de tout bois et n'étant pas à une contradiction près, il ajoute que le même gouvernement, à la même époque, a donné l'ordre de le liquider physiquement. Son talent médiatique aidant, la diversion n'est pas sans succès.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 8

Alors que les signes de reprise se confirment

La faiblesse du dollar pèse sur les marchés

La morosité est générale sur les marchés financiers après un été d'accalmie. Alors que se multiplient les signes d'amélioration économique, la faiblesse du dollar entraîne une remontée des taux des obligations et affecte les marchés boursiers européens. Ceux-ci continuaient de céder du terrain mardi 23 août. Les places financières manifestent leurs incertitudes sur les risques d'inflation aux États-Unis et sur la solidité de la reprise en Europe.

La reprise économique se confirme de jour en jour en Europe. La croissance reste très vigoureuse aux Etats-Unis. Mais rien ne va plus, à nouveau, sur la planète financière. Après un printemps très agité, un certain calme était revenu lors de la traditionnelle trêve de l'été. Juillet a été bon. Hélas, cette embellie n'aura été que de très courte durée. Depuis deux semaines, le dollar est reparti à la baisse, les taux des obligations remontent des deux côtés de l'Atlantique et les marchés d'actions replongent.

De quoi ont peur les marchés ? De tout et de son contraire. De la Réserve fédérale américaine et de l'administration Clinton – victimes d'une véritable défiance –, du conflit commercial entre les Etats-Unis et le Japon, de l'ampleur des déficits budgétaires et sociaux des deux côtés de l'Atlantique, des échéances électorales à venir en Europe et plus encore d'une conjoncture qu'ils semblent incapables d'appréhender.

Illustration de la confusion générale : certains analystes redoutent aujourd'hui une croissance trop forte, surtout aux Etats-Unis, porteuse d'inflation, tandis que d'autres spécialistes craignent un tassement de la reprise européenne par la faute de taux d'intérêt trop élevés et d'un dollar trop faible qui handicaperait les exportateurs du Vieux Continent.

ÉRIC LESER

Lire la suite page 15

Incertitude sur le voyage du pape à Sarajevo

Le voyage d'une journée que devrait faire Jean-Paul II, le 8 septembre, à Sarajevo semble compromis. La FORPRONU et le gouvernement bosniaque estiment en effet que la sécurité du pape sera difficile à assurer et qu'un attentat ne peut être exclu.

page 4

Henri Emmanuelli et l'élection présidentielle

Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, souhaite que son parti ne désigne son candidat à l'élection présidentielle qu'au début de l'an prochain, afin de laisser à la droite le temps d'*« aller au bout de la démonstration »* de sa division.

page 7

L'Irak survit d'espoir

I. – L'économie au ralenti

Après quatre années d'embargo l'Irak réussit à sauver les apparences et à survivre, malgré le rationnement et l'hyperinflation. Avec un seul espoir : la levée des sanctions. Nous entamons la publication d'une série de deux articles sur l'économie irakienne.

BAGDAD

de notre envoyé spécial

On songe à un mauvais polar. Le serveur du restaurant vient de récupérer le billet de 100 dollars glissé discrètement sous une facture par le client étranger. En échange il lui remet une boite en aluminium extraite d'un placard, près de la caisse enregistreuse. A lire l'inscription sur le couvercle elle contient du bœuf surgelé. En fait de bœuf ce sont des billets de banque : 650 billets de 100 dinars (la plus grosse coupure disponible) soigneusement rangés par liasses. L'équivalent de six à huit années de salaire dans l'Irak d'aujourd'hui.

Ainsi va le pays après plus de quatre années d'embargo. Le dollar est roi. La monnaie nationale n'inspire plus confiance et le marché noir ne s'est jamais aussi bien porté. En 1990, avant que l'Irak n'envahisse le Koweït, un dinar valait officiellement plus de 3 dollars (1). Aujourd'hui, sur le marché noir, il faut 650 dinars pour obtenir un dollar. Rude sanction pour le pouvoir. Plutôt que l'admettre, le ministre des finances, Ahmed Hussain, préfère relativiser la dégringolade. « Le dinar irakien se porte finalement mieux que le rouble russe. Et la monnaie des Serbes, qui sont soumis comme l'Irak à un embargo, a davantage baissé », fait-il observer. L'homme a raison de ne pas trop s'engager. Ancien premier ministre, son incapacité à endiguer l'effondrement de la monnaie nationale lui a valu au printemps dernier de perdre son poste de chef du gouvernement au profit du président Saddam Hussein.

N'était la dérobade du dinar, les effets de l'embargo ne sautent pas immédiatement aux yeux du visiteur. Dans la capitale, les bâtiments officiels détruits au cours de la guerre sont debout, flambant neufs. Les ponts sur le Tigre et l'Euphrate également. Celui du *« 14 juillet »*, à Bagdad, un pont suspendu qui compte parmi les ouvrages d'art les plus sophistiqués du Proche-Orient, sera remis en service *« dans les prochains mois »* en s'appuyant sur *« le savoir-faire et des équipements irakiens »*, a annoncé le ministre de l'industrie, le général Hussein Kamil Hassan.

D'ailleurs, comme s'il s'agissait de narguer « l'agresseur » occidental, le régime ne s'est pas contenté de reconstruire. Il a vu plus grand, plus majestueux, plus beau. L'ancienne tour de télécommunications plafonnait à 117 mètres ? La nouvelle dépasse 200 mètres. Avec restaurant panoramique au sommet.

Au total, Bagdad évoque davantage Riyad ou Koweit-City que la capitale d'un pays en développement. Le long des larges avenues qui la sillonnent comme dans les villes du sud du pays la circulation automobile reste dense, et les embouteillages sont monnaie courante. Partout, l'éclairage public fonctionne. Et si la gare ferroviaire de Bagdad est loin d'avoir retrouvé son trafic d'avant-guerre, la gare routière tout proche connait une bruyante effervescence. Les deux chaînes de télévision irakienne sont au diapason. Entre deux émissions, la publicité vante telle marque de shampoing, une griffe locale de « haute couture », l'efficacité d'un garage automobile... Ne manque que la lessive.

Côté cour et côté jardin. Le décor et la réalité. Devant, la sauvegarde forcenée des apparences ; derrière, un pays menacé d'axphyxie lente. La chute de la monnaie ne trompe pas. L'hyperinflation qui l'accompagne non plus. Elle est démesurée.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Lire la suite page 16

(1) 1 dollar égale 5,33 F.

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

32. L'armée en détresse d'une Allemagne vaincue et choquée

Désobéissances massives dans la marine dès la fin du mois d'octobre 1918, grèves et situations de type révolutionnaire dans tout le pays, effondrement du pouvoir : l'armistice renvoie dans ses foyers une armée allemande défaite et désemparée, bientôt obsédée par la rancœur.

NOVEMBRE 18 a commencé en octobre. C'est le 28 octobre qu'ont lieu les premières manifestations et les premiers refus d'obéissance des matelots, stationnés sur les bateaux de la marine de guerre à Wilhelmshaven. C'est une révolte spontanée face à l'ordre d'appareillage contre la flotte anglaise, non pour vaincre mais pour mourir « dans l'honneur », quitte à provoquer la destruction complète de la flotte.

Les matelots, eux, n'étaient plus de cet avis. Cela fut clair très vite quand les mutins (mais les vrais mutins n'étaient-ils pas les chefs de la marine ?), arrêtés et transportés à Kiel, y furent libérés par des camarades. Ce mouvement prit une ampleur inédite en un délai de quelques jours : manifestations dans les villes de Kiel, Brême, Hambourg, formation de « conseils de soldats ».

Le 4 novembre, la ville de Kiel est entre les mains des soldats en révolte. Le gouvernement décide alors d'envoyer Gustav Noske, représentant de la partie « ministérialiste » de la social-démocratie, qui sera bientôt traité de *« buveur de sang »*. Pour rétablir l'ordre, il se fait élire président du conseil des ouvriers tout en étant institué « gouverneur de Kiel » par le gouvernement.

Mais cet artifice ne tient pas face au mouvement spontané de la masse, infiniment lasse de la guerre. Une « drôle de guerre » dans la mesure où tous savent que ni le gouvernement ni le haut commandement ne veulent plus continuer, que la demande allemande d'armistice est partie, et que Ludendorff est limogé depuis quelques jours.

Le mouvement s'étend comme une traînée de poudre : à partir du 6 novembre – c'est le 6 novembre que la délégation allemande pour l'armistice arrive en France – partout en Allemagne soldats et civils s'organisent dans des conseils d'ouvriers et de soldats, qui prennent plus ou moins le pouvoir au niveau local.

La première grande ville touchée est Munich, la capitale bavaroise, où l'écrivain de gauche Fritz Eisner est porté à la tête du mouvement et institué président de la « République des conseils » de la ville. Le 9 novembre, la vague révolutionnaire saisit Berlin. Une grève éclate, sinon « générale », du moins massive, dans les grandes usines AEG, Siemens, Knorr, etc., grève dont l'ordre a été lancé depuis deux jours par des conseils ouvriers.

Les ouvriers descendent dans les rues. Accompagnés par leurs femmes et leurs enfants, ils vont vers les casernes pour demander aux soldats de se solidariser avec eux. Il y a quelques affrontements et quelques morts, mais en général des fraternisations ont lieu.

C'est une vraie révolution, sans doute, dans la mesure où le peuple, en descendant dans les rues, sans chefs, ne trouve plus d'obstacle venant de l'ancien régime. Ce qui force à en bâtir un nouveau.

Le Kaiser s'en va sans même donner sa démission. C'est le chancelier Max de Bade qui, avant de se retirer lui-même, déclare, ce 9 novembre vers midi, non la destitution, mais la démission volontaire du Kaiser. Il n'y était pas autorisé, mais le procédé n'a été contesté par personne. A 13 heures, la foule des soldats et des ouvriers s'empare de la préfecture de police, libérant sans coup férir des centaines de détenus politiques. Le commandant de la garnison a donné l'ordre à ses troupes de ne pas tirer. La foule révolutionnaire, en revanche, ne menace pas les autres bâtiments gouvernementaux.

A 14 heures, le social-démocrate Scheidemann (agissant sans l'autorisation du nouveau chancelier Friedrich Ebert) proclame la République face à la foule rassemblée devant le Reichstag. D'une manière ambiguë, les sociaux-démocrates, occupant malgré eux le pouvoir, se mettent à la tête du mouvement populaire pour l'endiguer, en créant contre les conseils ouvriers, partout en formation, le Conseil des délégués du peuple, formé de façon paritaire par trois membres du SPD et trois membres de l'USPD, les socialistes d'extrême gauche.

La légitimité de ce gouvernement, à travers le Conseil des délégués du peuple, trouve sa source dans la participation de la social-démocratie au dernier gouvernement de guerre, et dans la tolérance de la grande majorité des conseils des ouvriers et des soldats à son égard. Mais évidemment les ultra-gauchistes du groupe Spartakus ne se satisfont pas de cet enlisement de la révolution.

Sur le balcon du château qu'ont occupé les spartakistes, Karl Liebknecht proclame, le 9 novembre à 16 heures, la République socialiste. Son groupe minuscule mais extrêmement actif, s'il n'a pas la force d'une alternative gouvernementale, bénéficie d'un certain attrait aux yeux de tous ceux que mécontentent les tergiversations et les compromissions trop évidentes des sociaux-démocrates au pouvoir avec les protagonistes de l'ancien régime.

Cette sympathie sous-jacente de la masse pour ces protestataires impuissants mais sincères se fera voir au grand jour quand Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg seront assassinés, deux mois plus tard, par des soldats chargés de tenir en échec les soulèvements. Leurs funérailles seront accompagnées par des dizaines de milliers de gens qui n'étaient certes pas tous des spartakistes mais qui honoraient ceux qui incarnaient le mieux *« l'amertume et la rage »* (Alfred Döblin) que tous ressentaient. La foule protestait aussi contre les déchaînements de la soldatesque muée en force de rétablissement de l'ordre.

« L'amertume et la rage » du peuple allemand

En effet, c'est dès le 10 novembre qu'a eu lieu la fameuse entrevue secrète du général Groener, successeur de Ludendorff au GQG, avec Friedrich Ebert, alors chancelier et chef des sociaux-démocrates du gouvernement. Ils tombent d'accord sur deux points : d'une part, la Reichswehr se déclare prête à soutenir le nouveau régime républicain ; d'autre part, le gouvernement se solidarise énergiquement avec les officiers dans leur tâche – évidemment difficile – de maintien de l'ordre et de la discipline au sein des troupes qui commençent à refluer vers l'Allemagne et dont le retour pose un grand nombre de problèmes de logistique et d'autorité.

Ce prétendu « pacte » (il s'agit d'une dramatisation postérieure) entre pouvoir civil et pouvoir militaire tire évidemment gouvernement et sociaux-démocrates majoritaires beaucoup plus à droite qu'ils ne l'auraient voulu. Et cela crée un climat de méfiance au sein des gauches, et une grande distance par rapport à la République, visiblement plus solidaire des forces de l'ancien régime que de ceux qui voulaient renverser toutes les assises d'un système social profondément discrédité par la guerre perdue.

Mais il est plus facile de crier à la trahison des principes que de gérer un État en dissolution, sur le territoire duquel rentrent d'un coup des millions d'hommes profondément frustrés et qui ont tous un fusil à la main. Là résidait le vrai problème allemand de novembre (et de décembre) 1918.

Evidemment, les soldats avaient su que la guerre tournait mal et on a rapporté ici même de quelle façon la frustration s'était emparée d'une troupe qui avait perdu des dizaines de milliers d'hommes par redditions et par désertions plus ou moins cachées. Pourtant, la propagande concernant le *Siegfrieden* (« jusqu'au bout pour la victoire ») continuait de battre son plein. A en croire l'agence officielle de presse Wolff qui monopolisait l'information venue du grand quartier général, les Allemands n'avaient jamais perdu une seule bataille.

Les gens avaient appris à lire entre les lignes, mais, la guerre restant en dehors de l'Allemagne, les seules sources d'information véridique étaient les soldats en permission. Ces derniers parlaient peu et ils n'avaient pas vu grand-chose non plus : sur un front de plusieurs centaines de kilomètres, toute information restait « sectorisée ». Et l'illusion que cela allait beaucoup mieux dans d'autres secteurs que dans le sien était soigneusement entretenue.

Ce syndrome d'irréalité culmina avec le fameux dernier appel de Hindenburg à l'adresse de l'armée allemande, appel lancé et diffusé le lendemain de l'armistice, le 12 novembre : *« L'armistice est signé. Jusqu'à ce jour, nous avons porté nos armes dans l'honneur. Fidèlement attachée à son devoir, l'armée a réalisé des exploits grandioses. Par des attaques victorieuses aussi bien que par la défense opiniâtre* [...], *nous avons pu tenir loin de nos frontières l'ennemi. Nous avons ainsi évité au pays les terreurs et les destructions. Vu le nombre croissant de nos ennemis, vu l'écroulement de nos alliés à bout de forces, et vu la situation économique de plus en plus dégradée, notre gouvernement a dû se résoudre à accepter des conditions de paix dures. Mais nous sortons tête haute et fiers de cette lutte que nous avons menée avec succès pendant quatre ans contre un monde rempli d'ennemis. »*

C'est le même Hindenburg qui, un an plus tard, dira, devant la commission d'enquête du Reichstag sur les raisons de la défaite allemande, qu'il était convaincu que c'était l'arrière qui avait donné un *« coup de poignard »* dans le dos à une armée allemande courant de victoire en victoire...

La fête refusée aux soldats de retour

En effet, rien n'a déstabilisé davantage la République de Weimar que cette légende extrêmement tenace, dans la mesure où elle n'était pas le fruit de la seule idéologie de droite et que même les républicains bon teint ne pouvaient la récuser complètement.

Tout le monde avait vu les grèves, par exemple en janvier 1918, mais personne n'avait vu une défaite militaire... Ebert, haranguant les troupes de retour à Berlin le 10 décembre, leur crie le seul repère existentiel qui reste alors : *« Vous n'avez été vaincus par aucun ennemi »*. Hitler, dans le septième chapitre de *Mein Kampf*, s'est fait le porte-parole extrémiste d'un ressentiment plus généralement partagé : les juifs capitalistes et les socialistes marxistes de l'arrière n'ont pas voulu que l'Allemagne gagne la guerre. Ils ont commencé leur œuvre de contamination dès 1917, pour aboutir à l'érosion morale de l'armée dès août 1918. Ils ont eu cause gagnée en novembre. Et Hitler d'en tirer la conclusion terrible : *« On ne peut pactiser avec les juifs, il n'y a que le dur «* ou toi, ou moi *». Et moi, je pris la résolution d'entrer en politique. »*

Certes, tous les soldats revenant du front n'étaient pas aussi frénétiques que Hitler. Il y eut environ cinq millions de soldats qui rentrèrent en novembre et décembre 1918, en plus ou moins bon ordre, et avec surtout le souci d'être chez eux à Noël. Il est indéniable aussi que dans beaucoup de villes les régiments ont été bien reçus par une foule et par des officiels exprimant leur conviction qu'ils avaient quand même bien mérité de la patrie.

Mais ce qui a subsisté dans la mémoire des soldats et dans la mémoire collective, c'est le stéréotype de la troupe non accueillie ou accueillie par des émeutiers qui arrachaient aux officiers leurs insignes et décorations.

Les historiques des régiments parus dans les années 20 et 30 étalent d'une façon souvent obsessionnelle le choc du retour dans la détresse. Très souvent, on y lit que les soldats revenant dans les villes y ont été salués par des drapeaux rouges. Suivons l'auteur de l'historique du 125e régiment d'infanterie du grand-duché de Hesse, paru dès 1921. Il décrit longuement les réceptions officielles dans les villes et villages qui tous ont arboré des drapeaux. Mais quand même, ajoute-t-il, *« c'était une réception toute différente de ce qu'on s'était imaginé sur les champs de bataille après y avoir passé quatre ans sans défaite. »*

Autre témoignage, l'historique du 75e régiment d'infanterie de Brême, paru en 1934 (et, partant, entaché d'esprit nazi), qui raconte l'arrivée au port des matelots en révolte ; il va jusqu'à prétendre que les conseils des ouvriers et des soldats communistes avaient conspué ceux qui rentraient et avaient osé faire entonner la... *Marseillaise* ! Dans tous ces récits se mêlent l'idéologie, la frustration, la haine et l'autojustification, autant de mauvais guides pour aboutir à un récit véridique.

Voyons donc plutôt du côté des écrivains pour sentir la vérité : *« La division des fusiliers de la garde* [...] *séjournait pour la dernière fois à Trebbin.* [...] *Tous ces corps avaient été sauvés de l'annihilation par l'armistice. Ils avaient passé, progressant en direction de l'Est, à travers des douzaines de villes. On les avait reçus à grand renfort de musique et de discours. Mais leurs oreilles étaient remplies du bourdonnement des canons, de l'éclat des mines, du hurlement des avions et du crépitement des mitrailleuses. Ils en restaient recouverts comme par un tissu »* (Alfred Döblin, *Novembre 1918*).

Le mythe du « coup de poignard dans le dos »

La « fête refusée » à ces soldats, après quatre ans de sacrifices extraordinaires, c'est le stéréotype récurrent des historiques régimentaires des années 20 et 30, qui expriment bien les ressentiments accumulés au sein de cette « société militaire » nouvelle. Elle se referme contre le monde civil et forme des unions d'anciens combattants, comme le *Stahlhelm*, foyers d'un militarisme nationaliste nouveau pour qui la guerre allait continuer bien au-delà de novembre 1918 et de la paix de Versailles de 1919.

Gerd Krumeich
Historial de la Grande Guerre



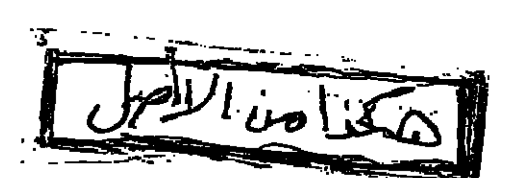


Les fusiliers de la garde entrent dans Berlin, le 10 décembre 1918, par la porte de Brandebourg. *(Photo Ullstein Bilderdienst.)*

LIRE

- Gilbert Badia
  Les Spartakistes. 1918 : l'Allemagne et la révolution
  coll. « Archives », Julliard, 1966
- Richard Bessel
  « The Great War in German Memory : The Soldiers of the First World War, Demobilization and Weimar Political Culture »
  dans *German History*, 6, 1988, n° 1
- Wilhelm Deist
  Militär, Staat und Gesellschaft
  Deutsche Verlags-Anstalt, Stuttgart,1992
- Alfred Döblin
  Bourgeois et soldats, novembre 1918
  1935, édition française : Quai Voltaire,1990
- Ernst Jünger
  Orages d'acier
  1920, édition française : Payot,1930. Rééditions : Gallimard, 1974 et Le Livre de poche, n° 3110, 1989

PROCHAIN ÉPISODE : VERSAILLES, ANTICHAMBRE DE LA PROCHAINE CATASTROPHE



Le mythe du « coup de poignard dans le dos »

détresse
agne
oquée



AINE CATASTROPH

MEXIQUE

L'opposition de gauche n'accepte pas sa défaite aux élections présidentielle et législatives

Les investisseurs et les différentes places boursières ont bien réagi aux résultats des élections de dimanche, qui ont donné, d'après les derniers résultats disponibles, 48,2 % des suffrages exprimés au candidat du Parti révolutionnaire institutionnel, le « technocrate » Ernesto Zedillo.

■ CONTESTATION. Devant plus de 10 000 personnes rassemblées à Mexico, Cuauhtémoc Cardenas, candidat de l'opposition de gauche, crédité de 16,1 % des voix, a dénoncé « l'énorme fraude » dont son parti aurait été victime, sans toutefois apporter les preuves des irrégularités alléguées.

■ EFFORTS. Le porte-parole de la Maison Blanche, à Washington, a estimé que le scrutin s'est déroulé, pour l'essentiel, « de façon ordonnée et pacifique », en dépit de « certaines indications faisant état d'irrégularités ». Soucieux de ne plus être accusé de simuler la démocratie, le gouvernement mexicain avait dépensé l'équivalent de 3,5 milliards de francs pour organiser des élections « les plus propres » de l'histoire du pays.

MEXICO
de notre correspondant

Répondant, le lundi 22 août, à l'appel du candidat du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), Cuauhtémoc Cardenas, plus de dix mille personnes se sont réunies sur le Zocalo, la grand'place de Mexico, pour dénoncer l'*« énorme fraude »* qui aurait permis la victoire du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) aux élections générales de la veille.

Selon les derniers résultats fournis par l'Institut fédéral électoral (IFE), portant sur 45,4 % des bureaux de vote, Ernesto Zedillo, candidat du PRI, a obtenu 48,2 % des suffrages exprimés. Le représentant du Parti d'action nationale (PAN, droite), Diego Fernandez de Cevallos, a recueilli 29,5 % des voix et M. Cardenas arrive en troisième position avec 16,1 % des suffrages. Le PRI semble par ailleurs en passe de conserver la majorité absolue à la chambre basse. Après dépouillement de 36 % des bulletins de vote, il est en tête dans la capitale, Mexico, et dans 29 des 31 Etats que compte la fédération mexicaine.

Dénonçant les conditions dans lesquelles ont eu lieu la campagne électorale et le scrutin, et en particulier la *« manipulation »* des listes électorales, M. Cardenas a déclaré qu'il était *« impossible de déterminer pour l'instant le vainqueur »*. Il a ajouté : *« Je ne me considère pas pour autant vainqueur de cette élection, dans la mesure où on ne connaît pas encore l'ampleur de la fraude. Je m'en remets au jugement du peuple et je sais que le pays n'est pas disposé à accepter un autre mandat illégitime pendant six ans. »*

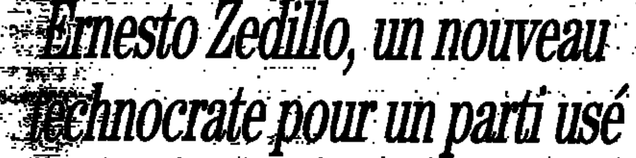
Chaque intervention de M. Cardenas était interrompue par une foule déchaînée qui scandait jusqu'à l'essoufflement : *« A mort le PRI »* et *« Démocratie maintenant. »* Le dirigeant de la gauche n'a toutefois pas fourni de preuves concrètes de la fraude. Juché sur la plate-forme d'un semi-remorque face au siège du gouvernement, il a mis en garde ses partisans contre les « provocations » et les a invités à poursuivre la lutte pour la *« défense des droits des citoyens dans le cadre de la Constitution »*.

Au même moment, à l'extrême sud du pays, dans l'Etat du Chiapas où des rebelles « zapatistes » occupent une importante portion du territoire depuis le 1 janvier, les organisations liées au PRD de M. Cardenas célébraient ce qu'ils estimaient être leur *« victoire »* en annonçant leur intention de créer un *« gouvernement parallèle »* au niveau local. Selon les chiffres officiels portant sur 53 % des bureaux de vote, le candidat de la gauche au poste de gouverneur dans le Chiapas, le journaliste Amado Avendano, aurait pourtant été largement devancé par son adversaire du PRI (49,1 % contre 31,5 %). Le principal dirigeant des zapatistes, le « sous-commandant » Marcos, qui avait appelé à voter massivement contre le PRI et avait menacé de déclencher une *« guerre civile »* en cas de victoire de M. Zedillo, observe un silence inhabituel.

Si la gauche n'accepte pas sa défaite, elle ne semble pas pour autant en mesure de mobiliser des secteurs importants de la population comme elle l'avait fait en 1988 pour dénoncer la victoire *« frauduleuse »* de M. Salinas. La déception et un sentiment d'impuissance semblent cette fois-ci l'emporter sur la colère, d'autant que les partisans de M. Cardenas ne semblent pas disposer d'éléments nécessaires pour dénoncer la fraude.

Les quelque 80 000 observateurs, dont un millier de *« visiteurs »* étrangers, affichent en effet une grande prudence. Ils se sont bornés, jusqu'à présent, à souligner la participation *« massive »* des électeurs _ 70 %, contre environ 50 % lors des scrutins précédents. Plusieurs groupes d'observateurs ont bien constaté de *« nombreuses irrégularités »* (absence d'isoloirs, pressions exercées sur les électeurs, etc.) ; mais, affirme l'un d'eux, *« cela ne devrait pas remettre en question la victoire très nette de M. Zedillo »*.

BERTRAND DE LA GRANGE



Ernesto Zedillo, un nouveau technocrate pour un parti usé

« Je n'avais absolument pas désiré être candidat à la présidence ». Ernesto Zedillo a dit et redit cette phrase, comme pour excuser ses piètres performances durant la campagne électorale. Cet économiste de quarante deux ans, haut fonctionnaire qui n'avait, de fait, jamais songé à se présenter devant un électorat, a souvent donné l'impression de s'être fait violence, lorsque le « roi » a décidé de le faire « dauphin », dans des circonstances tragiques.

Le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis soixante cinq ans), Luis Donaldo Colosio, venait d'être assassiné, le 23 mars, à Tijuana. Pérennisant une longue tradition très contestée, le président en exercice, Carlos Salinas, avait lui-même désigné le nouveau candidat, comme il avait choisi le défunt « héritier ».

M. Salinas ne pouvait nommer un élu : la Constitution mexicaine exige que tout candidat à la présidence abandonne ses fonctions six mois avant le scrutin. Il ne voulait à aucun prix puiser dans le cercle des « dinosaures » du PRI, cette « vieille garde » accrochée à ses avantages qui freine toute évolution démocratique du pays. Il fallait que le nouveau prétendant fasse partie de son propre courant, celui dit des « technocrates », déterminés à poursuivre la politique d'ouverture et d'assainissement de l'économie engagée depuis 1982.

M. Zedillo offrait à cet égard toutes les garanties de loyauté. Diplômé de l'Institut polytechnique de Mexico puis de l'université américaine Yale (avec une thèse sur la crise de la dette du Mexique), il avait, à titre de vice-ministre puis de ministre du budget entre 1987 et 1992, contribué à la forte réduction du déficit des finances publiques. De nouveaux crédits pour les dépenses sociales ont ainsi été dégagés, prudemment. *« Les efforts en matière de justice sociale doivent être liés à l'augmentation de la productivité »*, martelait cet adepte du néolibéralisme. Son passage au ministère de l'éducation, en 1993, fut plus mouvementé : il suscita la colère des chefs militaires en présentant de nouveaux livres d'histoire pour le primaire, où l'armée était clairement tenue pour responsable du massacre des étudiants, lors d'une manifestation en 1968 à Mexico. Jamais le PRI n'avait reconnu une telle vérité.

Ami de Luis Donaldo Colosio, M. Zedillo avait été son directeur de campagne jusqu'à son assassinat. Il pouvait tirer partie de cette identité de vues avec un homme beaucoup plus connu et charismatique que lui. Il pouvait aussi mettre en avant ses origines modestes : fils d'électricien, il a ciré des chaussures et vendu des journaux, avant d'obtenir des bourses, grâce à ses excellents résultats scolaires.

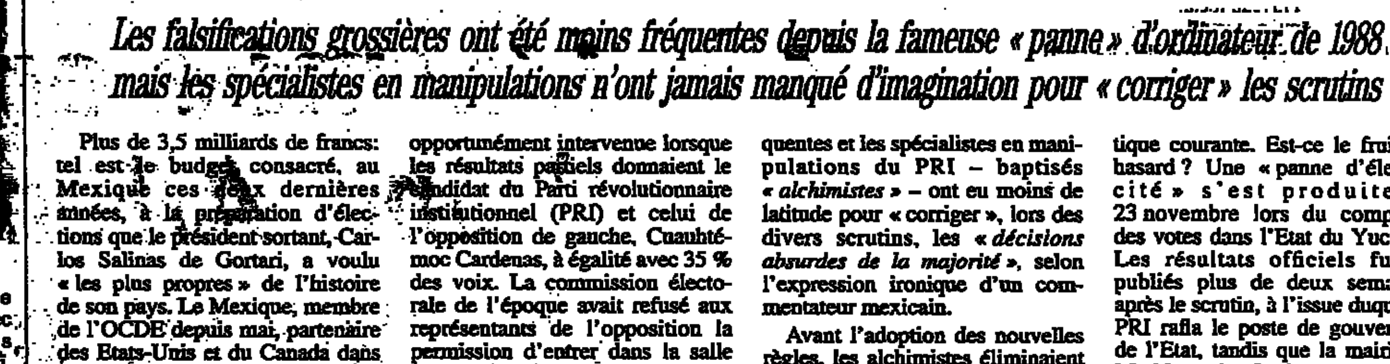
« Duro, duro ! »

Restait à démontrer qu'un haut fonctionnaire plutôt froid et réservé pouvait acquérir en quelques semaines d'indispensables qualités de tribun. Pour la première fois, le parti regimba avant d'accepter le candidat désigné. La « vieille garde » exigea, et obtint, l'intervention de plusieurs de ses membres dans la campagne, ainsi que l'éloignement d'autres technocrates des cercles du pouvoir.

Avec courage, M. Zedillo accepta de participer au premier débat télévisé jamais organisé au Mexique entre des candidats à la présidence. Il y manqua d'agressivité et de répartie, se contentant souvent de reprendre mollement les thèmes de feu Colosio : transparence des élections, fin de l'emprise du parti sur l'Etat, lutte contre l'extrême pauvreté et contre la corruption, réforme de la justice, etc. *« Duro, duro ! »* (Sois dur !) scandaient, au début de ses meetings, les sympathisants du PRI, chauffés par des orateurs professionnels, sur fond de musique endiablée. Mais l'ardeur retombait souvent quand Ernesto Zedillo prenait le micro.

Réputé honnête, droit, intelligent, exigeant et opiniâtre, il a fait de son mieux. Il avait à relever un immense défi : susciter une réelle vague de fond en faveur d'un parti usé, divisé, mais toujours très puissant, afin d'obtenir une victoire si claire qu'elle ne puisse être contestée.

M. J.



Les anciennes habitudes des « alchimistes » du PRI

Les falsifications grossières ont été moins fréquentes depuis la fameuse « panne » d'ordinateur de 1988, mais les spécialistes en manipulations n'ont jamais manqué d'imagination pour « corriger » les scrutins

Plus de 3,5 milliards de francs: tel est le budget consacré, au Mexique ces deux dernières années, à la préparation d'élections que le président sortant, Carlos Salinas de Gortari, a voulu « les plus propres » de l'histoire de son pays. Le Mexique, membre de l'OCDE depuis mai, partenaire des Etats-Unis et du Canada dans une zone nord-américaine de libre-échange depuis janvier, ne voulait plus être accusé, à l'étranger, de « simuler » la démocratie. Les gros moyens récemment mis en œuvre pour lutter contre la fraude électorale traditionnelle au Mexique ont été surtout consacrés à l'établissement de nouvelles listes électorales et à la distribution de cartes d'électeurs présentées comme *« infalsifiables »* et comportant, sous couverture plastifiée, la photographie ainsi que les empreintes digitales du détenteur.

L'expérience désastreuse de la présidentielle de 1988 avait peu de chances de se reproduire cette année. Il avait alors fallu attendre deux longues journées pour que tombent les premiers résultats officiels. Motif invoqué : une panne du système informatique. Plusieurs sources ont confirmé depuis que cette « défaillance » était opportunément intervenue lorsque les résultats partiels donnaient le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) et celui de l'opposition de gauche, Cuauhtémoc Cardenas, à égalité avec 35 % des voix. La commission électorale de l'époque avait refusé aux représentants de l'opposition la permission d'entrer dans la salle des ordinateurs.

« Les décisions absurdes de la majorité »

Depuis 1929, le PRI avait toujours été proclamé vainqueur avec des scores impressionnants lors des présidentielles : 68 % des voix en 1982, 86 % en 1970, 89 % en 1964, par exemple. Le parti « officiel » se contenta, en 1988, d'afficher 50,36 % des suffrages en sa faveur, mais le président Salinas, considéré comme « mal élu », eut fort à faire pour défendre sa légitimité. Nombre d'observateurs pensent pourtant que, sans fraudes, il aurait tout de même gagné avec une majorité relative.

Depuis lors, les falsifications grossières ont été moins fréquentes et les spécialistes en manipulations du PRI – baptisés *« alchimistes »* – ont eu moins de latitude pour « corriger », lors des divers scrutins, les *« décisions absurdes de la majorité »*, selon l'expression ironique d'un commentateur mexicain.

Avant l'adoption des nouvelles règles, les alchimistes éliminaient purement et simplement des listes, avec la complicité des autorités locales, les noms des partisans connus ou potentiels de l'opposition et introduisaient dans les listes un nombre équivalent de faux noms. Munies de cartes falsifiées, des « brigades volantes » se déplaçaient d'un bureau de vote à l'autre pour déposer de vrais bulletins dans les urnes. On alla jusqu'à saboter l'encre indélébile censée empêcher un électeur de voter plus d'une fois. On retrouva des bulletins de vote de l'opposition éparpillés dans les campagnes ou dissimulés dans les poubelles de Mexico. Méthodes plus traditionnelles : les urnes étaient bourrées après qu'on eut refusé de reconnaître les représentants de l'opposition dans les bureaux de vote et les procès-verbaux étaient corrigés d'autorité. Quant aux votes « achetés », ils étaient pratique courante. Est-ce le fruit du hasard ? Une « panne d'électricité » s'est produite le 23 novembre lors du comptage des votes dans l'Etat du Yucatan. Les résultats officiels furent publiés plus de deux semaines après le scrutin, à l'issue duquel le PRI rafla le poste de gouverneur de l'Etat, tandis que la mairie de Merida revint finalement au PAN, l'opposition de droite.

« Frauder est une seconde nature au Mexique », disent souvent les observateurs locaux, qui soulignent que les alchimistes n'ont jamais manqué d'imagination pour s'adapter à de nouvelles conditions. Est-il possible de rompre du jour au lendemain avec des habitudes si bien ancrées ? Dans quelle mesure les dirigeants locaux ont-ils respecté les consignes d'honnêteté plusieurs fois répétées par M. Salinas avant le dernier scrutin ? L'important sera de déterminer si les irrégularités constatées ont pu avoir un impact significatif sur le résultat final. En première analyse, les observateurs nationaux et internationaux – ceux-ci pour la première fois admis au Mexique – estiment que non.

MARTINE JACOT

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Beyrouth rejette une proposition israélienne d'évacuer le sud du pays

Le Liban a rejeté une proposition israélienne d'un retrait étalé sur neuf mois du Sud libanais, la jugeant *« piégée et obscure »*, a déclaré lundi 22 août le ministre libanais des affaires étrangères, Farès Boueiz.

Le jour même, dans une interview publiée par le quotidien saoudien *el Hayat*, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, affirmait avoir proposé un tel retrait, mais, ajoutait-il, la Syrie veut que le sort du Liban soit lié au sien. Il précisait que la proposition avait été transmise au Liban par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher. *« Tel-Aviv veut qu'il soit mis un terme à la résistance, que le gouvernement libanais soit mis à l'épreuve pendant plusieurs mois »* sur sa capacité à juguler cette résistance, *« avant que des négociations s'engagent sur le retrait »*, a dit M. Boueiz, avant de demander : *« De quelle partie du sud du Liban Israël commencera-t-il son retrait ? Sur quoi veut-il négocier ? Qu'entend-il par la résistance ? Est-ce qu'une déclaration ou une prise de position hostile* (à l'Etat juif) *entraînerait l'arrêt du retrait israélien ? »*

Souhaitant un règlement avec Damas avant les élections législatives israéliennes prévues en 1996, M. Rabin a estimé que la demande syrienne d'un retrait du Golan en quelques mois *« est impossible à réaliser »*. Un tel retrait *« exige des années »*, a-t-il affirmé.

A son avis, quatre parties devraient gérer les lieux saints musulmans de Jérusalem : les Palestiniens, la Jordanie, l'Arabie saoudite en tant que *« protectrice des premiers lieux saints de l'islam »*, La Mecque et Médine, et le Maroc, dont le souverain est le président du comité al Qods (Jérusalem), au sein de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). – *(AFP.)*

Réaction favorable des investisseurs

La Bourse de Mexico a bien réagi lundi 22 août aux premiers résultats partiels de l'élection présidentielle, qui indiquaient une victoire du Parti révolutionnaire institutionnel au pouvoir. Elle a clôturé sur une hausse de 1,88 % de l'indice officiel par rapport à la fermeture de vendredi.

La Bourse était acquise à Ernesto Zedillo, car elle s'attend à ce qu'il poursuive la politique libérale de son prédécesseur Carlos Salinas, dont les résultats macro-économiques ont été globalement bons, même si les niveaux de pauvreté et de chômage du pays demeurent impressionnants.

A titre personnel, le candidat du PRI est aussi capable de rassurer les investisseurs, étrangers notamment, grâce à son excellente performance comme vice-ministre puis ministre du budget de 1987 à 1992. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Recherchant un accord avec La Havane

Washington veut légaliser l'immigration en provenance de Cuba

Nouveau revirement de l'administration Clinton ou dissensions en son sein à propos de la meilleure politique à mener envers Cuba ? Le secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires politiques, Peter Tarnoff, a signifié lundi 22 août l'intention des Etats-Unis de discuter avec les autorités cubaines des possibilités d'*« encourager l'immigration légale en provenance de Cuba »*.

La veille, maniant plutôt le bâton, le secrétaire général de la Maison Blanche avait déclaré qu'un blocus naval de Cuba était *« de toute évidence une des options »* que les Etats-Unis étudieraient si Fidel Castro ne se décidait pas à démocratiser son régime et continuait d'utiliser l'arme des réfugiés pour soulager la pression dans l'île caraïbe.

Relations tendues

M. Tarnoff a précisé que des discussions avec La Havane pourraient avoir lieu dans le cadre des rencontres qui se tiennent depuis dix ans avec les dirigeants cubains à propos de l'immigration. Il a exclu que les contacts portent sur d'autres sujets.

Selon les accords bilatéraux existants, le nombre de visas attribués aux Cubains pour entrer légalement aux Etats-Unis est limité à 20 000 par an ; mais *« il n'y a pas assez de candidats »* pour remplir ce quota, a souligné de son côté Doris Meissner, responsable des services d'immigration et de naturalisation. Depuis le 1er octobre 1993 (début de l'année fiscale 1994), seuls quelque 2 000 Cubains ont reçu des visas d'immigration. Par comparaison, 10 459 boat people cubains ont été recueillis par les gardes-côtes américains depuis le 1er janvier, dont 5 818 depuis le début d'août.

De son côté, M. Robaina, ministre cubain des affaires étrangères, en visite à Santiago du Chili, a déclaré que les relations avec le grand pays voisin étaient devenues *« extrêmement tendues »* après la décision de Washington de conduire à Guantanamo – la base américaine située sur l'île caraïbe – les réfugiés qui tentent de gagner les Etats-Unis par la mer. Il a en outre estimé que, pour Cuba, *« le pire moment était passé, (...), les signes de rétablissement de l'économie commencent à apparaître, et de plus en plus de capitaux étrangers s'investissent dans l'île »*. – *(AFP, Reuter.)*

« Plutôt cinquante ans à Guantanamo qu'un jour de plus ici ! »

GUANABO

de l'envoyé spécial de l'Agence France-Presse

L'embarcation donnerait presque confiance. Elle est large, faite de bois et de gros bidons, avec l'étrave en pointe. Il y a même un semblant de pont avec une toile tendue pour s'abriter du soleil, et surtout un moteur. Juan s'était préparé depuis cinq jours pour quitter Cuba et il s'apprêtait, lundi soir 22 août, à mettre le cap au large avec seize personnes à bord depuis la plage de Guanabo, à environ 35 kilomètres à l'est de La Havane.

Juan n'ira pas loin. Le moteur, celui d'une moto soviétique de 750 cm^3, rendra l'âme à quelques centaines de mètres du rivage. Sur un bord du bateau, il y a écrit *« du sang, de la sueur et des larmes »*. Sur l'autre, *« mais heureux ! »* Sur la mer, huileuse ce soir, il y a partout des radeaux, qui paraissent de plus en plus imposants en taille et qui peuvent donc porter de plus en plus de candidats à l'exil. Mais en les regardant de près, on voit bien qu'ils sont toujours aussi rudimentaires malgré l'ingéniosité des *« balseros »*.

Embarcations de fortune

L'un est construit avec des tubes vides bouchés par des bouts de bois enrobés de caoutchouc pour les rendre étanches. Un autre ressemble presque à une galère avec trois rangées de rames. Certains ont un petit mât métallique avec un morceau de toile en guise de grande voile. Il est visible que les départs des boat people cubains, loin de faiblir comme l'espèrent les autorités américaines, s'accélèrent : 2 338 personnes ont été recueillies en mer en deux jours, dimanche et lundi. Sur la route de La Havane, on peut désormais voir des embarcations transportées sur des camions bourrés de passagers ou sur de vieilles Buick croulantes. Les piétons les acclament en leur souhaitant bonne chance.

La nouvelle mise en garde de Washington avertissant les boat-people qu'ils pourraient être détenus *« indéfiniment »* sur la base américaine de Guantanamo n'est pas faite pour les épouvanter. *« Je préfère rester cinquante ans à Guantanamo qu'un jour de plus ici »*, dit l'un d'entre eux. *« Ici, il n'y a pas de futur, il n'y a rien »*, ajoute-t-il en rafistolant une chambre à air qui s'est dégonflée à 15 milles des côtes. Lui et ses quatre compagnons ont été reconduits par le courant sur la côte cubaine. *« Nous avons eu de la chance car nous avons vu des embarcations vides »*, dit-il. Après avoir réparé, il espère repartir. Le plus tôt possible.

Sur la grève, une femme est secouée par les sanglots. Le rafiot qui s'éloigne emporte son mari, sa tante et ses cousins. Elle, reste, car elle ne veut pas prendre le risque avec sa fille trop petite. Mais généralement, les séparations se font avec une émotion retenue. *« Que Dieu vous vienne en aide ! »*, dit seulement une mère à ses enfants qui agitent les bras. Certains partants affirment être des médecins, des ingénieurs, qui ne peuvent plus supporter les conditions de vie de l'île. Beaucoup dénoncent ouvertement le régime communiste.

José, lui, un homme au physique musclé, ne veut pas parler politique. Il est atypique car il compte faire la traversée en solitaire sur deux chambres à air réunies par des planches. Il avait tenté l'année dernière de fuir sur une *balsa* (radeau), mais il a été pris par les gardes-côtes cubains et, selon lui, condamné à une amende de 400 cents pesos (environ 4 dollars). Cette fois-ci, il dit ne craindre que la mer. Il a pensé au harpon. Pour les requins.

FRANCIS KOHN

GUATEMALA : trois morts lors d'attaques de la guérilla. – Des guérilleros de l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) ont tué trois personnes, deux soldats et un civil, lundi 22 août, lors de deux attaques lancées dans la province de Solola, à l'ouest du pays, a annoncé une source militaire. Des rebelles auraient attaqué la base de Chupol. Un autre groupe aurait tiré sur un autobus transportant des civils lors d'une opération visant à prélever un *« impôt de guerre »*. L'URNG a suspendu, en juillet, des pourparlers de paix, accusant le gouvernement d'avoir manqué à ses engagements. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

L'ONU redoute une aggravation de la situation

L'émissaire des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a rencontré, lundi 22 août, le président serbe Slobodan Milosevic, pour lui demander d'autoriser une surveillance internationale du blocus imposé par Belgrade aux Serbes de Bosnie. M. Milosevic a de nouveau répondu qu'il ne pouvait, pour des raisons de politique intérieure, accepter le déploiement d'observateurs à la frontière avec la Bosnie sans une levée des sanctions décrétées par les Nations unies à l'encontre de la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro). *« Pour être honnête, je n'ai guère vu de signes positifs qui pourraient nous conduire à la paix »*, a déclaré le diplomate onusien. Et d'ajouter : *« Je suis profondément préoccupé par la perspective d'une aggravation de la situation. »* Jusqu'ici, le blocus de Belgrade contre les Serbes de Bosnie, motivé par leur refus du plan de paix international, n'a apparemment eu d'autre effet que de renforcer la détermination affichée par ces derniers.

Dans la journée, le pont aérien a repris dans la capitale bosniaque alors que les distributions d'aide humanitaire ont dû être arrêtées, faute de stocks suffisants. Par ailleurs, les autorités de Zagreb et l'armée bosniaque ont lancé un nouvel appel aux réfugiés ayant fui la poche de Bihac (nord-ouest), tombée dimanche aux mains des troupes fidèles à Sarajevo, pour les inciter à rentrer chez eux (*le Monde* du 23 août). Des milliers de civils musulmans étaient toujours bloqués, lundi, dans les territoires de Croatie sous contrôle serbe. _ *(AFP, Reuter.)*

Un voyage à hauts risques à Sarajevo pour Jean-Paul II

SARAJEVO

de notre correspondant

« Il n'est pas impossible que le pape soit assassiné s'il vient à Sarajevo ». L'homme qui s'exprime ainsi est officier dans l'armée serbe bosniaque, il désire conserver l'anonymat. Les Serbes de Bosnie savent que la visite de Jean-Paul II dans la capitale bosniaque, prévue pour le 8 septembre, dépend en grande partie de leur attitude. S'ils se montrent trop menaçants, la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) devra alors, selon un officier français, *« avertir le Vatican que les conditions de sécurité ne sont pas réunies »* pour l'accueillir.

La préparation de la visite du pape agite le quartier général de la FORPRONU à Sarajevo, qui souligne toutefois que les « casques bleus » ne seront pas les seuls responsables de la sécurité de Jean-Paul II *« en visite dans l'Etat souverain de Bosnie-Herzégovine »*. *« Nous assurerons sa sécurité à sa descente d'avion,* explique un officier, *parce que l'aéroport est une zone neutre placée sous le contrôle des Nations unies. Ensuite nous veillerons à son transport vers le centre-ville. Mais ce sera la police bosniaque qui devra assurer sa sécurité à Sarajevo, car nous n'avons pas à nous substituer aux forces de police de l'Etat qui accueille le pape. » « Nous nous tenons cependant prêts,* précise l'officier, *à collaborer avec les policiers bosniaques. »*

La FORPRONU, en réalité se prépare à mettre en place un dispositif de sécurité exceptionnel dans le cadre de cette visite, mais elle semble vouloir rester discrète pour le moment. Tout d'abord, elle ne veut pas vexer le gouvernement bosniaque, officiellement responsable de la sécurité sur son territoire, mais surtout, elle ne veut pas être accusée de légèreté si un incident survenait, le 8 septembre.

Récemment l'organisateur des voyages du pape, le Père Roberto Tucci, est venu à Sarajevo, où il a rencontré des membres de l'état-major de la Force de protection des Nations unies. Depuis cette visite, la FORPRONU a étudié en détail les plans de sécurité établis à l'occasion d'autres voyages de Jean-Paul II dans des pays « difficiles ». Elle a en outre organisé deux réunions, une de chaque côté de la ligne de front.

L'hypothèse d'un attentat

A Sarajevo, les autorités bosniaques (à majorité musulmane) n'ont pas paru enthousiasmées par la perspective de la visite pontificale, mais ne veulent pas être accusées de ne pas accueillir Jean-Paul II. Elles s'y préparent donc, en tentant de minimiser l'événement. Le Vatican a demandé à célébrer la messe dans le stade olympique de 20 000 places. Les Bosniaques proposent, eux, une patinoire désaffectée de 1 500 places *« pour des raisons de sécurité »* toujours. Le pape serait alors dans un espace couvert où seuls les invités pourraient pénétrer. La population serait de fait exclue de la cérémonie, ce qui est inacceptable pour le Vatican.

L'envoyé du pape a en outre demandé que les Serbes vivant de l'autre côté de la ligne d'affrontement soient autorisés à venir assister à la cérémonie. Officiellement, le gouvernement bosniaque n'a pas refusé d'étudier cette requête mais la FORPRONU la juge d'ores et déjà *« inapplicable »*. L'armée serbe ne sera jamais d'accord pour ouvrir ainsi un « check-point » à des milliers de civils sans savoir s'ils réintégreront leur territoire d'origine au terme de la messe ; et l'armée bosniaque ne prendra pas le risque d'accepter, parmi ces civils, des agents de renseignement serbes.

Lors de la réunion avec des officiers de l'armée et de la police serbes bosniaques, la conversation fut plus franche, puisque les Serbes ont clairement dit tout le mal qu'ils pensaient d'une visite de Jean-Paul II dans la capitale bosniaque. Un officier a expliqué que l'hypothèse d'une tentative d'attentat n'était pas à écarter – un attentat organisé, bien entendu, par des *« éléments incontrôlés »*. Depuis le début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, les orthodoxes serbes reprochent au Vatican de soutenir les nationalistes croates (catholiques).

Dans les jours qui précéderont la venue du pape, le Vatican recevra des rapports que lui adressera la FORPRONU. Au mois de juillet, une visite du président turc avait ainsi été annulée au dernier moment, après que les Serbes eurent estimé qu'ils *« ne pouvaient pas garantir la sécurité »* du président Suleyman Demirel. Mais l'annulation du voyage du pape à Sarajevo aurait un tel retentissement que la FORPRONU ne pourra pas s'y opposer formellement.

Les « casques bleus » se préparent donc à accueillir Jean-Paul II avec les moyens dont ils disposent : véhicules blindés et tireurs d'élite. Toutefois, rien ne pourra empêcher un tireur embusqué de viser le pape lorsque ce dernier empruntera l'avenue principale de Sarajevo, distante de moins de 100 mètres de la ligne de front. *« Attendons, avant de nous inquiéter, de savoir si Jean-Paul II vient vraiment à Sarajevo*, commente un officier de la FORPRONU, *car il est clair que l'annulation de cette visite arrangerait Serbes et Bosniaques réunis »*. *Il n'y a presque plus aucun catholique dans cette ville,* conclut-il, *quelqu'un va peut-être trouver un prétexte recevable par le Vatican pour reporter ce voyage. Nous, cela nous enchanterait également. »*

RÉMY OURDAN

Les interrogations sur la santé du pape

« Je suis un pauvre diable »

« Dimanche de la Passion pour le pape » (*Corriere della Sera*), *« Le chemin de croix de Jean-Paul II »* (*La Repubblica*) : les titres de la presse italienne se faisaient volontiers alarmistes, lundi 22 août, reliant les difficultés de santé du chef de l'Église catholique aux embûches qui se dressent sur la route de son voyage espéré pour le 8 septembre à Sarajevo (*voir ci-dessus*).

Retransmises par la télévision, les images de la messe célébrée dimanche 21, devant quelques milliers de fidèles à Cogne (Val-d'Aoste) où il est en vacances, ont montré un pape fatigué et pâle, marchant de plus en plus difficilement, s'appuyant plus que d'habitude sur sa crosse. A la fin de la cérémonie, en descendant les marches de l'autel, on l'a vu grimacer, se plier comme à la suite d'une douleur au ventre et s'appuyer un moment sur l'épaule de l'évêque d'Aoste, Mgr Ovidio Lari.

Si son entourage continue d'affirmer que la convalescence de Jean-Paul II se poursuit normalement, quatre mois après son opération au col du fémur, des doutes persistent. Des rumeurs régulières le disent malade. Maladie de Parkinson, avait écrit un jésuite espagnol en mai dernier, à la suite de tremblements de la main observés chez le pape. Cancer des os, avait affirmé de son côté le cardinal Lorsheider, archevêque brésilien de Fortaleza, au retour d'une visite à Rome début juillet. Ces supputations avaient été immédiatement démenties.

« Je suis un pauvre diable », a lui-même dit le pape en arrivant mercredi 17 août à sa résidence de vacances du Val-d'Aoste. *« Le pape s'use,* écrit *La Republica*, rappelant ses longues marches passées en montagne. *Maintenant, il ne peut plus marcher droit plus d'une demi-heure. »* Ce qui n'a pas empêché le porte-parole du Vatican, Joaquim Navarro-Valls, dimanche 21, d'affirmer que si Jean-Paul II n'est pas *Superman*, il est *« en bonne santé, fort et vigoureux »*. *« Les journalistes n'ont-ils jamais, eux aussi, des grimaces de douleur ? »* lui aurait même demandé le pape, lundi 22, à la lecture des commentaires de la presse italienne.

« Par le cœur et par l'esprit »

De fait, beaucoup à Rome font observer qu'avec tout ce qu'il a subi ces dernières années (une blessure à l'abdomen lors de l'attentat de la place Saint-Pierre en 1981, une opération d'une tumeur bénigne à l'intestin en 1992, une luxation de l'épaule en 1993, une fracture du col du fémur en avril dernier), l'état de fatigue du pape, âgé de soixante-quatorze ans, ne devrait surprendre personne.

Cette inquiétude n'est bien sûr pas indifférente à la préparation de la brève visite qu'il espère faire à Sarajevo, *« dans la ville-symbole de notre siècle,* affirme Joaquim Navarro-Valls, *d'où est partie la première guerre mondiale et qui, aujourd'hui, met en danger la paix de cette fin du millénaire »*. Ce pape n'est pas homme à renoncer, mais s'il est déjà à Sarajevo *« par le cœur et l'esprit »*, dit son porte-parole, la concomitance de ses ennuis de santé et des menaces sur le terrain rend de plus en plus perplexes les observateurs sur la réalisation pratique d'un tel voyage.

S'il ne devait se rendre qu'à Zagreb, en Croatie, comme prévu les 10 et 11 septembre, ce déplacement du pape serait sa première visite à l'étranger depuis celle des pays baltes en septembre 1993. Elle serait non seulement un test pour son état de santé, mais risquerait aussi d'être accueillie avec un certain déplaisir par toute une partie de l'opinion serbe et orthodoxe.

H. T.

PAYS-BAS

Le gouvernement de Wim Kok compte neuf femmes

LA HAYE

de notre correspondant

Pour former une coalition, le nouveau premier ministre néerlandais, Wim Kok, a eu besoin de cent onze jours. Pour constituer le gouvernement et choisir les secrétaires d'Etat (qui ne font officiellement pas partie du cabinet), il ne lui a même pas fallu une semaine et, lundi 22 août, le gouvernement au complet a prêté serment devant la reine Beatrix. La semaine dernière, M. Kok avait déjà nommé le ministre des affaires étrangères et celui de l'intérieur (*le Monde* du 20 août).

Les deux partis les plus importants de la coalition dite « violette », les sociaux-démocrates du Parti du travail (PvdA) et les libéraux de droite du VVD, ont obtenu chacun cinq ministères. Le plus petit parti de la coalition _ celui des « réformateurs » de « Démocrates 66 » (D66) _ n'a obtenu que quatre portefeuilles, dont la justice et les affaires étrangères, confiées à Hans Van Mierlo.

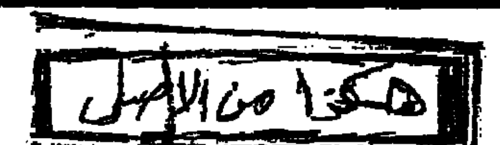
Les sociaux-démocrates ont perdu le ministère de l'intérieur, qu'ils occupaient traditionnellement. La personnalité pressentie ne souhaitait pas occuper ce poste et, pour différentes raisons, l'ancien ministre Ed van Thijn ne convenait plus. C'est donc Hans Dijkstal (VVD), âgé de cinquante et un ans, qui a obtenu le portefeuille.

Avec quatre ministères et cinq secrétariats d'Etat, neuf postes, dans la nouvelle équipe, reviennent à des femmes. L'une d'elles, Winnie Sorgdrager, âgée de quarante-six ans, devient ministre de la justice. Ancien procureur général, elle est membre du D66, dont le point de vue sur la drogue est très nuancé : l'un des points importants du programme de ce parti porte sur la libéralisation des drogues « douces ». On peut se demander si la politique de Mme Sorgdrager sera aussi stricte que celle de son prédécesseur, Ernst Hirsch-Ballin.

Le nouveau ministre des finances, Gerrit Zalm, âgé de quarante-deux ans, dirigeait ces dernières années l'Institut d'économie de l'Etat et était l'un des conseillers de Wim Kok lorsque celui-ci était en charge des finances. Les quatorze ministres et les douze secrétaires d'Etat vont maintenant s'atteler au projet de budget pour 1995, qui sera présenté par la reine à l'occasion du Prinsjesdag, la « journée du prince », le troisième mardi de septembre. Mais l'essentiel de la politique économique et financière est déjà connu : le gouvernement va surtout devoir faire des économies. _ *(Intérim.)*

ROUMANIE : M. Iliescu défend les nationalistes. – Le président roumain, Ion Iliescu, a jugé, lundi 22 août, *« exagérées »* les accusations d'*« extrémisme »* lancées par l'opposition à l'encontre du Parti de l'unité nationale des Roumains (PUNR), qui a fait son entrée la semaine dernière au gouvernement (*le Monde* du 23 août). *« Les excès verbaux d'un leader ne peuvent pas être des éléments de référence ou des critères pour juger l'activité d'un parti »*, a ajouté le chef de l'Etat. – *(AFP.)*





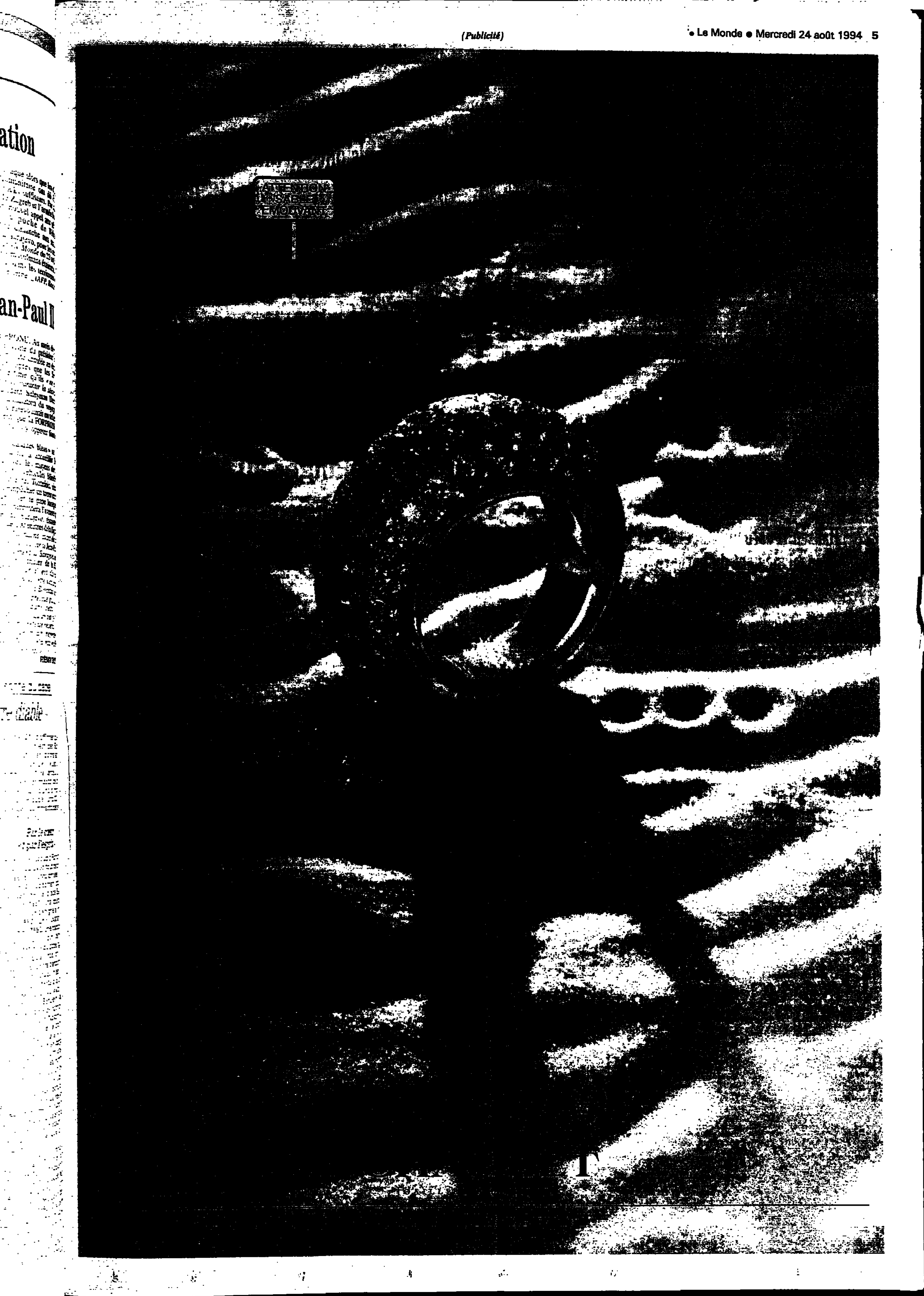
هكذا من الأصل

tion de la situation

rajevo pour Jean-Paul II

Les interrogat

« Je suis un pauvre diable »



AFRIQUE

NIGÉRIA

Le mouvement de grève s'amplifie en dépit des menaces du gouvernement

Très peu de grévistes nigérians ont obéi, lundi 22 août, aux ordres de reprise du travail formulés à plusieurs reprises par le gouvernement, qui a également menacé de licencier les récalcitrants. Les professeurs d'université ont décidé à leur tour de cesser le travail, exigeant la restauration de la démocratie, le départ immédiat des militaires et la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

La situation était incertaine dans le secteur pétrolier alors que la majorité des employés des compagnies pétrolières manquaient toujours à l'appel et que tous les dépôts pétroliers et trois des quatre raffineries du pays restaient fermés. Depuis le début de la grève des travailleurs du secteur pétrolier il y a huit semaines, la plupart d'entre eux sont restés chez eux, soit volontairement pour observer l'appel à la grève de la Centrale syndicale nigériane (NLC), soit involontairement en raison de l'absence de moyens de transport jusqu'à leur lieu de travail.

A Lagos, les banques n'étaient pas ouvertes lundi matin. Un porte-parole des plus anciens employés du secteur bancaire a déclaré dimanche que les employés ne reprendraient pas le travail tant que le gouvernement n'aura pas trouvé une solution à la crise politique. La circulation était très fluide lundi en début de matinée entre le centre des affaires de Lagos et le quartiers des ministères. Des unités de policiers anti-émeutes ont pris position aux points sensibles de la ville.

Mercredi dernier, le général Sani Abacha avait annoncé la dissolution des directions des deux puissants syndicats du secteur pétrolier, Nupeng et Pengassan, et de la centrale syndicale NLC (Congrès des travailleurs du Nigéria).

Le gouvernement a en outre procédé à un important remaniement au sein des forces armées. Le général Alwali Kazir a ainsi été nommé au poste de chef de l'état-major de l'armée de terre en remplacement du général Mohammed Chris Ali, et l'amiral Mike Aghigbe a été nommé chef d'état-major de la marine en remplacement de l'amiral Allison Amoechina Madueke. Le général Chris Ali et l'amiral Allison Madueke avaient été nommés au lendemain de la prise du pouvoir du général Sani Abacha, le 17 novembre dernier. – *(AFP.)*

MAROC

Hassan II estime « impératif » l'enseignement du berbère

RABAT

de notre correspondante

Le roi Hassan II estime *« impératif »* de prévoir, *« au moins au niveau du primaire, un enseignement des différents dialectes marocains »*. Dans un discours prononcé samedi 20 août à l'occasion du 41e anniversaire du départ en exil de son père, Mohamed V, il a ainsi reconnu et souligné la nécessité de développer une culture linguistique qui, a-t-il précisé, concerne *« la majorité des Marocains »*.

Le souverain, qui a distingué trois parlers berbères différents – le *rifain* (au nord du Maroc), le *tamazight* (Moyen Atlas, centre du pays) et le *tachelhit* (Haut Atlas, sud du pays) – a estimé que l'histoire du Maroc devait s'articuler sur *« des génies multiples et des authenticités et coutumes diverses aussi riches les unes que les autres »*.

Cette reconnaissance du fait berbère ne pourra que satisfaire les associations culturelles berbères, les organisations des droits de l'homme et la plupart des partis politiques qui réclament depuis longtemps une valorisation d'un univers culturel qui demeure bien vivant au Maroc.

Elle ne devrait pas non plus indisposer outre mesure les arabophones puisque le roi a tenu à rappeler que l'arabe était *« la langue »* du Maroc et qu'il *« s'imposait à tout musulman »*.

Il n'en reste pas moins qu'au moment où une réflexion nationale a été engagée sur l'enseignement au Maroc, l'introduction de nouvelles matières dans des programmes déjà très chargés risque de poser de sérieuses difficultés. Au printemps dernier, désireux de calmer les « béristes », le premier ministre, Abdellatif Filali, avait promis que la télévision publique diffuserait prochainement des bulletins d'information en berbère. Trois mois plus tard, les téléspectateurs attendent toujours.

MOUNA EL BANNA

OCEANIE

AUSTRALIE

Règlements de comptes entre travaillistes

SYDNEY

de notre correspondante

Les devantures de librairies australiennes se sont ornées, ces derniers jours, d'un gros livre – près de six cents pages – qui soulève quelque émoi au sein du Parti travailliste au pouvoir à Canberra. Dans les Mémoires qu'il vient de publier à grand renfort de campagnes publicitaires, l'ancien premier ministre Bob Hawke (1983-1991) brosse en effet un portrait peu flatteur de Paul Keating, qui l'évinça en 1991 de la direction du Labor – et donc de la tête du gouvernement – à l'issue d'âpres luttes de factions. Au fil des pages, M. Keating est dépeint sous les traits d'une personnalité compliquée, voire énigmatique. M. Hawke va même jusqu'à le qualifier d'arrogant, d'orgueilleux, de méprisant et d'infidèle.

L'anecdote la plus compromettante pour M. Keating est cette scène d'octobre 1990 à l'occasion de laquelle il aurait versé dans la grossièreté la plus crue. *« En supposant que tu sois le leader* [du parti] *aux prochaines élections et que tu les perdes,* avait demandé M. Hawke à M. Keating, *que ferais-tu ? »* L'actuel premier ministre aurait répondu, selon M. Hawke : *« Nous partirions immédiatement vivre en Europe, l'Australie est le trou du c... du monde. »*

Au cours de la même conversation, M. Keating aurait déclaré qu'il souhaitait devenir le candidat officiel du parti, même au prix d'une défaite électorale aux élections suivantes. Outre M. Keating, de nombreuses personnalités politiques, principalement du Labor, sont également attaquées tandis que certains vieux amis, tel l'ex-milliardaire Alan Bond, en ce moment en procès, ont été tout à fait « oubliés ».

Le Labor a été prompt à la contre-attaque. Solidaire du premier ministre dans cette affaire, il a qualifié les Mémoires de Bob Hawke de prestation *« mégalomane et rancunière »*. Du côté de l'opposition, en revanche, le livre a apporté une précieuse bouffée d'oxygène à Alexander Downer, le nouveau chef du Parti libéral, qui en avait grand besoin après avoir largement compromis sa crédibilité, il y a deux semaines, en multipliant des déclarations confuses sur le dossier des aborigènes.

Alors que Bob Hawke souhaitait surtout dresser le glorieux bilan de son activité politique nationale et internationale – il aime ainsi à afficher son amitié avec le commandant Cousteau, très respecté en Australie – de peur que l'histoire ne le lèse en le faisant à sa place, le risque est grand que les lecteurs ne s'intéressent finalement à ses Mémoires que pour ses anecdotes sur M. Keating.

FLORENCE DE CHANGY

SOMALIE

Sept « casques bleus » indiens ont été tués dans une embuscade

Sept « casques bleus » indiens ont été tués et six blessés, dont trois grièvement, lundi 22 août en Somalie, dans l'une des attaques les plus meurtrières lancées contre les forces des Nations unies engagées dans ce pays, tandis qu'à Mogadiscio des tireurs non identifiés ont attaqué des soldats américains.

Le major Richard McDonald, porte-parole de l'Opération de l'ONU en Somalie (ONUSOM II), a déclaré que le convoi de soldats indiens avait été attaqué à coups de mortiers, d'armes anti-aériennes et d'armes légères à Burleego, village situé entre les villes de Bur-Acaba et Baledogle, à 200 kilomètres à l'ouest de Mogadiscio. L'embuscade, *« non provoquée et soigneusement orchestrée »*, a été tendue en fin de matinée et les tirs se sont poursuivis jusqu'en début d'après-midi, a ajouté le major McDonald.

Plusieurs véhicules *« technicals »*, voitures équipées de mitrailleuses et fréquemment utilisées par les miliciens somaliens, ont été détruits par les « casques bleus » qui ont répliqué aux tirs. Le major McDonald n'a pu préciser ni l'identité ni l'appartenance clanique des agresseurs, ni indiquer si les agresseurs somaliens ont eu des pertes.

Vers une réduction des forces de l'ONU

Les Somaliens soupçonnent le clan Habre Gedir, lié à Mohamed Farah Aïdid, le chef de guerre qui a contraint les forces de l'ONU à se désengager temporairement l'année dernière, d'être à l'origine de l'attaque. Le 18 juillet, un « casque bleu » zimbabwéen et deux malaisiens avaient été tués dans des attaques lancées par des bandes armées somaliennes. Le chef de guerre Mohamed Farah Aïdid avait présenté des excuses après la mort du soldat zimbabwéen. Le 11 août, deux civils somaliens avaient été tués et trois blessés à Mogadiscio dans une fusillade avec des troupes des Nations unies. L'ONUSOM II avait été lancée en mai 1993, lorsque les Nations unies avaient pris le relais de l'opération sous commandement américain « Rendre l'espoir », déclenchée en décembre 1992 pour venir en aide aux victimes de la famine. Depuis l'arrivée de l'ONUSOM II, 106 soldats étrangers ont été tués en Somalie. Les attaques les plus meurtrières ont visé les Pakistanais (24 soldats tués le 5 juin 1993) et les Américains (18 soldats tués le 3 octobre 1993).

Les évènements de lundi sont intervenus alors que le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali – qui, rejoint par le Conseil de sécurité, a condamné cette attaque *« préméditée »* –, vient de recommander une réduction immédiate de 1 500 soldats de l'ONUSOM II, qui en compte actuellement près de 19 000, fournis essentiellement par des pays asiatiques et africains. M. Boutros-Ghali a également souhaité que la force soit ultérieurement réduite à 15 000 hommes, en raison notamment de l'insécurité persistante et de l'absence de progrès dans le processus de réconciliation nationale entre factions somaliennes. M. Boutros-Ghali a estimé que ce processus évoluait avec *« une lenteur telle qu'il ne faut guère s'attendre à ce qu'*[il] *aboutisse en mars 1995 »*, date prévue de la fin de la mission de l'ONUSOM II.

Par ailleurs, les représentants de l'ONUSOM II au Somaliland, accusés d'ingérence dans les affaires intérieures de cette république autoproclamée, ont été expulsés et ont quitté le pays dimanche, selon un communiqué du gouvernement. – *(AFP, Reuter.)*

POINT DE VUE

La paix en danger au Mali

par Ahmed Baba Miske

LA communauté internationale est coupable de non-assistance à paix en danger. Le cas du Rwanda est maintenant assez connu de l'opinion publique : cela fait des années que des voix autorisées dénoncent des massacres et annoncent leur aggravation programmée. D'autres sont moins connus. Celui du Mali est devenu explosif, du fait du comportement scandaleux de la fameuse communauté internationale. Aussi faudrait-il créer une commission afin d'enquêter sur ces deux cas exemplaires.

Il y a trois ans, le Mali affrontait un double défi : la dictature et la guerre civile. La communauté internationale l'a très fortement encouragé, presque mis en demeure, d'instaurer la paix et une démocratie respectueuse des droits de l'homme et des minorités. Au printemps 1992, (double) mission accomplie : les élections les plus libres de l'histoire du pays étaient organisées, et un accord de paix en bonne et due forme signé le 11 avril avec les mouvements touaregs.

L'application de cet accord, symboliquement baptisé « pacte national » par les Maliens, devait coûter cher. Il fallait, dans les soixante jours, avoir achevé ou sérieusement amorcé les engagements les plus importants : reconversion des combattants touaregs ; retour et réinsertion des réfugiés et déplacés ; création d'un fonds d'indemnisation des victimes et d'un fonds de développement et de réinsertion pour les populations déplacées, etc.

L'aide promise n'est pas venue

Le Mali, riche des qualités humaines de son peuple, de sa dignité, de ses glorieuses traditions historiques, mais pauvre parmi les plus pauvres et sorti exsangue d'une longue nuit coloniale et postcoloniale, ne pouvait faire face à de telles dépenses sans aides extérieures importantes. « Qu'à cela ne tienne ! », avait clamé la communauté internationale, surtout les grands pays démocratiques, promoteurs et protecteurs attitrés de la démocratie et des droits de l'homme, les organisations multilatérales qui leur sont liées et aussi quelques pays frères (en islam) et riches (en pétrodollars).

Hélas ! L'aide promise n'est pas venue, ou trop tard, ou trop chiche. Le « pacte » n'a pu être appliqué correctement, l'insécurité n'a pu être jugulée, les réfugiés ne sont pas rentrés, les actions de développement n'ont pas été amorcées. La méfiance a repris le dessus, renforçant le camp des extrémistes de tous bords. Les tensions se sont exacerbées, et le cycle des attaques et des représailles a abouti à de véritables massacres de civils : des centaines de personnes ont été tuées ces dernières semaines, selon des observateurs dignes de foi, qui prévoient, si rien n'est fait rapidement, une escalade qui deviendrait vite incontrôlable. Une « rwandisation » adaptée à l'environnement sahélien, mais non moins cruelle et déstabilisatrice pour une demi-douzaine de pays.

Qui est responsable de la carence de la communauté internationale durant les mois qui ont suivi la signature du « pacte » ? Celle-ci était largement représentée aux émouvantes cérémonies de signature. Ses représentants habituels à Bamako, souvent lucides et de bonne volonté, ont sans nul doute continué à informer et à alerter leurs autorités centrales.

Une enquête sérieuse, relativement facile à mener, permettrait de déceler l'origine des défaillances : carences de certains représentants, mauvaise communication, indifférence des responsables centraux ? Le secrétaire général de l'ONU ne pourrait nommer la commission chargée de cette enquête que si le Conseil de sécurité le lui demandait, ce qui est peu probable. Reste le recours à une sorte de « tribunal d'honneur », l'objectif n'étant pas de châtier des individus, mais de comprendre et de proposer, pour empêcher la répétition de catastrophes évitables. A ce sujet, un débat public, ouvert et responsable serait le bienvenu.

▶ **Ahmed Baba Miske est ancien ambassadeur aux Nations unies, comédiateur dans le conflit touareg (1990-1991).**

Ouverture d'une conférence de six pays sahariens. – Le ministre malien des affaires étrangères et de l'intégration africaine, Mme Sy Kadiatou Sow, a ouvert, lundi 22 août, la conférence des chefs de la diplomatie de six Etats sahariens (Algérie, Mali, Mauritanie, Burkina-Faso, Libye, Niger). Ces pays traiteront des violences qui menacent la paix et la stabilité dans la région, c'est-à-dire, notamment, du problème des rébellions touarègues. – *(AFP.)*

REPÈRES

BURUNDI

Le pouvoir et l'opposition ont quatre jours pour s'entendre

Les partis politiques au Burundi ont jusqu'au 26 août pour se mettre d'accord sur le choix d'un nouveau président et d'un nouveau gouvernement. Cette échéance, que vient de fixer le président par interim Sylvestre Ntibantunganta, issu du parti au pouvoir, le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU), risque de ne pas être respectée car l'opposition pose de nouvelles revendications et est en proie à des divisions. Deux des huit formations de l'opposition exigent, en effet, comme *« préalable »* à tout accord que *« les coupables du génocide au sein du FRODEBU soient traduits en justice. »* L'assassinat, en octobre 1993, de Melchior Ndadaye, premier président Hutu du Burundi, avait déclenché des massacres ethniques, faisant plus de 50 000 morts. – *(AFP.)*

CHINE

Le président Jiang Zemin sera en France du 8 au 12 septembre

Jiang Zemin, président de la République populaire de Chine, sera en France 8 au 12 septembre. Son voyage à Paris s'inscrira dans la cadre d'une tournée européenne qui le conduira aussi en Russie et en Ukraine. Ce sera la première visite officielle en France d'un chef d'Etat chinois depuis celle effectuée par Li Xiannian, en 1987.

Le *Quotidien du peuple* du mardi 23 août rapporte que Jiang Zemin souhaite, à cette occasion, *« promouvoir la compréhension et l'amitié entre les deux peuples, ainsi que la coopération entre les deux pays »*. L'organe du PCC précise que M. Jiang a trouvé *« encourageantes »* les *« perspectives »* des relations bilatérales lors d'un entretien avec Bernard Cambournac, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Le président chinois, qui est aussi « patron » du PCC et chef des Forces armées, s'était vu transmettre l'invitation de François Mitterrand lors de la visite qu'avait faite en Chine, au mois d'avril, le premier ministre Edouard Balladur. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Le Pentagone envisage un plan d'austérité

Le Pentagone envisage d'annuler ou de reporter la plupart de ses plus importants contrats d'achats d'avions et d'unités navales prévus ou en cours, ont rapporté lundi 22 août le *Washington Post* et le *Wall Street Journal*. Ces quotidiens fondent leur information sur une note du secrétaire adjoint à la défense, John Deutch, responsable des contrat d'acquisitions. Parmi les équipements menacés figurent l'hélicoptère de l'armée de terre Comanche, l'avion de chasse F-22, l'avion V-22 du corps des *marines*, les *destroyers* de classe Arleigh Burke et de nouveaux sous-marins d'attaque. Selon le *Washington Post*, le Pentagone doit envisager un tel plan d'austérité afin de mener à bien ses actions d'aide au Rwanda et de surveillance des réfugiés cubains, et pour continuer à participer à la lutte contre le trafic de drogue. – *(AFP, Reuter.)*

GRÈCE

Nouvelle querelle entre Athènes et Tirana

L'Albanie se conduit *« d'une manière irréfléchie »* et elle *« le regrettera bientôt »* a déclaré, lundi 22 août, le président grec, Constantin Caramanlis. Cette mise en garde d'Athènes intervient alors que se poursuit depuis une semaine à Tirana le procès de cinq dirigeants de l'organisation « Omonia », représentant la minorité grecque d'Albanie.

« L'Albanie est prête à donner une réponse méritée à toutes les provocations venant du territoire de la Grèce » a répliqué, le même jour, le président albanais, Sali Berisha tout en invitant la Grèce au dialogue, *« seule issue à la crise actuelle »* entre les deux pays. Par ailleurs, Tirana a protesté contre les expulsions massives de Grèce d'immigrés albanais. 5 000 d'entre eux ont été reconduits à la frontière au cours des huit derniers jours. – *(AFP, AP.)*

TURQUIE

Trois morts et quatre blessés dans un attentat à Istanbul

Trois personnes, deux femmes et un soldat, ont été tuées, lundi 22 août, par l'explosion d'une bombe à Istanbul. En outre, la police a fait état de quatre blessés, dont un militaire. L'explosif, un engin à retardement, avait été déposé sous un arbre, devant le bureau de recrutement du ministère turc de la défense, dans la partie européenne de la ville, dans le quartier de Fatih. Par ailleurs, un touriste roumain, victime, le 12 août, de l'explosion d'une bombe dans une gare routière à Istanbul, est décédé la semaine dernière des suites de ses blessures. Ces attentats n'ont toujours pas été revendiqués. – *(AFP, Reuter.)*

VIETNAM

Des moines détenus seraient maltraités

Quatre moines bouddhistes dissidents, qui avaient été arrêtés après des affrontements avec la police survenus à Hué en 1993, sont la cible de *« vexations cruelles »* dans un camp de rééducation situé au nord du Vietnam, affirme une organisation de défense des droits de l'homme basée à Paris, le Comité sur les droits de l'Homme au Vietnam. Selon ce groupe, les vénérables Thich Tri Tuu, Thich Hai Tang, Thich Hai Tinh et Thich Hai Chanh sont détenus depuis janvier dans des *« conditions inhumaines »* au camp de Ba Sao, à 200 km de Hanoi. *« Ils ont été battus et harcelés ces derniers mois, contraints à des tâches manuelles exténuantes et sans repos »*, écrit le Comité, qui dit avoir reçu un *« appel urgent »* de l'Eglise bouddhiste unifiée du Vietnam (dissidente), dont sont membres les quatre bonzes. – *(AFP.)*

Un entretien avec le premier secrétaire du Parti socialiste

Henri Emmanuelli : le candidat du PS à la présidentielle ne doit pas être désigné trop tôt

Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste, nous a accordés un entretien dans lequel il présente ses objectifs principaux pour la rentrée. Cette rentrée devra être sociale, confirme-t-il, en s'inscrivant en faux contre les prévisions du gouvernement, qui espère un recul du chômage avant la fin de l'année. Le député des Landes souhaite une « clarification politique » au sein du PS, impliquant, notamment, une relance du débat sur les trente-cinq heures. M. Emmanuelli recommande, enfin, de ne pas se précipiter pour désigner le candidat du PS à l'élection présidentielle, son désir étant de ne consulter les militants qu'en fin d'année, voire début janvier.

« La France vient de procéder au retrait de ses troupes du Rwanda. Ce retrait s'imposait-il vraiment ?

– En se retirant du Rwanda, les militaires français ne font que respecter le mandat qui était le leur. Ils apportent, en outre, la preuve – mais était-ce encore nécessaire ? – que leur seul objectif était bien humanitaire, amenant parfois ceux qui reprochaient à la France, voilà quelques semaines, son intervention, à lui demander de la prolonger. Aujourd'hui, c'est bien à la communauté internationale de reprendre notre mission et de s'efforcer de faire reculer la violence et, aussi, la maladie, en maintenant les populations rwandaises dans leur pays. Le processus se déroule conformément au vœu du gouvernement rwandais, dont il faut souhaiter qu'il sache restaurer la confiance et le calme dans le pays.

La maladie de François Mitterrand

– Edouard Balladur a récemment affirmé que, si une levée de l'embargo était admise en Bosnie, les troupes françaises seraient immédiatement rappelées. Approuvez-vous cette résolution ?

– J'ai toujours pensé que, sous une apparente simplicité, la levée de l'embargo était une solution risquée. Si elle devait déboucher sur un assaut généralisé des Serbes, on ne serait pas déresponsabilisé sur la question, bien au contraire. Nous sommes, en vérité, toujours dans le même imbroglio. Il est difficile de comprendre la position de la communauté internationale sur cette affaire bosniaque. Le passé a quand même démontré que les positions de fermeté étaient payantes. Démonstration a été faite que les frappes aériennes servaient à quelque chose et qu'elles n'ont pas entra9né l'escalade qu'on nous annonçait.

– Comment appréciez-vous la gestion du dossier algérien par le gouvernement ?

– La position de M. Pasqua est une position à hauts risques. Entre autres erreurs, il a donné le sentiment que c'était un dossier franco-algérien et qu'il ne relevait que du ministre de l'intérieur français. Un anachronisme lourd de conséquences ! La deuxième erreur est d'avoir déclaré qu'entre les terroristes et l'armée, il n'y avait rien, ce qui est faux. Il existe, en Algérie, un pôle démocratique consistant. De surcroît, je ne suis pas de ceux qui considèrent que tous les membres du FIS sont des intégristes en puissance, prêts à basculer dans le terrorisme. Troisième grave erreur. Enfin, il y a aussi un risque sur le plan intérieur : en faisant, comme Charles Pasqua le fait, de la gesticulation sécuritaire, on prend le risque de déclencher une chasse au faciès et de porter ainsi un coup sérieux au processus d'intégration. En fait, c'est une politique de sécurité à hauts risques dont il s'agit !

– Sur ces trois dossiers de politique étrangère, n'avez-vous pas à regretter que François Mitterrand ait laissé par trop le champ libre à Edouard Balladur ?

– On ne peut avoir accusé François Mitterrand de sombres arrière-pensées au départ de l'opération au Rwanda et, maintenant qu'elle a été un succès, dire que c'est grâce à Edouard Balladur. Il faudrait un peu de cohérence. François Mitterrand a été tenu très informé. Il est évident que sa maladie a été un handicap, mais je pense qu'il devrait pouvoir reprendre une activité pleine et entière rapidement.

– François Mitterrand, le 14 juillet, et Edouard Balladur, au cours de son entretien sur RMC le 14 août, assuraient tous deux que la reprise économique est là. Faites-vous le même constat ?

– Nous sommes passés d'une situation où nous avions, en 1993, un recul de la production intérieure brute à une situation où nous allons retrouver 1,5 à 2 points de croissance, ce qui est plutôt normal et conforme, mais moins bien que ce qui se passe chez tous nos voisins. Cette « reprise », qui est en réalité un retour à la normale minimale, est très contrastée. Ni l'investissement ni, surtout, la consommation ne donnent de signes évidents de reprise, et la situation de nos finances publiques est alarmante.

» Je ne pense pas, dans ces conditions, que, en dehors des manipulations statistiques ou d'un traitement social renforcé, le chômage puisse reculer, ni même cesser d'augmenter. Nous payons cher les erreurs d'orientation de la politique économique de M. Balladur, entièrement axée sur une politique de l'offre, qui s'est traduite par un prélèvement massif sur le pouvoir d'achat des ménages. Nous payons aussi très cher, sur le plan de l'emploi, la politique de déflation salariale larvée qui est à l'œuvre.

– Comment expliquez-vous l'espèce d'état de grâce permanent dont semble bénéficier, malgré tout, le premier ministre ?

– Au début de cet été, nous étions avec un bilan de 340 000 chômeurs en plus, une baisse des salaires dans le secteur privé, un blocage de ceux de la fonction publique et un prélèvement accru sur le pouvoir d'achat. Nous avions, aussi, une dérive des finances publiques de près de 1 000 milliards de francs de dettes supplémentaires en deux ans, et cela malgré les privatisations. La situation ne s'est guère améliorée depuis.

» Si un homme de gauche avait présenté un tel bilan, qui n'a guère évolué depuis deux mois, l'*establishment* français et international aurait poussé des hauts cris. Cela ne se produit pas. Pourquoi ? On est sous l'emprise d'un système dominant. Le libéralisme économique est un système politique qui se présente sous la forme d'une évidence économique, c'est sa grande force ; mais c'est, en réalité, un système politique, avec ses objectifs, ses présupposés, ses moyens.

» Il s'impose comme l'ordre naturel des choses, y compris sur le plan culturel. Il invente un nouveau vocabulaire. On ne dit plus « acquis social », on dit : « rigidité ». On ne dit plus « revenir sur certaines dispositions du code du travail », on dit : « travailler en faveur de la flexibilité ». On ne dit plus « société inégalitaire », on dit : « société duale ». C'est tellement plus chic et plus doux ! Et, apparemment, cela fonctionne.

Trente-cinq heures sans baisse de salaire

– Un nouveau congrès de votre parti est annoncé pour la fin novembre. En quoi ce congrès Emmanuelli sera-t-il différent du congrès Rocard d'octobre 1993 au Bourget ?

– Je n'aime pas beaucoup ce genre d'appellation. « L'emmanuellisme » n'existe pas. J'ai dit, le 19 juin, que je souhaitais un congrès pour une clarification politique. Ce n'est pas une fantaisie personnelle. Le problème n'est pas d'assurer une légitimité au premier secrétaire ; personne ne me l'a demandé, et une simple convention aurait suffi. L'essentiel est d'arriver à changer nos pratiques – car je reste persuadé que notre principal problème est notre état d'esprit, nos comportements – et de le faire sur la base d'une orientation politique claire.

– N'était-ce pas déjà ce qui était réclamé au Bourget ?

– Sauf qu'on ne l'a pas fait. On a instauré le culte de l'unanimisme, qui dissimulait, en réalité, un partage du pouvoir. Depuis ce fameux congrès de Rennes, dont on avait dit tant de mal, on n'a fait que perpétuer en permanence le vote de ce congrès, pour se donner à chaque fois une nouvelle bouffée d'oxygène. Je souhaite qu'il y ait, en novembre, plusieurs motions, mais ce n'est pas à moi de le décider : on ne décrète pas les minorités.

» Ce qui m'avait frappé, lors du congrès du Bourget, c'est l'absence de clarification politique. On en est sortis incapables de se mettre d'accord sur la question de la réduction du temps de travail, par exemple. Sur ce point-là, moi, je clarifierai. Dans la motion que je présenterai, le principe des trente-cinq heures sans baisse de salaire sera clairement réaffirmé.



– « La rentrée devra être sociale », venez-vous de donner pour mot d'ordre. N'est-ce pas là slogan convenu ?

– Je ne le pense pas. Chaque fois que les socialistes, au gouvernement ou dans l'opposition, se sont éloignés de la question sociale, ils ont perdu et leur identité et leur électorat. Notre première préoccupation doit porter sur les questions sociales, pour ne pas nous laisser enfermer dans les discours gestionnalistes, économistes ou monétaristes. Notre attention doit, en priorité, se porter sur les conflits sociaux. Nous avons un devoir d'opposition claire et nette par rapport à une politique de régression sociale ; un devoir, aussi, de critique et de propositions. Car il serait quand même paradoxal, sinon ahurissant, que certains secteurs de la droite puissent se livrer à une critique parfois avancée du libéralisme économique et qu'on reproche, dans le même temps, au Parti socialiste de se laisser enfermer dans une attitude protestataire !

– Dans l'immédiat, comptez-vous répondre positivement à la proposition communiste d'engager une mobilisation commune contre la privatisation de Renault ?

– Je me suis exprimé en disant que, sur ce dossier, les socialistes étaient prêts à se mobiliser avec tous les partis et tous les syndicats qui partagent le même point de vue. La privatisation de Renault ne répond à aucun impératif industriel, et c'est un risque stratégique pour le secteur automobile français.

– Dans ces colonnes, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, suspectait votre parti de vouloir s'ériger « en super-organisation syndicale » (le Monde du 23 août). Ce reproche vous paraît-il fondé ?

– Le socialisme est né de la question sociale, et nul ne saurait lui demander de s'en désintéresser. Quant à la querelle franco-française sur les rapports entre partis et syndicats, c'est un vieux classique. Le Parti socialiste n'a ni la vocation ni les moyens de se substituer à l'action syndicale, mais il a toute capacité – et je le revendique hautement – d'axer prioritairement sa réflexion et son action sur les questions sociales, qu'il s'agisse de défendre l'emploi, le pouvoir d'achat des salariés, le code du travail et l'exercice de l'action et des libertés syndicales. Je ne vois pas où serait le problème.

Une plate-forme municipale

– Espérez-vous restaurer l'union de la gauche pour les élections municipales de juin 1995 ?

– Il ne s'agira pas de restaurer l'union de la gauche. Nous élaborerons une plate-forme municipale et nous en discuterons avec nos alliés traditionnels du PCF et du MRG. Nous en discuterons, aussi, avec toutes les formations qui sont parties prenantes au processus des assises de la transformation sociale, mais je n'oublie pas, non plus, les formations plus modestes, qui nous ont aidés lorsque nous étions au pouvoir. Je recommanderai à tous nos élus municipaux socialistes d'opérer les rassemblements les plus larges possibles. Je suis persuadé que la critique du libéralisme économique peut rassembler bien au-delà des limites du PS.

– Irez-vous jusqu'à reprendre à votre compte le souhait d'une « nouvelle alliance », que Michel Rocard avait présentée en juin dernier ?

– Il ne faut pas sacrifier à des formules, mais travailler au rassemblement de toutes les forces progressistes. Il n'y a d'ailleurs là-dessus, me semble-t-il, aucun désaccord, mais le dire ne suffit pas, il faut concrétiser.

– Quelle stratégie préconiserez-vous pour l'élection présidentielle ?

– L'intérêt des socialistes, en général, et de celui qui portera nos couleurs, en particulier, est de ne pas se précipiter. Nous allons manifestement à un affrontement sévère à droite. Il serait vraiment dommage que nous la privions de la possibilité d'aller jusqu'au bout de sa démonstration. Pour une personnalité connue, s'exposer pendant six mois en tant que candidat déclaré à l'élection présidentielle serait une erreur.

– Les dénégations de Jacques Delors ne vous dérangent donc pas ?

– Non. Je considère que nous avons du champ devant nous par rapport à cette élection présidentielle, qui n'est pas la préoccupation essentielle des Français aujourd'hui, même si elle est devenue l'obsession du « microcosme ». Comme tout le monde, je sais lire les sondages, mais, heureusement, les sondages varient avec l'opinion. En toute hypothèse, si je devais agir, je dissuaderais ceux qui voudraient trop se précipiter, plutôt que ceux qui savent attendre.

– Les ambitions de Jack Lang pour cette élection vous paraissent-elles sérieuses ?

– Je n'ai d'*a priori* contre personne. Tout le monde, parmi ceux qui le peuvent, a qualité à être candidat. Ce n'est pas mon rôle de dire à tel ou tel qu'il a le droit ou qu'il n'a pas le droit. Mon rôle de premier secrétaire est de dire : moi, je ne vous conseille pas de vous presser. Ce n'est ni bon pour vous ni bon pour le parti. De toutes les manières, je ne hâterai pas la consultation des militants. Il reviendra à chaque section de désigner son candidat, et, si je suis suivi, nous ne procéderons à cette consultation qu'en fin d'année ou début janvier. »

Propos recueillis par
DANIEL CARTON

Mise au point. – Rectifiant les informations publiées dans *le Monde* des 18 et 19 août, Claude Bartolone, membre du secrétariat national du PS et proche de Laurent Fabius, dément avoir réclamé, auprès des instances de son parti qui s'interrogeaient, mercredi 17 août, sur la privatisation de Renault, la démission de son PDG, Louis Schweitzer.

Député de l'Aisne, vice-président du Parti radical

André Rossi est mort

André Rossi, député de l'Aisne, vice-président du Parti radical, est décédé lundi 22 août à Paris. Il avait été ministre dans les gouvernements de Jacques Chirac puis de Raymond Barre sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing.

Radical modéré, libéral sans excès, tel était André Rossi, homme aimable et tolérant. Né le 16 mai 1921 à Menton, il entre, après un diplôme d'études supérieures de droit public, dans l'administration préfectorale en 1947 et y occupera plusieurs postes de sous-préfet. Mais, assez vite, il découvre la politique par la voie des cabinets ministériels, et le radicalisme en collaborant avec plusieurs ministres appartenant à ce parti, tour à tour dominant ou charnière, mais toujours indispensable, de la IVe République. Il traverse ainsi les années 50 auprès de René Mayer et d'Emile Hugues, notamment dans le gouvernement Mendès France de 1954. Il passe aussi deux ans à la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Lors des législatives de 1958, militant actif du Centre républicain, formation regroupant les radicaux partisans de l'Algérie française, il est élu sous cette étiquette dans l'Aisne. Il s'implante alors fortement dans ce département, étant réélu à toutes les législatives sauf celles de 1981, où il cède, provisoirement, son siège à un socialiste. Il devient aussi maire de Chézy-sur-Marne en 1962, avant de prendre, en 1971, la mairie de Château-Thierry, mairie à laquelle il ne se représentera pas en 1989 et qui sera conquise par les socialistes ; il fut aussi conseiller général du canton de Charly-sur-Marne.

A Paris, il fait partie des organes dirigeants de cette fraction de radicaux qui, petit à petit, se rapprochent de la droite et se retrouvent dans le Rassemblement démocratique, au groupe Progrès et démocratie moderne, au Nouveau Contrat social, au Groupe réformateur, aux Réformateurs démocrates sociaux et au Mouvement de la gauche réformatrice. Mais toujours il prône et recherche la réunification des radicaux, même de ceux qui sont devenus « de gauche ». Il deviendra en 1979 vice-président du Parti radical-socialiste valoisien, et soutiendra l'action de M. Barre.

André Rossi avait cependant su entretenir de confiantes relations avec les autres formations de la majorité d'alors, et notamment avec le RPR, où il comptait beaucoup d'amis. Car, s'il avait été de 1976 à 1978 ministre du commerce extérieur dans le gouvernement Barre, il avait commencé sa carrière ministérielle en 1974 en devenant secrétaire d'Etat auprès de M. Jacques Chirac, premier ministre, avec le titre de porte-parole du gouvernement ; il avait alors eu notamment en charge la mise en place des nouvelles sociétés de télévision qui succédaient à l'ORTF. Européen convaincu, son opposition à la réforme de la politique agricole commune l'avait conduit à prendre position contre la ratification du traité de Maastricht. André Rossi sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, Renaud Dutreil (UDF-PR).

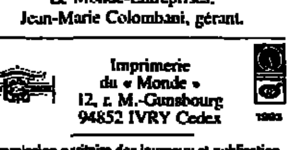
[Né le 21 juin 1960 à Chambery (Savoie), Renaud Dutreil est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale d'administration. En 1989, à sa sortie de l'ENA, il entre au Conseil d'Etat. En avril 1993, il devient conseiller chargé des affaires juridiques au cabinet de Gérard Longuet. Après avoir été élu conseiller municipal de Saint-Maurice-de-Beynost, une commune de l'Ain, il rejoint le département de l'Aisne pour devenir le suppléant d'André Rossi lors des élections législatives de mars 1993. En mars 1994, il est élu conseiller général (UDF-PR) du canton de Charly-sur-Marne. Il est l'auteur d'un pamphlet, publié aux éditions Quai Voltaire, *le Coq sur la paille* (*le Monde* du 19 avril 1993).]

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437. ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33



Les polémiques en marge de l'affaire Carlos

Jean-Louis Debré affirme avoir subi des « pressions » en 1982 de la part de Pierre Arpaillange

Le « feuilleton » de l'affaire Carlos continue. Silencieux ces derniers jours, en dépit de l'évocation par plusieurs protagonistes d'interventions sur le cours de l'instruction qu'il conduisait en 1982 – celle visant les terroristes Bruno Bréguet et Magdalena Kopp, proches de Carlos –, l'ex-juge Jean-Louis Debré s'est publiquement exprimé, mardi 23 août, dans deux entretiens accordés au *Figaro* et à Europe 1. *« Qu'il y ait eu des pressions sur le juge d'instruction que j'étais alors est indubitable »*, a notamment déclaré M. Debré, affirmant qu'il n'y avait *« pas cédé »*.

L'ancien magistrat, aujourd'hui secrétaire général-adjoint et porte-parole du RPR, a ainsi relaté un entretien qu'il aurait eu à l'époque avec le procureur général de Paris, Pierre Arpaillange, à propos de ce dossier. *« Le procureur général*, indique M. Debré dans *le Figaro*, *aurait bien aimé que je considère que cette affaire ne méritait pas tout le bruit qu'on en faisait et me conseillait en outre de ne pas faire trop de zèle car il se pouvait qu'on arrive rapidement à une solution extrajudiciaire.»*

Interrogé par *le Monde* mardi matin, M. Arpaillange a déclaré qu'il ne pouvait *« ni confirmer ni infirmer »* ces propos, tout en se disant *« choqué par ces atteintes au secret professionnel »*, derrière lesquelles il entrevoit des *« raisons politiques »*. *« M. Debré ne peut pas avoir eu l'impression que je voulais porter atteinte à son indépendance »*, a assuré l'ancien procureur général, qui devait en 1988 être nommé garde des Sceaux dans le gouvernement de Michel Rocard.

Certaines questions restent en suspens

Le contexte de l'époque éclaire les éléments de cette polémique : lors de l'interpellation des deux terroristes, surpris dans un parking parisien près d'une voiture bourrée d'explosifs, le 16 février 1982, Bruno Bréguet avait menacé les policiers avec son arme, mais celle-ci s'était enrayée. Voués à être jugés par une cour d'assises – pour tentative d'homicide –, les deux lieutenants de Carlos avaient finalement été jugés par un tribunal correctionnel, condamnés, puis remis en liberté en 1985, avant le terme de leur peine.

Répondant aux éléments contenus dans les archives de la Stasi mettant en cause son rôle d'*« émissaire »* de Carlos auprès du gouvernement (*le Monde* des 19 et 20 août), Mᵉ Vergès avait affirmé que le procès de Magdalena Kopp et Bruno Bréguet avait été *« arrangé »* sur intervention du cabinet du ministre... de l'intérieur (*le Monde* du 20 août). Jean-Louis Debré, alors en charge du dossier, estime pour sa part que *« l'idée de la chancellerie n'était pas d'accélérer le cours de la justice mais au contraire de faire traîner les choses en longueur pour déboucher très vite sur des libérations sous contrôle judiciaire »*.

Le déroulement des faits laisse néanmoins certaines questions en suspens. Le juge Debré avait ainsi bien commencé, en 1982, par inculper Bréguet non seulement pour *« détention d'armes et d'explosifs »*, mais aussi pour *« tentative d'homicide »*. La décision d'abandonner ces charges incombait par la suite au magistrat instructeur, qui assure donc n'avoir cédé à aucune pression. *« Viser le tribunal correctionnel en bouclant le dossier de détention d'armes était la voie de la sagesse et de l'efficacité, et l'assurance d'une condamnation dans les meilleurs délais »*, précise au demeurant M. Debré dans le *Figaro*.

Dans leur ouvrage intitulé *Histoire secrète du terrorisme* (Plon, 1987), les journalistes Charles Villeneuve et Jean-Pierre Péret relevaient, eux, que le dossier Kopp-Bréguet avait été conduit, dans sa dernière phase, dans des délais *« record»* : clôture de l'instruction le 23 mars 1982, communication du dossier au parquet le 24 mars, réquisitoire le 25 mars (*« rédigé dans la nuit »*, écrivent les deux auteurs), ordonnance de renvoi du juge Debré le 26 mars reprenant les conclusions du parquet. Le procès s'ouvrit le 22 avril 1982.

L'avocat de l'association SOS-Attentats – présidée par Françoise Rudetski –, Mᵉ Jean-Paul Levy, s'est pour sa part déclaré, au nom des victimes d'attentats et de leurs proches, *« écœuré et agacé »* par la polémique ouverte au sujet de Mᵉ Jacques Vergès. *« Ce n'est pas l'affaire Vergès, c'est l'affaire Carlos*, a-t-il ajouté. *Carlos est mis en examen et doit répondre d'un certain nombre de crimes, la rue Toullier, la rue Marbeuf, le Capitole et la gare Saint-Charles. Il les a revendiqués et le procès sera celui de Carlos et de ses complicités extérieures. »* Enfin, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a déclaré que *« les assassins doivent être punis »* et s'est refusé à entrer dans la polémique sur les contacts noués en 1982 entre Mᵉ Jacques Vergès et le gouvernement français de l'époque.

H. G. et E. In.

Ombres et lumières des archives de la Stasi

Dans l'instruction que le juge Jean-Louis Bruguière va mener sur les affaires concernant Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos, les éléments contenus dans les dossiers de la sécurité d'Etat de l'ex-RDA, la fameuse Stasi, pèseront d'un poids particulier. Ces dossiers, qui ont été transmis par le parquet de Berlin au juge français, ont été établis par le département XXII du Ministerium für Staatssicherheit et concernent les activités de Carlos et de son groupe dans une période qui s'étend de 1979 à 1985, à une époque où le terroriste international avait fait de l'Europe le centre de ses activités.

Il n'est pas étonnant que la défense de Carlos fasse planer le doute sur la crédibilité de ces documents, que Mᵉ Vergès qualifie déjà d'œuvres de désinformation, en réponse notamment aux éléments de ces dossiers le mettant personnellement en cause. Dans au moins l'un de ces textes, l'avocat est désigné comme *« agent opérationnel »* du groupe Carlos (*le Monde* du 18 août). Les documents archivés par la Stasi sont-ils fiables ? Posée en termes généraux, la question risque d'ajouter à la confusion plutôt que d'aider à la manifestation de la vérité. La Stasi, administration tentaculaire et cloisonnée de manière rigoureuse, couvrait un champ d'activités très vaste, remplissant à elle seule, dans la République démocratique allemande, le rôle d'un service de renseignements généraux, de contre-espionnage, de renseignements extérieurs, et même de système de justice parallèle établissant les dossiers d'instruction des opposants politiques.

La « désinformation » était aussi une des spécialités de la Stasi, particulièrement du HVA (*Hauptverwaltung Aufklärung*) du ministre adjoint Markus Wolf, chargé de l'activité de renseignement à l'étranger, qui ne s'est pas privé de faire passer par les canaux les plus divers des informations destinées à compromettre des personnalités publiques en Occident. Dans le jargon spécifique de la Stasi, ce type de documents était désigné sous le nom de *Kompromate* (abréviation de matériel compromettant). De telles actions ont été pour l'essentiel menées à l'encontre de personnalités ouest-allemandes que l'on voulait déstabiliser en utilisant, par exemple, des documents relatifs à leur activité sous le régime nazi, comme ce fut le cas pour l'ancien président fédéral Heinrich Lübke.

Les documents faisant allusion à Carlos, à ses lieutenants ou à Jacques Vergès ne proviennent pas des archives du HVA, mais du département XXII de la Stasi, dirigé par le général Gerhard Neiber. C'était la section « antiterroriste » de la Stasi, qui avait pour mission de recueillir des informations sur tous les groupes susceptibles de commettre des attentats sur le sol de la RDA, ou de porter atteinte à ses intérêts à l'extérieur. Les documents établis sur Carlos, qui faisait des séjours réguliers à Berlin-Est (sa principale base européenne étant la Hongrie) se fondent sur la surveillance minutieuse de ses activités : les agents se relayaient sans interruptions pour surveiller ses activités ainsi que celles de son principal lieutenant, Johannes Weinrich.

Le travail « policier » proprement dit de la Stasi est toujours d'un grand sérieux, les administrateurs actuels des archives, comme Thomas Rogalla, en conviennent volontiers : *« En nous appuyant sur l'expérience de milliers de dossiers, nous pouvons dire que ces archives ont en général un haut degré de crédibilité quant à la réalité des faits. Les indicateurs travaillaient souvent à plusieurs sur la même affaire, en s'ignorant les uns les autres. On confrontait les rapports, on lisait le courrier et on espionnait le téléphone de tous les informateurs suspects.»*

Un degré de crédibilité suffisant

En ce qui concerne le rôle de M Vergès, il apparaît, d'après les documents rendus publics, que l'intérêt du département XXII de la Stasi ne se portait pas en priorité sur lui, ni sur les attentats, comme celui de la rue Marbeuf, qui ne se déroulaient pas sur le sol allemand. De là certaines imprécisions, erreurs, notamment sur les attributions exactes de membres du gouvernement français à l'époque des faits. N'étant pas spécialistes de l'espionnage extérieur, les hommes du département XXII ont pu fonder leur analyse sur les renseignements qu'ils avaient pu recueillir en espionnant les « militants », qui parfois avaient tendance à fabuler...

La Stasi ne se serait intéressée de plus près à Jacques Vergès que si elle l'avait soupçonné d'être mêlé à des actions ayant comme base logistique Berlin-Est, ce qui ne semble pas être le cas. Si de tels documents, mettant en cause des personnalités étrangères à la RDA, devaient apparaître _ à condition qu'ils n'aient pas été détruits avant la chute du régime communiste _, ils ne pourraient avoir été établis avec un degré de crédibilité suffisant que par le HVA.

« Croire aveuglément les comptes rendus de la Stasi serait aussi stupide que de nier leur valeur », estime M. Rogalla. En Allemagne même, dans les procès de l'après-réunification, on a largement fait usage des documents de la Stasi, notamment dans le procès ayant abouti à la condamnation à quatre ans de prison de l'ex-lieutenant-colonel de la Stasi Helmut Voigt, accusé de complicité dans l'attentat commis en 1983 contre la Maison de France à Berlin-Ouest, attribué au groupe Carlos.

LUC ROSENZWEIG

« Le Chacal » : un héros pour ses amis vénézuéliens

Le père de Carlos avoue avoir pleuré quand son fils lui a annoncé,il y a vingt ans, qu'il allait être un guérillero

SAN-CRISTOBAL

de la correspondante d'« El Pais » au Venezuela

Illitch Ramirez Sanchez est considéré comme un *« héros »* par ses amis d'enfance, même s'ils ne partagent pas ses convictions. C'est *« le plus grand héros du monde »* pour son père, José Altagracia Ramirez Navas, qui s'est enfermé dans sa maison, cadenassée, pour ressentir ce que son fils doit vivre dans la prison parisienne où il est retenu.

La demeure du père d'Illitch, alias Carlos ou « le Chacal », est située dans le centre de San-Cristobal, capitale de l'État de Tachera, qui compte un million d'habitants, ville frontalière de la Colombie, à 850 kilomètres de Caracas. Son propriétaire, le père de Carlos, un vieil avocat marxiste-léniniste, âgé de plus de soixante-dix ans, a posé une grosse chaîne au portail gris de la maison, depuis laquelle il crie qu'il n'accordera pas d'entretien aux journalistes, qu'il qualifie de racaille.

Néanmoins, dans l'unique déclaration qu'il a faite au journal local *la Nation*, et dont il n'a d'ailleurs pas autorisé la publication – promettant une raclée au journaliste qui en est l'auteur –, Ramirez Navas avoue qu'il a pleuré quand son fils lui a annoncé, il y a vingt ans, qu'il voulait être un guérillero. *« A ce moment-là, Illitch m'a dit : « Bien, c'est ici le meilleur papa du monde qui a réagi, mais maintenant j'attends la réaction du camarade, parce que c'est toi qui m'a guidé sur le chemin, et tous les jours, depuis mon réveil jusqu'au moment où j'allais dormir, je n'ai eu qu'un seul objectif : me rendre digne de mon père. »*

L'influence gauchiste et athée de son père a profondément marqué le destin d'Illitch, au point de lui donner envie d'aller à l'université, d'abord à Londres, puis à Moscou. Il ne retint pas grand-chose de l'enseignement catholique dispensé par sa mère, Elba, qui avait été obligée de le baptiser en secret, lui et ses deux cadets, Lénine et Vladimir, parce que leur père ne croyait pas en Dieu, rapporte une amie d'enfance, Mirella Gonzales, âgée de quarante ans. La famille Ramirez possédait de grandes propriétés agricoles à Michelina, un village près de San-Cristobal. De tous ses oncles, celui qui a eu la plus grande influence sur Illitch, dans son destin de guérillero, est le lieutenant Carlos Julio Ramirez, qui a participé au coup d'Etat de 1945 lors duquel a été renversé le président Isaias Medina.

Même si Illitch et ses frères étudiaient à l'école primaire et secondaire à Caracas, ils passaient toutes leurs vacances à San-Cristobal, où ils se retrouvaient toujours avec le même groupe de parents et d'amis. *« Nous jouions à cache-cache, Illitch se distinguait toujours et conduisait nos jeux. Il excellait dans tous les domaines, même au collège où ses notes étaient excellentes. Il aimait organiser nos goûters. Il était très gentil et affectueux, toujours élégant et bien mis »*, ajoute Mirella Gonzalez.

Emir Ruiz, un autre de ses amis de jeunesse, rapporte qu'Illitch aimait aussi jouer aux bandits avec des armes en plastique. *« Dans notre groupe, c'était le plus fort et le plus agressif. Il se comportait comme un enfant normal, même si on sentait déjà chez lui une intelligence supérieure et un caractère de meneur. »*

Le retour du guerrier

Mᵐᵉ Gonzalez et M. Ruiz ont tous deux remarqué que le père était très dur et autoritaire avec ses enfants. *« Nous avions peur d'Altagracia Ramirez. Une fois, nous l'avons entendu dire qu'il aimerait que ses enfants soient de vaillants communistes. »* Pour ses amis d'enfance, Illitch n'est pas un terroriste, mais un héros : *« Nous nous en souvenons avec tendresse et orgueil, bien que nous ne partagions pas sa cause. Nous avons plus de peine en songeant que nous avons eu comme présidents Carlos Andres Perez et Jaime Lusinchi, deux vagabonds dont l'objectif était de nous voler. »*

Beaucoup de gens ont vu « El Chacal » à San-Cristobal au cours des dix-huit dernières années, et plus récemment son épouse, l'Allemande Magdalena Kopp. Un de ses nombreux parents, Luis Sanchez, âgé de soixante-deux ans et professeur de danse, a confirmé au journal *El Pais* la fréquence des visites d'Illitch à sa famille de l'Etat de Tachera. Pour Luis Sanchez, son cousin, Carlos n'est pas un terroriste. *« Ce n'est qu'un Don Quichotte. Il croyait en un Etat de Palestine libre et il détestait les juifs. C'est un idéaliste, un guerrier qui avait sa propre guerre. »* Sa chute l'attriste et il est persuadé qu'il finira par sortir bientôt de prison. Luis Sanchez ne croit pas que Carlos ait commis des attentats terroristes. *« Je ne lui ai jamais vu de tendances criminelles. Bien au contraire. Il me parlait avec amertume de la pauvreté et de l'injustice sociale. Il aimait les oiseaux et les fleurs. Il était galant avec les femmes. »*

Ce qui est sûr, c'est que « le Chacal » venait clandestinement au Venezuela chaque fois qu'il le désirait, alors que les polices du monde entier le recherchaient pour ses opérations terroristes. Certaines sources assurent que Illitch Ramirez Sanchez admirait Carlos Andres Perez, et que durant son précédent gouvernement il avait essayé de vivre à Caracas avec son épouse Magdelana Kopp. Cependant, *« la police française avait repéré sa présence au Venezuela, elle voulait l'éliminer mais elle ne l'a pas fait, probablement pour éviter des problèmes internationaux. »*

LUDMILA VINOGRADOFF

Lire aussi « Dans la presse » page 12

« Défense de rupture »

Suite de la première page

Une semaine après l'énigmatique et controversée arrivée de Carlos dans les prisons françaises, le paysage se brouille. La mauvaise foi règne et les contre-vérités se succèdent. La défense de rupture devient une stratégie de la confusion. Ancien magistrat, ayant eu à ce titre à instruire le dossier Kopp-Bréguet, le porte-parole du RPR, Jean-Louis Debré, député de l'Eure, n'hésite pas à politiser le feuilleton en déclarant au *Figaro* du 23 août qu'il dut résister à d'*« indubitables »* pressions du pouvoir socialiste auxquelles il sut cependant courageusement résister. Ce faisant, et même si telle n'était pas son intention, il conforte la contre-attaque de l'avocat, ajustant le tir dans la même direction : la gauche et ses complaisances affolées envers le terrorisme international.

Le piège est grossier. Evoquant dans son livre *La Mémoire vaine* la plaidoirie de Mᵉ Vergès lors du procès de Klaus Barbie – devenu son client un an à peine après l'affaire Kopp-Bréguet –, le philosophe Alain Finkielkraut soulignait sa capacité à *« substituer le délicieux frisson de l'événement au fastidieux ressassement des faits »*. C'est donc aux faits qu'il faut en revenir, pour remettre de l'ordre dans un feuilleton très hexagonal dont nous risquons bientôt de perdre le fil.

Présenté le mardi 16 août au juge Jean-Louis Bruguière, Carlos est invité par ce dernier à désigner un avocat. Il choisit Mᵉ Vergès. Bizarrement, le magistrat, après avoir vainement décroché son téléphone, assure que celui-ci ne peut être joint. Invité à choisir un second défenseur, Carlos désigne alors Mᵉ Mourad Oussedik, que l'on verra, sur les écrans de télévision, occuper seul le devant de la scène, s'en tenant au registre classique de l'avocat et soulignant notamment les conditions juridiquement douteuses de la « livraison » de son client aux policiers français. Le lendemain, dans ses éditions datées du 18 août, *le Monde* donne la clé de la manœuvre dilatoire du juge Bruguière : si ce dernier n'a pas tout fait pour joindre Mᵉ Vergès, c'est parce qu'il sait déjà que son instruction risque de mettre en cause l'avocat. En effet, il est depuis peu en possession de documents de la Stasi – police secrète et service de renseignements de l'ex-RDA – selon lesquelles Mᵉ Vergès aurait pu être un temps considéré comme un *« membre opérationnel »* du groupe Carlos en France.

A ce stade, le problème immédiat du juge Bruguière n'est pas de savoir si la Stasi dit vrai ou faux. Simplement, la seule existence de ces documents dans son instruction va logiquement l'amener à engager des investigations sur l'avocat, alors même que celui-ci sera censé défendre le principal personnage du dossier. Juridiquement, c'est une situation intenable, pour tous les acteurs de ce dossier – Carlos, ses défenseurs, le parquet, le juge d'instruction : un avocat ne peut pas défendre un client dans un dossier où il est lui-même soupçonné et mis en cause.

Dans un second temps, *le Monde* du 19 août révèle que, selon d'autres rapports de la Stasi, Mᵉ Vergès aurait joué les intermédiaires à la demande du groupe Carlos auprès des autorités françaises, afin d'obtenir un élargissement, négocié sous la menace d'attentats à répétition, de Magdalena Kopp et Bruno Bréguet. C'est alors, et alors seulement, que Mᵉ Vergès contre-attaque. Après avoir, dans un premier temps, balayé d'un revers de main l'entreprise de *« désinformation »* de la Stasi, il clame haut et fort qu'il fut en fait l'intermédiaire du gouvernement français auprès du groupe Carlos, à la demande de deux magistrats, l'un, Louis Joinet, alors en poste au cabinet du premier ministre, aujourd'hui chargé de mission à l'Elysée, et l'autre, Roland Kessous, alors au cabinet du ministre de l'intérieur, aujourd'hui à la Cour de cassation. Et, pour pimenter le tout, Mᵉ Vergès sort son atout maître : l'ex-capitaine Paul Barril, devenu depuis son client, aurait été chargé de le tuer à la demande du pouvoir socialiste.

Factuellement, aucune de ces deux parades ne tient sérieusement la route. Peu crédible, Paul Barril reste vague face aux fermes démentis des anciens chefs de la DST et de la DGSE de l'époque, dont l'un, Yves Bonnet, devenu depuis député UDF, est peu suspect de complaisance à l'égard des socialistes. Quant aux prétendues « négociations » de 1982, Mᵉ Vergès doit désormais faire face à trois démentis circonstanciés. Tant M. Joinet, notamment dans une note rédigée en 1993 à l'attention de la DST pour répondre aux assertions d'un rapport de la Stasi (*le Monde* du 20 août), que M. Kessous réfutent dans le détail le scénario de l'avocat, qui semble bien avoir inventé quelques rendez-vous imaginaires. Ils montrent au contraire Mᵉ Vergès se faisant le porte-parole des menaces de Carlos, menaces qui seront mises à exécution avec l'attentat de la rue Marbeuf.

Enfin, Jean-Louis Debré, dans son entretien au *Figaro*, affirme qu'il est *« absolument faux »* qu'il ait eu à l'époque des contacts avec MM. Joinet et Kessous. Tout au plus laisse-t-il entendre que le procureur général de l'époque, Pierre Arpaillange, futur garde des sceaux de François Mitterrand, lui aurait conseillé *« de ne pas faire trop de zèle »*. Contrairement aux affirmations de Mᵉ Vergès selon lesquelles Kopp et Bréguet auraient été renvoyés en correctionnelle, et non pas aux assises, sur intervention du pouvoir politique, M. Debré revendique personnellement ce choix qui, affirme-t-il, a permis de juger plus vite les deux inculpés, en prenant de court les diverses manœuvres « extra-judiciaires » de Mᵉ Vergès.

Tels sont les faits. Le reste n'est que poudre aux yeux. Il appartient maintenant au juge Bruguière et au parquet de Paris de décider s'il y a lieu de mener des investigations complémentaires sur les affirmations contenues dans les documents de la Stasi. S'ils répondent par l'affirmative, Mᵉ Vergès devra sans doute faire face à l'une des figures dangereusement esthétiques d'une aventure personnelle dont il a un jour livré la clé : *« Tout ce qui est humaniste m'est étranger. »*

EDWY PLENEL

JUSTICE

Au lycée professionnel de Gérardmer (Vosges)

L'amiante incriminé dans le décès de six enseignants

La mort d'un enseignant du lycée professionnel de Gérardmer (Vosges), décédé samedi 20 août d'un cancer du poumon, relance la polémique sur les dangers de l'amiante. François Clauzel, professeur de mécanique au lycée depuis 1966, est, en trois ans, le sixième enseignant en trois ans du lycée de Gérardmer à succomber après avoir exercé dans un atelier au plafond recouvert d'amiante. Le 14 juin, trois veuves avaient porté plainte contre X... pour homicide involontaire auprès du tribunal de grande instance de Saint-Dié.

Loi des séries ou empoisonnement ? Le lien entre les décès, depuis février 1991, de six enseignants du lycée professionnel industriel régional de Gérardmer (Vosges), morts à la suite d'une sclérose pour l'un et de cancers pour les cinq autres, reste mystérieux. Tous travaillaient au lycée depuis plus d'une quinzaine d'années, et enseignaient dans un atelier dont le plafond avait été isolé grâce à un « flocage » d'amiante, lors de sa construction en 1959. Une plainte contre X... pour homicide involontaire a été déposée conjointement le 14 juin auprès du tribunal de grande instance de Saint-Dié par trois des veuves, qui réclament que la lumière soit faite sur cette série de disparitions.

Par cette action au pénal, elles ont souhaité que des expertises objectives aient lieu, sous contrôle judiciaire, afin de vérifier si la présence d'amiante dans la toiture, éventuellement associée à d'autres substances toxiques, a pu être à l'origine du décès de leurs maris. *« Il s'agit, le cas échéant, de déterminer les responsabilités »*, indique leur conseil, Mᵉ Gérard Welzer. Bien qu'un décret en date du 20 mars 1978 interdise l'utilisation par flocage de l'amiante dans la construction de tous types de bâtiments (*le Monde* du 16 février 1990), la législation ne précise pas si les bâtiments construits antérieurement doivent être « désamiantés ». L'obligation est, en principe, faite à l'employeur de soustraire le salarié à un risque professionnel connu.

La justice mettra-t-elle un point final à la polémique qui agite le lycée depuis le début des années 80 ? A l'époque, le personnel avait réclamé, en conseil d'administration, des contrôles de sécurité à propos du flocage d'amiante. Il avait été répondu qu'il n'y avait aucun risque. Les premiers décès ont amené le conseil d'établissement à demander à nouveau des analyses, début 1993. Ces mesures ont été confiées au service de prévention de la Caisse régionale d'assurance-maladie (CRAM) par le rectorat.

La première analyse, réalisée en mars 1993, avait révélé que l'air de l'atelier ne comportait qu'une fibre d'amiante par litre d'air, selon les ingénieurs de la CRAM – un taux comparable à celui observé dans la rue (1). La mesure n'ayant pas été effectuée dans les conditions normales d'utilisation du local, ces résultats ont été contestés. Une seconde analyse, en octobre 1993, n'a pas abouti, en raison d'un « sabotage » : *« Les filtres des capteurs avaient été « bourrés » d'amiante, comme des urnes »*, indique un ingénieur-conseil de la CRAM. Parallèlement, la section CGT du lycée effectuait sa propre analyse, qui devait conclure à la présence d'amiante dans le flocage. Les vives critiques adressées à cette initiative par le proviseur, en poste à Gerardmer depuis 1976, lui valent aujourd'hui un procès en diffamation.

De son côté, pour couper court à la « psychose à l'amiante » qui menace, le conseil régional a voté, en octobre 1993, la décontamination de l'atelier, pour un coût de 1,5 million de francs. Les travaux allaient commencer lorsqu'une information judiciaire a été ouverte, le 22 juin. L'instruction, confiée au juge Bernard Messias, a conduit celui-ci à faire apposer des scellés aux portes de l'atelier, le temps d'effectuer des analyses, retardant d'un mois l'achèvement des travaux, désormais prévu fin septembre. Les analyses ont été confiées à quatre experts en bâtiment, chimie, pneumologie et cancérologie, qui devraient rendre leur conclusion le 15 septembre. En outre, une commission rogatoire a été ordonnée, afin de répertorier les personnes ayant longuement séjourné dans l'atelier.

« La question de l'amiante ne doit pas en masquer une autre, plus cruciale : comment se fait-il qu'une « entreprise » aussi vaste que l'éducation nationale échappe à toute médecine du travail ? », s'interroge Josette Jacquel, dont le mari est décédé en avril 1994, qui insiste sur l'influence d'autres sources toxiques. Au cours d'une visite, le 4 juillet, le juge a ainsi pu constater que l'atelier ne comportait pas d'extracteur d'air, une absence qui peut se révéler nocive lorsque moteurs et machines-outils sont en marche. Elle estime que de nombreux établissements présentent les mêmes caractéristiques que celui de Gérardmer, et craint que d'autres cas d'intoxication soient diagnostiqués trop tard. *« Si une visite médicale annuelle obligatoire était organisée, si chaque enseignant disposait d'un dossier médical*, conclut-elle, *peut-être les conditions de travail seraient-elles plus sûres, peut-être la prévention aurait-elle été plus efficace ? »*

HERVÉ MORIN

(1) La législation prévoit que la concentration moyenne journalière en fibre ne doit pas dépasser 0,6 fibre par centimètre cube d'air pour les fibres de chrysolite et 0,3 fibre pour toutes les autres variétés minéralogiques d'amiante. (Sources : Comité permanent amiante.)

CLÉS/*Amiante*

■ **Minéral.** L'amiante est une variété de fibres extraites d'une roche minérale de la famille des silicates que l'on trouve en particulier au Canada, en ex-URSS et en Afrique du Sud. Il n'existe pas de gisement d'amiante exploitable en France. Séparé de sa roche mère par broyage, l'amiante donne des fibres soyeuses et très solides. Ce matériau incombustible, résistant à la chaleur, à la corrosion et d'une très grande durabilité, entre dans la composition d'une trentaine de produits, parmi lesquels les éléments d'équipement au feu, la garniture des freins automobiles, les joints d'étanchéité, certains revêtements routiers. L'amiante est principalement utilisé dans le renforcement des tuyaux, des profilés et des plaques de ciment. Son utilisation par la technique du flocage (pulvérisation des fibres sur une paroi) est interdite depuis un décret du 20 mars 1978.

■ **Maladies.** La poussière d'amiante est dangereuse pour la santé. Elle peut provoquer, longtemps après l'exposition, quatre maladies chez l'homme, inscrites au tableau 30 des maladies professionnelles indemnisables : l'asbestose (essoufflement et insuffisance respiratoire), les lésions pleurales bénignes (épaississement de la plèvre), le cancer du poumon et le mésothéliome (cancer primitif de la plèvre).

■ **Précédents.** En février 1990, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de Lyon avait dû être évacué et « désamianté », après la découverte d'amiante sur les plafonds de la tour construite en 1969. En 1978, la RATP avait décidé de renoncer à utiliser l'amiante pour l'isolation thermique et phonique de ses installations. En novembre 1975, une retentissante campagne avait été lancée parmi le personnel du centre universitaire Jussieu à Paris contre la présence d'amiante dans des structures métalliques composant une grande partie des bâtiments.

ENVIRONNEMENT

La traque de « la bête des Vosges»

Le loup est de retour

Les Vosges sont en émoi à la suite d'attaques répétées de troupeaux par un fauve qui pourrait être un loup. Car l'animal est de nouveau présent en France depuis quelques années, sans qu'on connaisse sa provenance avec certitude.

On le croyait disparu en France depuis des lustres. Soudain, en 1987, un spécimen de *Canis lupus* est abattu par des chasseurs à Fontan (Alpes-Maritimes). Une présence restée inexpliquée jusqu'à ce que, cinq ans plus tard, des gardes du parc national du Mercantour aperçoivent deux loups dans leur longue-vue. Tout l'hiver, ils retrouveront leurs traces dans la neige et les reliefs de leurs ripailles (chamois, sangliers et surtout mouflons). Aujourd'hui, on dénombre au moins six loups, qui ont été vus ensemble dans le parc du Mercantour par les gardes-moniteurs. Il semble que ces loups proviennent d'Italie, où quelque quatre cents d'entre eux vivent dans le parc national des Abruzzes, au nord de Rome. Mais les spécialistes se demandent pourquoi les loups d'Italie traverseraient les Alpes alors que, jusqu'à preuve du contraire, les loups d'Espagne ne franchissent pas les Pyrénées.

L'exemple du Mercantour

Nouvelle énigme en mai dernier : un couple de naturalistes, en observation dans un mirador de la forêt vosgienne de Senonges, aperçoit ce qui semble être un loup. Filmé au Caméscope quelques jours plus tard, l'animal apparaît bien aux spécialistes comme un spécimen de *Canis lupus*. Le mois suivant, un éleveur de Dommartin-lès-Vallois (Vosges) retrouve trois de ses brebis mortes égorgées et cinq autres encore vivantes, qu'il faut achever. Emoi dans le pays, naguère traumatisé par la réintroduction du lynx sur le versant alsacien. Le ministère de l'environnement prend un arrêté le 20 juillet qui autorise la capture de l'animal, si possible vivant. Le lieutenant de louveterie des Vosges, de son état coiffeur à Vittel, organise la traque avec l'Office national de la chasse. En vain jusqu'à présent, car la plupart des chasseurs sont en vacances ou indisponibles.

En ce mois d'août, « la bête des Vosges » récidive en tuant une pouliche et quatre moutons, dont le dernier le 20 août chez un éleveur qui affirme avoir déjà perdu huit bêtes en juin et deux au début de ce mois. La fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles hausse le ton et réclame l'extermination du *« fauve sanguinaire »*. A la préfecture d'Epinal, on envisage d'autoriser la mise à mort de l'égorgeur, même s'il s'agit du loup, officiellement protégé en France depuis la ratification de la convention de Berne, en 1990.

L'arrêté du 22 juillet 1993, qui établit une nouvelle liste de mammifères protégés, autorise cependant la capture ou la destruction, dans le cas de l'ours, du lynx et du loup, *« pour prévenir des dommages importants aux cultures et au bétail, ou dans l'intérêt de la sécurité publique, ou pour assurer la conservation de l'espèce »*. Cet arrêté avait indigné les associations de protection de la nature, qui voient dans ces dérogations une atteinte à la notion de protection intégrale.

Pendant ce temps, dans le parc national du Mercantour, tout est fait pour favoriser le maintien du loup. Le nouveau directeur du parc, Marie-Odile Guth, a affecté trois chercheurs à plein temps au suivi de *Canis lupus* : deux zoologistes spécialisées dans l'étude des traces et le pistage (l'une a étudié le loup au Portugal) et un vétérinaire chargé de l'expertise des dégâts aux troupeaux. Sans parler des gardes-moniteurs qui, tous, sont mobilisés pour signaler chaque indice et se porter au plus vite chez les éleveurs attaqués.

En 1993, la perte de trente-trois brebis a été confirmée dans le parc, ce qui lui a coûté plus de 52 000 francs de dédommagements(1). Cette année, on en est à *« une attaque du loup confirmée et seize douteuses, plutôt dues à des chiens errants »*, précise Marie-Odile Guth. Plus de 15 000 francs ont déjà été versés aux éleveurs, sans parler des frais d'héliportage et de fourniture des matériels de protection (cabanes de bois pour les bergers et parcs électrifiés par équipement solaire). Le parc propose aussi des « patous », ces gros chiens blancs qui accompagnent les bergers des Pyrénées. Eux seuls semblent en mesure de repousser des attaques d'ours ou de loups autour de bêtes laissées en pâture sans leur berger.

ROGER CANS

(1) Outre la prime par tête, qui varie selon la bête tuée, les éleveurs bénéficient d'une prime forfaitaire de 1 500 francs par attaque, quels qu'en soient les dommages. Cette prime disparaît si, à la quatrième attaque, le berger n'a pris aucune disposition de protection.

NOMINATION

Directeur du cabinet du garde des sceaux

Philippe Léger est nommé à la Cour de justice des Communautés européennes

Actuel directeur du cabinet du ministre de la justice, Philippé Léger, avocat général à la cour d'appel de Paris, vient d'être nommé avocat général à la Cour de justice des Communautés européennes. Il devra quitter le cabinet de Pierre Méhaignerie avant de rejoindre, le 7 octobre, son nouveau poste pour un mandat de six ans.

[Né le 10 décembre 1938 à Charenton (Seine), Philippe Léger est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit privé et ancien élève de l'Ecole nationale de la magistrature. Magistrat au ministère de la justice de 1966 à 1970, substitut au tribunal de Versailles de 1970 à 1972, il est ensuite retourné à la chancellerie, où il est devenu en 1975 chef du bureau de l'action publique à la direction des affaires criminelles et des grâces. M. Léger a été, de 1976 à 1978, conseiller technique au cabinet de deux gardes des sceaux, Olivier Guichard et Alain Peyrefitte. Sous-directeur de la justice criminelle à la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice de 1978 à 1983, M. Léger, conseiller à la cour d'appel de Paris, est resté directeur adjoint du cabinet du garde des sceaux, Albin Chalandon, d'avril à novembre 1986. Président du tribunal de grande instance de Bobigny à dater de décembre 1986, M. Léger a été nommé directeur du cabinet du garde des sceaux le 2 avril 1993.]

RÈGLEMENT DE COMPTES : un homme tué en face de l'hôtel Méridien à Paris. – Membre présumé du « gang de la banlieue sud », Claude Génova, âgé de 43 ans, a été tué de plusieurs balles par trois inconnus masqués circulant à bord d'une voiture noire, alors qu'il déambulait lundi 22 août vers 21 h 45 sur le boulevard Gouvion-Saint-Cyr (17ᵉ), en face de l'hôtel Méridien. Surnommé « le Gros », la victime, qui avait été condamnée dans une affaire de trafic de voitures volées et maquillées, était en permission au moment où elle a été tuée. Claude Génova, qui aurait eu des liens avec le milieu corse, était fiché au grand banditisme depuis 1985.

NUCLÉAIRE

Estimant qu'il y a « un danger grave »

Bonn et Moscou vont signer un accord de coopération sur la lutte contre les trafics de substances radioactives

Selon un communiqué conjoint publié lundi 22 août à Moscou, à l'issue de la visite de Bernd Schmidtbauer, secrétaire d'Etat à la chancellerie et coordonnateur des services secrets allemands, la Russie et l'Allemagne, estimant que *« le trafic de substances nucléaires, d'où qu'il vienne, est un danger grave »*, ont décidé d'*« intensifier leur coopération »* pour lutter contre ces détournements. Les deux pays souhaitent également voir *« se développer la coopération internationale »* en la matière.

Le fond du dossier – à savoir l'origine des matières nucléaires saisies en Allemagne, objet de litige avec la Russie – n'a donc apparemment pas été abordé lors des discussions. De cette manière, les négociateurs sont arrivés à un accord d'autant mieux venu qu'il se situe à la veille de la visite que Boris Eltsine doit faire à Berlin, le 31 août, pour assister aux cérémonies de départ des derniers soldats russes d'Allemagne.

« Cette question n'était pas principale » dans les discussions, a reconnu Bernd Schmidtbauer. Le directeur russe du contre-espionnage, Sergueï Stepachine, a estimé, pour sa part, que l'important c'est *« le travail concret sur les dernières affaires d'uranium et de plutonium »*, et non *« les accusations mutuelles, la recherche d'un ennemi »*.

Les deux hommes ont signé un mémorandum qui prévoit notamment un renforcement des contrôles aux frontières et l'installation de *« cellules de coopération »* à Moscou et à Bonn, afin *« de faciliter et d'intensifier l'échange des informations sur l'origine et l'identité des fournisseurs de matières radioactives avec les autorités nationales compétentes »*. Ce document doit recevoir l'aval du président Boris Eltsine et du chancelier Helmut Kohl avant d'entrer en vigueur. – (*AFP*.)

Incident à la centrale lituanienne d'Ignalina. – Le réacteur numéro 1 de la centrale d'Ignalina, en Lituanie, a été fermé dimanche 21 août à la suite d'un *« incident sur un système de sécurité »*. Les travaux de remise en état devraient se poursuivre jusqu'au début du mois de septembre, mais l'incident n'a pas affecté le niveau de radioactivité et a été classé au niveau zéro sur l'échelle de gravité internationale des incidents nucléaires (qui en compte six), a indiqué le directeur de la centrale. Ignalina est équipée de deux réacteurs RBMK, de même type que ceux de Tchernobyl. – (*AFP.*)

ÉDUCATION

Selon la Fédération des familles de France

Le coût des fournitures pour la rentrée scolaire est en augmentation de 3,5 %

« Le coût de la rentrée scolaire pour les familles, qui tendait depuis trois ans à se stabiliser, est en augmentation de 3,5 % en moyenne par rapport à septembre 1993. » Selon la Fédération des familles de France qui, pour la dixième année consécutive, a réalisé une enquête de 7 000 relevés de prix d'une cinquantaine de produits dans une trentaine de départements, cette hausse provient essentiellement de la grande distribution (+ 5,7 % dans les hypermarchés et + 4,2 % dans les supermarchés). En revanche, les prix dans les commerces de détail seraient en recul de 0,2 %. Comme les années précédentes, les articles de mode ou griffés, privilégiés sur les rayons au détriment des produits d'appel, ont subi les plus fortes augmentations : + 12 % pour les fournitures non papetières (trousses et cartables) et + 4,5 % pour les vêtements.

Alors que le ministère de l'éducation nationale devrait publier prochainement ses propres estimations, la FFF relève qu'un enfant entrant en sixième coûtera, en moyenne, 912 francs à ses parents, soit 31 francs de plus qu'en septembre 1993 pour un équipement de 22 articles de papeterie, 25 fournitures non papetières, 3 vêtements de sport et une blouse de chimie.

Sur quatorze millions de familles concernées par la rentrée scolaire et universitaire, un peu plus de trois millions, bénéficiaires de l'aide personnalisée au logement ou du RMI, devraient percevoir une allocation de rentrée d'un montant de 1 500 francs.

CARRIÈRES INTERNATIONALES

UNITED STATES • JAPAN • NETHERLANDS • FRANCE • GERMANY • ITALY • SCOTLAND • ENGLAND • IRELAND • PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA • SINGAPORE • SOUTH KOREA • TAIWAN • ISRAEL

CAN YOU IMAGINE WORKING FOR ONE OF THE WORLD'S 500 MOST SUCCESSFUL COMPANIES ?

Our corporated headquarter is located in Santa Clara, California, and we've grown to become the world largest supplier of wafer fabrication systems and services to the semi-conductor industry. Now, since our european spares organisation is also growing. We are looking for our

Southern European Spares Manager

The incumbent will be responsible for supporting a multi million $ spares business in France, Italy, Spain, Belgium, Switzerland.

Key responsabilities

- Materials management : receiving, shipping, transportation, return materials and repair,
- Inventory control and planning, optimizing the spares operations,
- Financial management cost and margin control, direct reporting to the European Spares Manager in Amsterdam, forecasts implementation of cost saving measures,
- Customer and employee satisfaction,
- Solves problems / exercises judgement within generally defined policies & practices; implements effective solutions pertaining to delivery schedules, mastering of supply and shipping movements.

Requirements

We believe the ideal candidate meets the following requirements :

- A well matured individual with a B/S level degree in Spares/Logistics.
- A minimum experience of at least 6-8 years in a similar Spares/Logistics environment.
- The incumbent must have strong managerial skills in order to achieve a profitable spares business while serving maximum customer satisfaction.
- Must be a leader with strong communication abilities in order to manage and motivate employees.
- The regional headquarter is located in France but many travels are required.
- SAP software knowledge would be an asset.

The right candidates will be offered a challenging position in a fast growing business environment. Should you wish to apply for this position, please send your written application and resume in English to : Applied Materials Europe B.V. - Mr. Frans van Buuren, Human Resources Manager, Schipholweg 293 - 1171 PK Badhoevedorp, The Netherlands.



APPLIED MATERIALS

UNITED STATES • JAPAN • NETHERLANDS • FRANCE • GERMANY • ITALY • SCOTLAND • ENGLAND



L'Organisation Mondial de la Propriété Intellectuelle (OMPI),

institution spécialisée des Nations unies, recherche pour son siège à Genève

un TRADUCTEUR (h/f)

Grade P3

pour la section des traductions du PCT (traité de coopération en matière de brevets),
chargé d'effectuer des **traductions hautement techniques** dans une grande variété de domaines, ayant le **français pour langue de travail** et possédant une **connaissance approfondie de l'anglais ainsi que, de préférence, de l'allemand.** La connaissance du russe et/ou de l'espagnol serait utile. Les candidats devront être diplômés d'une grande école de traduction ou être titulaires d'un autre diplôme universitaire approprié (langues étrangères appliquées, scientifique ou technique) et justifier de plusieurs années d'expérience de la traduction et de l'auto-révision dans un domaine industriel ou scientifique.

La date de clôture pour le dépôt des formulaires de candidature est le **9 septembre 1994.** Prière de joindre CV détaillée, photo et lettre de motivation en indiquant la référence P1054/5/MON, à l'adresse suivante :

Section du recrutement du personnel, **OMPI**,
34, chemin des Colombettes, 1211 Genève 20, Suisse.

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec 1 ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

LE MONDE DES CADRES

EUMETSAT

EUROPEAN ORGANISATION FOR THE EXPLOITATION OF METEOROLOGICAL SATELLITES
ORGANISATION EUROPÉENNE POUR L'EXPLOITATION DE SATELLITES MÉTÉOROLOGIQUES

EUMETSAT is an intergovernmental European organisation of 17 member states

★ Austria ★Belgium ★Denmark ★Finland ★ France ★Gemany ★Greece ★ Ireland ★Italy ★ Netherlands ★ Norway ★Portugal ★Spain ★Sweden ★Switzerland ★Turkey ★United Kingdom

Established in 1986, with headquarters in Darmstadt, Germany, EUMETSAT is responsible for the establishment and operation of meteorological satellite systems.

The Geostationary Satellites and Ground Support Divisions are responsible, within the Technical Department of EUMETSAT, for all aspects of the METEOSAT Transition and METEOSAT Second Generation Programmes (MTP) and (MSG). The Low Earth Orbit Division is responsible for all aspects of the EUMETSAT Polar System Programme (EPS) also within the Technical Department.
EUMETSAT is now inviting well qualified candidates (male or female) from its Member States to apply for the posts. It is essential that candidates have a university degree (or equivalent) in a relevant subject. Fluency in either English or French is required together with a working knowledge of the other language.

Space Segment Manager, Ref. VN(94)34

To manage the space segment project team responsible for specification, planning and monitoring procurement activities for the MTP and MSG satellites and launch vehicles. Considerable experience (minimum 8 years) of satellite design and manufacture at system level is required including direct experience in a European satellite development project.

Ground Segment Manager, Ref. VN(94)35

To manage the ground segment project team responsible for the total development and operational preparation of ground segments for EUMETSAT geostationary satellites. A minimum of eight years experience in the development of spacecraft ground segments is required including at least three years management responsibility.

Ground Segment Engineer, Ref. VN(94)19

Responsible for system definition and specification of the MSG ground segment and subsequent management of the implementation of designated ground segment facilities. Essential experience will be in system definition (including interfaces) of the control centre, ground stations and data processing facilities and the management of procurement and commissioning of such systems.

Instrument Engineer, Ref. VN(94)18

Responsibilities for the MSG satellite include monitoring the design, performance and meteorological mission requirements of the SEVIRI instrument. The successful candidate will have at least five years experience in satellite optical instruments and be able to provide instrument support to launch and operations activities.

Network Communications Engineer, Ref. VN(94)31

Responsible to the Head of the Ground Segment Support Division for management of on site and external EUMETSAT network communications systems and planning future systems. Spacecraft data processing experience is essential including hardware and software aspects of communication network systems, Novel network and operating systems.

Ground Station Engineer, Ref. VN(94)37

To define ground station technical requirements and supervise procurement, integration, testing and validation of elements within the EUMETSAT Ground Segment. At least five years relevant experience is required including ground station specification, procurement and integration.

Project Controller, Ref. VN(94)10

Reporting to the Head of the Low Earth Orbit Division, the successful candidate will define and monitor the project control requirements and procedures for procurement of satellites, instruments, launch vehicles and Ground Segment facilities for the EPS programme. A minimum of five years experience in space industry project control is essential.

Contracts will be awarded for an intial period of four years. Salaries are attractive and in line with other International Organisations. Applications (CV, covering letter, indication of availability, reference no.) should be written either in English or French and should be mailed to: EUMETSAT, Mr. J.K.Myatt, Head of Personnel, Am Elfengrund 45, Postfach, D-64242 Darmstadt-Eberstadt, Germany. The closing date for the above posts is 15. September 1994.

Gestion des carrières Recrutement de cadres

Au sein d'une équipe, vous assurez le conseil en gestion de carrière de cadres tant auprès d'eux que de leur hiérarchie; vous prenez en charge des missions complètes de recrutement et de mobilité interne groupe; vous contribuez au sein de cette équipe aux décisions en matière d'orientation de carrière, de mobilité et de proposition.
Nous sommes un groupe industriel français de toute première importance dans l'un des secteurs de la haute technologie.
De formation supérieure (ingénieur, droit, gestion...), vous justifiez de 7 à 10 ans d'expérience dans des fonctions qui vous ont permis d'appréhender plusieurs secteurs et métiers de l'entreprise.

Opérationnel et réalisateur, mais homme de méthode, de concept et d'outils, vous savez à la fois raisonner système et gérer des cas individuels. Votre pratique des évaluations, bilans, entretiens est éprouvée et votre motivation pour les Ressources Humaines démontrée. Votre très bonne culture générale et votre ouverture d'esprit sont évidemment indispensables pour ce poste basé à Paris ouest, qui implique des déplacements.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la référence C 65AZ à Olivier Chaumette, OC Conseil, Tour Corosa, 3 rue E. et A. Peugeot, 92500 Rueil-Malmaison.

OC CONSEIL
Ressources humaines
PARIS LONDRES BARCELONE DÜSSELDORF

Association pour la Formation Professionnelle dans le Bâtiment et les TP des Bouches-du-Rhône recherche

UN DIRECTEUR POUR SON C.F.A. DE MARSEILLE

Profil :

Formation supérieure (bac + 2 minimum). 5 ans d'expérience dans l'enseignement général ou technique.
Compétence, d'organisation et fortes capacités relationnelles.
Expérience de la Direction d'un Établissement de formation ou de fonction Formation en Entreprise.

Missions :

Gestion et représentation du Centre dans les instances professionnelles. Elaboration des programmes.

Adresser C.V., photo et prétentions à : M. le Président de l'AFPBTP 13, 205, rue Albert-Einstein, Z.I. les Milles, BP 197, 13795 AIX-EN-PROVENCE Cedex 03.

SECTEURS DE PO…

INSERM

Informaticien

Ingénieur de haut niveau

Chef de marché export

Responsable de zone export

Monétel

ADMINISTRATI… DES ENTREPRIS…

DES COMPÉTENCES ET … POTENTIEL D'ÉVOLUTIO…

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINE…

SECTEURS DE POINTE

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion- Finance - Ressources Humaines - Juridique

SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères

FORMATION PROFESSIONNELLE

COMMUNICATION

Avant de l'implanter en France, aux Pays-Bas et en Belgique

La CLT et Walt Disney lancent Super RTL en Allemagne

Un « Mickey Mouse » rigolard aux côtés de l'austère logo de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) : c'est dans un communiqué commun que la Walt Disney Company, l'un des « grands » de la production cinématographique et audiovisuelle américaine et des parcs de loisirs, et la CLT, groupe multimédia luxembourgeois essentiellement tourné vers la télévision (80,6 % de son chiffre d'affaire 1993), ont dévoilé lundi 22 août leur projet de nouvelle chaîne de télévision allemande.

Lancée en *« partenariat »*, résolument *« familiale »*, Super RTL devrait commencer à émettre sur le câble à partir au mois de janvier 1995 et proposer dix-huit heures par jour *« des films, des séries, les dessins animés les plus populaires de Disney »* ainsi que des *« divertissements »*, tous publics et tous âges. Après une prise de participation de plus de 25 % dans la télévision matinale britannique GMTV, la firme californienne Walt Disney s'attaque à l'Allemagne en tentant d'exporter son Disney Channel, une chaîne payante lancée il y a onze ans aux Etats-Unis et qui y connaît un joli succès (plus de sept millions d'abonnés). A Buena Vista International Television (BVI-TV), filiale basée à Londres et spécialisée dans la vente et la distribution internationale de productions télévisées Disney, on récuse toutefois la comparaison avec la chaîne américaine, en précisant qu'il s'agit de deux modèles bien différents : Super RTL sera diffusée sur le câble (des négociations pour la diffusion par satellite sont en cours) et sera financée par la publicité.

De son côté, la CLT confirme ses ambitions allemandes : le groupe luxembourgeois, qui réalisait déjà en 1993 plus de 60 % de son chiffre d'affaires outre-Rhin, continue sa percée dans un pays qui reste *« le plus important marché publicitaire européen »*. Avec RTL-Télévision (ex-RTL Plus), première chaîne privée allemande, et RTL 2, chaîne « jeune » lancée en mars 1993, Super-RTL vient « boucler » le *« mini-bouquet allemand de trois chaînes »* dont rêvaient les responsables de la CLT à Luxembourg (*le Monde* du 10 juin). Les deux partenaires envisagent toutefois de décliner la nouvelle chaîne thématique au sein d'*« autres marchés européens »*. A la CLT, on précise qu'il s'agira des pays où le groupe multimedia est déjà solidement implanté : les Pays-Bas (RTL 4 et RTL 5), la France (RTL-TV, M 6, Série Club, Multivision) et la Belgique (RTL-TVi).

Ar. Ch.

ÉTATS-UNIS : mort d'Irvin Horowitz, ancien rédacteur en chef du «New-York Times». – Irvin Horowitz, ancien rédacteur en chef du *New-York Times* pendant plus de trente ans, est mort, samedi 20 août, à Hyannis (Massachusetts). Il était âgé de soixante-neuf ans. Entré au quotidien new-yorkais en 1957, Irvin Horowitz fut dans les années 60 rédacteur en chef adjoint de l'édition internationale basée à Paris. Irwin Horowitz avait pris sa retraite en 1991.

GRANDE-BRETAGNE : «The Sun» augmente son prix de vente de 10 %. –Le quotidien populaire *The Sun*, dont le tirage – 4,2 millions d'exemplaires – est le plus important de la presse britannique, a augmenté lundi 22 août son prix de 20 à 22 pence (soit 1,80 franc). Selon le journal, cette hausse de 10 % est due *« à la hausse des coûts »* du papier et de l'imprimerie. Le quotidien, qui appartient au groupe de Rupert Murdoch, fer de lance de la guerre des prix en Grande-Bretagne (*le Monde* du 30 juin), reste malgré tout le moins cher des journaux populaires, ses concurrents étant vendus entre 25 et 32 pence. C'est un autre quotidien du groupe de M. Murdoch, le prestigieux journal conservateur *The Times*, qui est désormais le moins cher du pays puisqu'il est vendu au prix de 20 pence.

Alors que le présentateur du « 19/20 » a repris ses fonctions

La société des journalistes de France 3 vote une motion de défiance contre Eric Cachart

La société des journalistes de France 3 (qui compte 108 membres) a voté, lundi 22 août, une motion de défiance contre Éric Cachart, présentateur et rédacteur en chef adjoint du journal télévisé, le « 19/20 ». Sur les 52 journalistes présents à la rédaction – 49 étant en vacances –, 46 se sont prononcés pour cette motion et 6 contre.

Le présentateur avait été suspendu d'antenne, début juillet, par la direction de France 3, pour avoir fait la promotion, à l'écran, d'un château-hôtel dont sa femme est propriétaire. La direction de la chaîne lui a récemment infligé un blâme avec inscription au dossier (*le Monde* du 20 août). Mais le journaliste a repris la présentation du « 19/20 », lundi 22 août, sur proposition de la direction.

Dans un entretien au *Parisien* du mardi 23 août, Eric Cachart explique : *« Je n'étais pas dans le cadre de mes obligations professionnelles. Je ne présentais pas le journal, je n'étais pas dans mon activité de journaliste. J'étais dans ma région, invité de l'émission « Autour du Tour », où l'on a parlé des beautés de la Vienne et de la région. A une question posée, j'ai confirmé une information déjà publiée, et sans en vanter les mérites... »* Se fondant sur le fait que la *« direction lui avait proposé de reprendre normalement la présentation du journal »*, Eric Cachart *« en déduit »* qu'il est *« toujours à même d'honorer la confiance qui lui est prodiguée »*.

Pour publicité clandestine

Le CSA demande au gouvernement de sanctionner Canal Plus

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a saisi discrètement, mardi 2 août, Nicolas Sarkozy, ministre du Budget, chargé de la communication, d'une demande de sanction à l'encontre de Canal + pour *« méconnaissance »* du décret interdisant la publicité clandestine. Le régime spécifique de Canal + ne permet pas au CSA de sanctionner directement la chaîne. Les « sages » ont donc demandé une *« sanction »* pour des *« débordements »* constatés dans certaines émissions, notamment en faveur du magazine *Actuel* dans l'émission « La nuit de la provocation et du mauvais goût » et *« la présentation complaisante »* de cassettes vidéo dans « Nulle part ailleurs ». Le CSA avait indiqué, en juillet dernier, dans son bilan 1993, que la chaîne cryptée *« avait contrevenu à plusieurs reprises »* à la réglementation publicitaire.

Deux émissions – « Nulle part ailleurs » et « la Grande famille » – avaient déjà été mises en cause par le CSA pour *« promotion excessive de certains produits »*, alcools et cassettes vidéo, à l'antenne. Saisi par le CSA, le gouvernement avait, en janvier dernier, *« notifié une mise en demeure »* à Canal +. La nouvelle saisine, qui porte sur des infractions intervenues en 1994, a lieu alors que le gouvernement étudie son projet de décret sur les chaînes cryptées qui devrait fixer de nouvelles obligations pour Canal +.

DANS LA PRESSE

L'affaire Carlos-Vergès

International Herald Tribune : « Les Français, qui ont pourchassé Carlos pendant vingt ans, méritent des applaudissements. Et les Soudanais ont droit aux remerciements – non à l'absolution, en raison de leurs liens avec d'autres terroristes internationaux – pour leur coopération dans la capture. L'emprisonnement de Carlos fait du monde un endroit à peine plus sûr. »

The Times (Charles Bremner) : « Les précédents responsables des services secrets ont réfuté hier les accusations selon lesquelles le président Mitterrand aurait jadis ordonné l'assassinat de l'avocat parisien défenseur de Carlos. Leurs démentis donnent cependant un coup de projecteur sur l'usage du meurtre comme outil par l'État français. [...] La France n'a jamais été dégoûtée, comme le sont d'autres pays, de reconnaître l'usage de la violence au nom de la raison d'Etat. »

France-Soir (Bernard Morrot) : « Faut-il s'en offusquer ? Tant que les terroristes ne seront pas complètement isolés, tant que le rapport de forces entre les États qui les soutiennent et ceux qui les combattent ne sera pas favorable à ces derniers, on voit mal quel autre moyen pourrait être utilisé contre les « idéologues » qui confondent le couteau de l'égorgeur avec le glaive de la justice. »

Le Figaro (Georges Suffert) : « Les médias sont des enfants. On peut les jeter sur quelque piste que ce soit. Au bout de quelques mois de ce sport, personne ne saura plus exactement qui on juge et à propos de quoi. Avec l'épisode Vergès-Barril, nous venons d'avoir un échantillon de ce qui nous attend. Rendez-vous après les vacances du juge. Constatons pour le moment que l'affaire Carlos a explosé en mille morceaux. Il va falloir en revenir à l'essentiel : les attentats et les morts. »

La Tribune-Desfossés (Kathleen Evin) : « Méfiant comme il l'est, on peut penser que, si François Mitterrand avait vraiment voulu se débarrasser discrètement de quelqu'un, plutôt que d'en confier la mission à ceux qui allaient si brillamment s'illustrer dans l'affaire du *Rainbow-Warrior*, il aurait choisi une voie plus sûre. Par exemple, piquer d'épingles une statuette de cire. Ce n'est en tout cas pas plus incroyable que les contes à dormir debout que l'on nous sert en ce moment. »

InfoMatin (Annette Kahn) : « Notre mois d'août s'éclaire des rodomontades de Jacques Vergès. Qui peut croire sérieusement à ses révélations de carton-pâte, ses mauvais romans de gare ? Chaque jour, ce maçon soigneux, à défaut d'être un avocat rigoureux, ajoute une nouvelle pierre à son entreprise de déstabilisation d'une société qu'il hait. »

L'Humanité (Gilles Smadja) : « Les enjeux sont réels et le débat mérite d'être mené. Mais pas comme ça. Pas en offrant à un Paul Barril, ex-formateur de mercenaires et ex-accusé de manipulations en tout genre, le rôle de héros télévisé de la transparence. Pas en donnant aux moindres rumeurs et ragots le statut de révélations. Pas en présentant les archives de l'ex-police politique est-allemande comme la bible de la transparence. »

RTL (Christine Clerc) : « J'ai découvert qu'une information venait d'être ouverte contre Paul Barril *[dans l'affaire des Irlandais de Vincennes]*. D'où peut-être sa contre-attaque. Quant à Vergès, on dirait que c'est toujours la même chose qui le pousse. Un soir du procès Barbie, je lui ai demandé : *« Pourquoi haïssez-vous la France ? » Oh, pas la France,* m'a-t-il répondu, *mais les Français »*.

CARNET

Naissances

– Eliane, Emmanuel et Guillaume,
sont fiers de
Mathieu SAUNIER, Odile GINOCCKI
et

Charlotte,

née à l'heure où les lions vont boire.

Décès

– Les familles Bazi, Lemaire, Goumiri,
Tous les parents et alliés,
Tous les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Belkacem BAZI,
cinéaste,

survenu à Paris le 22 août 1994, des suites d'une longue maladie.

La levée du corps aura lieu le mercredi 24 août, à 14 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif.

L'inhumation aura lieu à 14 h 15, au cimetière d'Arcueil, 17, avenue Paul-Vaillant-Couturier.

Pierre BUGEANT

nous a quittés le 20 août 1994, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu ce jour, à Niort.

Faurs,
79160 Saint-Maixant-de-Beugné.

– Les adjoints au maire,
Et les conseillers municipaux de Montauban,
Le personnel de la mairie,
ont le regret de faire part du décès de

Hubert GOUZE,
maire de Montauban,

le samedi 20 août 1994.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 22 août, en la cathédrale de Montauban.

– Le directeur,
Le conseil d'administration,
Les membres du personnel du centre hospitalier,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Hubert GOUZE,
maire de Montauban,
président du conseil d'administration du centre hospitalier,

survenu le 20 août 1994.

(Le Monde *du 23 août.*)

– M. Théodore Choidas,
son fils,
Alcibiade, Constantin et Hélène,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Rena KYRIAKOU,
chevalier de l'ordre
des Arts et des Lettres,

survenu le 10 juillet 1994, à Athènes (Grèce).

3, rue Alexandre-Soutsou,
Athènes 106 71 (Grèce).

– Plougastel-Daoulas.

S.E. Mgr André PAILLER,
archevêque émérite de Rouen,

s'est éteint le 16 août 1994.

Il repose auprès de ses parents, dans sa terre natale, à Henvic (Finistère).

Une messe en sa mémoire sera célébrée le samedi 10 septembre 1994, à 10 h 30, en la cathédrale de Rouen.

(Le Monde *daté 21-22 août.*)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Bonka Petrovitch,
son épouse,
Mme Anka Petrovitch,
sa mère,
Mme Radmila Cvoric,
sa sœur,
M. Cvetko Cvoric,
son beau-frère,
Ses neveux,
Jovana et Pierre-Henri Gobin,
Françoise et Alexandre Cvoric,
Et ses petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Alexandre Sacha PETROVITCH,
réalisateur et scénariste de cinéma,
chevalier de l'ordre
des Arts et des Lettres,
membre de l'Académie européenne
du cinéma et de la télévision,
professeur à l'Académie
d'arts dramatiques à Belgrade,

survenu à Paris, le 20 août 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 août, à 16 heures, à la chapelle du cimetière du Père-Lachaise.

L'inhumation aura lieu après la cérémonie religieuse, dans le caveau de famille, à la cinquante-septième division.

93, rue de la Faisanderie,
75016 Paris.

(Le Monde *du 23 août.*)

Messes anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Jean REYRE,

décédé le 24 août 1989, une affectueuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée le 24 août.

Anniversaires

– Il y a dix ans disparaissait, à l'âge de cinquante-neuf ans,

René DESLANDES.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Il y a vingt ans, le 24 août 1974, disparaissait brutalement,

Pierre-Louis FALAIZE,
ambassadeur de France.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Odette Falaize,
Charlette et Michel Blanc,
Monique Vincent-Falaize,
Geneviève et Gilbert Cornu.

Communications diverses

Ecole spéciale d'architecture
Rentrée automne 1994

Bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1994 :
– l'examen d'admission se déroulera le jeudi 1er septembre;
– retrait des dossiers : ESA, établissement privé d'enseignement supérieur, 254, boulevard Raspail, Paris-14e;
– dépôt des dossiers avant le 26 août;
– rens. : tél. : 16 (1) 40-47-40-00. Fax : 43-22-81-16.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

ARTS

HENRI HAYDEN à Troyes

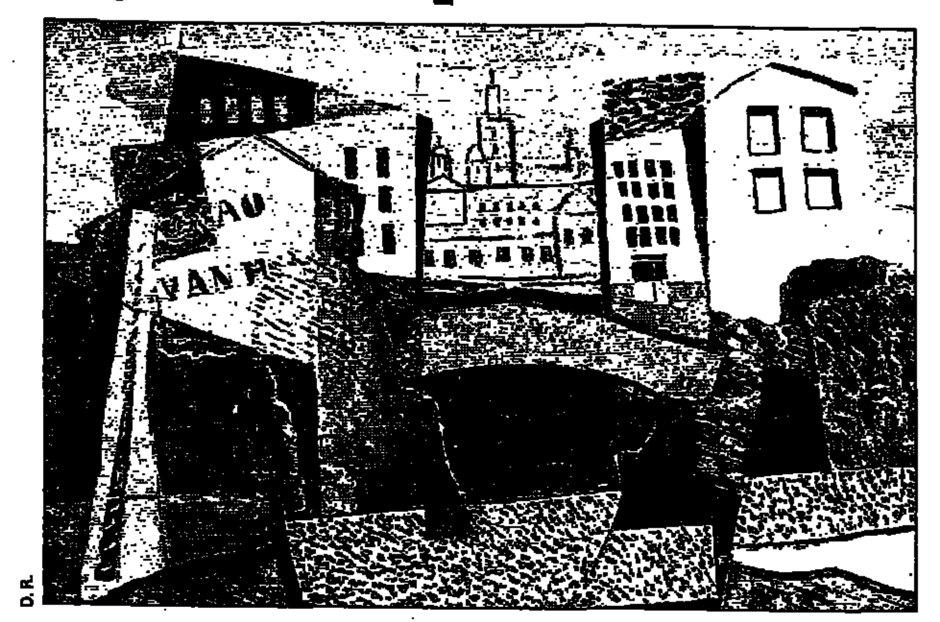
L'énigme d'un crépuscule

TROYES
de notre envoyé spécial

Jusqu'ici Henri Hayden était un peintre pour *happy few*, n'ayant guère attiré la curiosité des historiens et seulement celle de quelques amateurs éclairés et discrets. Désormais, il est un peintre pour amateurs d'énigmes, grâce à une exposition qui ne les résoud pas, mais a du moins le mérite de les révéler, nombreuses, étranges, plus étranges et nombreuses qu'on ne l'aurait cru. Hayden n'est pas, comme il serait commode de l'affirmer, un cubiste de la deuxième génération, un maître de deuxième ordre, un suiveur adroit qui aurait traversé le siècle et ses esthétiques à la remorque d'un paquebot appelé Picasso.

Sa navigation fut plus aventureuse, son itinéraire moins prévisible. Il commence à Varsovie, où Hayden naît en 1883, fréquente à la fois l'Ecole polytechnique et celle des beaux-arts, choisit la seconde, et, comme tant d'autres, de Brancusi à Lipchitz, de Soutine à Gris, décide de se rendre à Paris. Il s'y établit en 1907, autrement dit l'année des *Demoiselles d'Avignon* et des premiers paysages cézanniens de Derain et de Braque. De cela, il ne sait rien et se rallie à la dernière avant-garde qu'il connaisse, celle de Gauguin et de l'école de Pont-Aven. Il a près de vingt ans de retard, mais il l'ignore. En 1908, il se rend à Pont-Aven, l'année suivante au Pouldu, où il revient plusieurs fois, jusqu'en 1912. Autant de pèlerinages, autant de marines dans la manière, non point de Gauguin lui-même, mais de ses imitateurs dociles.

Hayden n'abandonne leur parti que lentement. En 1912, il se rend encore en Bretagne, mais pour y peindre une *Femme à l'éventail* en forme de trahison : Gauguin renié, Cézanne l'emporte. Les formes se durcissent et se cristallisent en polyèdres, arêtes anguleuses, plans coupés à angle droit. La nature-morte avec personnage associe le compotier – objet fétiche de tout cézannien consciencieux –, la nappe blanche, les draperies et les vêtements aux plis cassés, la perspective plongeante, l'harmonie bleue et verte et un objet que Cézanne n'avait pas songé à représenter en dépit de sa géométrie, le phonographe. Son pavillon octogonal, son coffre cubique, le disque noir : autant de formes nettes et régulières. Le cubo-cézannisme que Picasso et Braque pratiquaient en 1908 enchante Hayden. Il l'adopte d'enthousiasme, il se convertit, il le proclame, il expose des *Joueurs d'échecs*, cousins des *Joueurs de cartes* de son inspirateur. Il lui emprunte jusqu'au motif de l'Arlequin.



D.R.

Paysage cubiste d'Henri Hayden, 1921.

Des natures mortes post-cubistes

Ralliement tardif, à nouveau. Gauguinien en 1908, cézannien en 1914, Hayden poursuit une modernité qui se dérobe et dont il ne saisit que la traîne – jusqu'à ce que le mouvement s'inverse, jusqu'à ce que le retard se révèle avance et avantage. Première surprise : pendant la guerre, Hayden fréquente Lipchitz, Gris, Severini et Picasso. Il exécute alors, brutalement, sans rien qui les annonce, quelques natures mortes non pas cubistes, mais post-cubistes. Il se retrouve ainsi, sans être passé par les périodes dites analytique et synthétique, directement en phase avec ce que Picasso expérimente justement, le mélange des genres, le trompe-l'œil, le pointillisme, les effets de matière et de découpage.

Mieux même : plus à l'aise qu'il ne l'avait jamais été, il fait mieux qu'accompagner Picasso dans ses recherches, il le comprend, il le précède même. En 1920, il achève *les Trois Musiciens*, grande composition ironique et baroque antérieure d'un an – antérieure cette fois – aux *Trois Musiciens* de Picasso, figures non moins bouffonnes sous un titre et une composition identiques. Parmi eux, l'Arlequin et le Pierrot, dont Hayden s'était emparé dès 1914. Coïncidence ? Il se peut. Il se peut aussi que l'Espagnol ait regardé attentivement les toiles du Polonais, en un temps où ils se rencontraient presque quotidiennement. L'hypothèse vaudrait sans doute d'être vérifiée.

Deuxième surprise : après une époque si faste, l'œuvre de Hayden perd l'essentiel de son inventivité. Les références l'encombrent. Le peintre oscille entre trop de modèles trop à la mode, Modigliani et Matisse, Derain et Dufy. Il s'écarte du cubisme, il voyage dans le Midi et en Normandie, il expose assez souvent à Paris, il est honorablement connu et cependant sa peinture manque de force. Les circonstances aggravent le mal : sous l'Occupation, Hayden doit se cacher dans le Vaucluse, son atelier parisien est entièrement pillé, ses toiles disparaissent sans retour. La fin, une fin mélancolique, semble proche. En 1953, un autoportrait paraît l'annoncer.

Fausse nouvelle. En 1953, à l'âge de soixante-dix ans, Hayden est à la veille de sa grande, de sa meilleure période, de celle qui l'a préservé contre l'indifférence et a rassemblé autour de son nom un cercle d'initiés. Quelle période ? Celle d'une peinture sans modèles, sans souvenirs, libre, large, follement risquée, étonnamment neuve.

Le paysage et la nature morte naissent de l'expansion de vastes plans colorés, alors que le dessin se réduit à des courbes directrices et que l'intensité chromatique est à son paroxysme. A la simplicité de la composition répond la complexité des rapports colorés et la variété de la touche, tantôt en aplats denses, tantôt en vapeurs aux contours diffus. Hayden ose juxtapositions et superpositions exacerbées, jaune citron et rouge sang, carmin et violet. Il obtient des harmonies d'une puissance dont il n'avait plus donné d'indice depuis longtemps. Entre frontalité et profondeur, il construit l'espace par le contraste des plans, sans le secours de la perspective. Comment tout cela a-t-il été possible, si tard, pourquoi le crépuscule d'Hayden fut-il splendide, après une vie sans beaucoup d'éclat ? Il faudrait un biographe attentif pour l'expliquer, si tant est qu'un phénomène si singulier se laisse analyser.

Les vues de collines, de champs et de vallons inspirées par la région de La Ferté-sous-Jouarre – que lui avait révélée l'un de ses amis intimes, Samuel Beckett – sont, pour les plus réussies d'entre elles, d'une splendeur qui supporterait les comparaisons les plus dangereuses avec les Braque ultimes, avec les Dufy les plus chatoyants, avec les Mondrian d'avant l'abstraction auxquels elles font songer parfois. Le *Paysage d'Ussy* en gris de 1960, le très solaire *Paysage rouge et jaune* de 1967 portent cet art de la synthèse et de l'allusion à son plus haut point, jusqu'à la grâce. Quelques natures mortes, *la Pipe allemande* et *les Gâteaux*, ajoutent à l'éclat harmonique des tons l'élégance d'un traitement purement elliptique des objets. Cette époque bénie a duré près de vingt ans, jusqu'en 1970, jusqu'à la mort d'Henri Hayden, grand peintre *in extremis*.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000 Troyes ; tél. : 25-80-57-30. Jusqu'au 26 septembre.

Le feuilleton des « Trois Grâces »

Les Trois Grâces, du sculpteur italien Antonio Canova, sont au centre d'une interminable bataille entre le musée américain Getty, prêt à l'acheter une fortune, et le gouvernement britannique, qui voudrait que la célèbre sculpture reste sur son territoire (*le Monde* des 10 et 15 août). L'œuvre, achetée par le duc de Bedford, a été livrée en 1819 en Grande-Bretagne et exposée dans le parc de l'une de ses propriétés, l'abbaye de Woburn (au centre de l'Angleterre), jusqu'en 1989.

Cette année-là, elle a été vendue 1,2 million de livres (environ 10 millions de francs) par un héritier du duc, le marquis de Tavistock, pour régler une dette fiscale. L'acquéreur, une société basée aux îles Caïmans, dans la mer des Caraïbes, est prêt à revendre l'œuvre au Musée Getty de Malibu (Californie), qui a offert la somme de 7,6 millions de livres (plus de 63 millions de francs) pour son rachat. Emoi dans le Royaume-Uni. Le gouvernement britannique multiplie alors les procédures pour empêcher le groupe de quitter le pays. A deux reprises, le ministère du patrimoine a retardé de plusieurs mois l'octroi de la licence d'exportation, afin de donner le temps aux amateurs d'art britanniques de rassembler les fonds qui permettraient de contrer l'offre du musée Getty.

Début août, ceux-ci n'avaient pas atteint leur objectif – le Victoria and Albert Museum de Londres et les Galeries Nationales d'Ecosse (NGS), qui avaient lancé une souscription nationale, n'avaient réussi à réunir que 5,8 millions des 7,6 millions de livres nécessaires – quand, coup de théâtre, le fils du créateur du musée de Malibu, le milliardaire Jean-Paul Getty (le propre fils du fondateur de l'institution californienne), qui vit en Angleterre promettait 1 million de livres pour que la sculpture ne parte pas aux Etats-Unis.

C'est alors que Timothy Clifford, directeur des Galeries nationales d'Ecosse, commet une gaffe : il affirme publiquement que Jean-Paul Getty fait ce don pour gêner le musée créé par son père, avec qui il n'entretient pas de bonnes relations.

Encore 800 000 livres à trouver

Ce n'est effectivement pas la première fois que Jean-Paul Getty aide la Grande-Bretagne à « sauver » des œuvres d'art convoitées par le musée californien. En 1984, il avait donné 200 000 livres pour empêcher qu'une crucifixion du peintre siennois Duccio di Buoninsegna (XIII[e] siècle) ne quitte le musée de Manchester pour celui de Malibu. Mais le milliardaire, « offusqué » par les propos du directeur des Galeries nationales d'Ecosse, menace de retirer son offre. Timothy Clifford, immédiatemment tancé par le ministre du patrimoine, Stephen Dorrell, présente des excuses publiques à l'héritier Getty, qui maintient finalement sa proposition.

Malgré ce geste du milliardaire, la bataille n'est pas pour autant gagnée pour la Grande-Bretagne, qui doit encore trouver 800 000 livres pour racheter *les Trois Grâces*. Elle doit aussi faire face aux poursuites judiciaires brandies par les responsables du Musée Getty si la licence d'exportation ne leur est pas délivrée. Pour le moment, retirée du parc de l'abbaye de Woburn, la sculpture est à l'abri dans un endroit tenu secret. – *(AFP.)*

BRETAGNE D'OR ET D'ARGENT à Daoulas

Orfèvrerie bretonne

BREST
de notre correspondant

La Bretagne a été un grand centre de production d'orfèvrerie. La province possédait de nombreux ateliers installés aussi bien dans les petites que les grandes villes, surtout en basse Bretagne. L'abbaye de Daoulas rassemble 320 pièces, surtout religieuses, disséminées dans maintes églises et chapelles, que l'on ressort à l'occasion des cérémonies ou des processions – grandes croix en argent, reliquaires et calices. L'orfèvrerie civile fut probablement aussi développée, mais il n'en subsiste plus que de rares témoignages.

La richesse de la famille ducale des quatorzième et quinzième siècles, la prospérité économique bretonne consécutive à l'activité textile et au commerce avec les Flandres ou l'Espagne à l'époque moderne, expliquent ce fort engouement pour l'orfèvrerie (une quarantaine d'ateliers étaient actifs à Morlaix, au dix-septième siècle). Selon Francis Muel, conservateur de l'Inventaire du patrimoine en Bretagne, cette vogue n'a pas touché que la noblesse ou l'élite bourgeoise. Elle était ancrée dans toutes les couches de la population, spécialement dans le Léon et en Cornouailles. Mais ce sont les paroisses qui furent les principaux clients des petits ateliers où œuvraient maîtres, compagnons et apprentis.

Ces artistes ont dégagé un vrai style breton où se retrouvent de grands thèmes : l'orfèvrerie architecturale (miniatures des lieux sacrés, des chapelles) et l'orfèvrerie morphologique qui personnifie les saints, à travers un membre, main ou avant-bras, tel le trésor de Saint-Jean-du-Doigt.

GABRIEL SIMON

▶ « Bretagne d'or et d'argent » à l'abbaye de Daoulas (sur la route de Brest à Quimper), orfèvres de basse Bretagne du quatorzième au vingtième siècle. Jusqu'au 15 septembre.

MUSIQUES

La mort du chef d'orchestre Louis de Froment

Le chef d'orchestre français Louis de Froment est mort, le 19 août, à Cannes. Il était âgé de soixante-douze ans.

Louis de Froment n'était pas une star, mais un musicien dont la carrière, pour être restée à l'écart des grandes capitales de la musique, n'en appelle pas moins le respect par son engagement pour la diffusion de la musique, notamment contemporaine, auprès d'un large public. Le chef d'orchestre était de ces musiciens qui s'effacent derrière leur mission et servent la musique.

Né le 5 décembre 1921, Louis de Froment avait fait ses études musicales à Toulouse où il était né, puis au Conservatoire de Paris où il obtint, en 1948, son prix de direction dans les classes d'Eugène Bigot, Louis Fourestier et André Cluytens. L'année suivante, il fonde l'Orchestre du Club d'essai de la Radiodiffusion française. A la tête de cet ensemble, il dirige prioritairement la musique des jeunes compositeurs. Il fonde ensuite l'Orchestre de chambre Louis de Froment et devient directeur musical des casinos de Cannes, Deauville et Vichy : à cette époque, la loi contraignait les casinos à consacrer un pourcentage de leur chiffre d'affaire à la musique. Ces villes étaient donc d'importants centres musicaux qui accueillaient de grands chefs et de grands musiciens (de nombreux musiciens de l'Opéra de Vienne y prenaient leurs quartiers d'été).

A la fin des années 50, Louis de Froment dirige à l'Opéra-Comique et est directeur de l'Orchestre de chambre de Nice. En 1958, il est nommé directeur musical de l'Orchestre de RTL (Radio Télévision Luxembourgeoise). Il occupera ce poste jusqu'en 1980, année qui verra son remplacement par le chef d'orchestre autrichien Leopold Hager. Pendant vingt-deux ans, Louis de Froment accueille les plus grands solistes au Luxembourg. Grâce à RTL, ses concerts seront diffusés dans toute l'Europe. Les auditeurs français de la radio périphérique se souviennent avec émotion de ses prestations et du large répertoire que Louis de Froment a servi. Le chef a aussi enregistré de nombreux disques, notamment pour l'éditeur américain Vox dans les années 70.

On doit à Louis de Froment le plus bel enregistrement discographique du *Poème de l'amour et de la mer* d'Ernest Chausson. Un enregistrement Decca capté, dans les années 50, à Londres avec la mezzo Irma Kolassi en soliste. Cette interprétation n'a malheureusement jamais été rééditée sur disque compact.

ALAIN LOMPECH

BIBLIOGRAPHIE

L'état des troupes

250 CINÉASTES EUROPÉENS D'AUJOURD'HUI
Ouvrage collectif sous la direction de Gilles Garcia.
Europicture productions, 336 pages, 145 F.

En présentant les principaux réalisateurs européens en activité, ce guide tente de dresser le relevé des forces vives du cinéma du continent (de l'Atlantique à l'Oural). Outre les notices biographiques qui leur sont consacrées, les cinéastes sont classés par pays et par « catégories » : des pictogrammes indiquent le nombre de longs-métrages réalisés par chacun et la notoriété (reconnaissance du public et de la critique) dont il bénéficie dans son pays et à l'échelle européenne.

Souhaitant *« montrer la diversité et la richesse du cinéma européen »*, les auteurs de l'ouvrage ont tenté de mener de front deux approches dans une certaine mesure contradictoires, en proposant un choix à la fois large et sélectif. Que l'un des critères de ce choix consiste à ne mentionner que les auteurs de films sortis en France limite nécessairement l'entreprise, et la fausse en partie, notamment en ce qui concerne les jeunes réalisateurs et les cinématographies peu diffusés : quarante-neuf noms de metteurs en scène ayant réalisé au maximum trois longs-métrages sont ainsi sélectionnés, ce qui est soit trop, soit pas assez. De même, le choix parmi eux des douze Français relève d'un certain arbitraire.

Au classement par nationalités, la France arrive largement en tête avec soixante-quinze noms, loin devant l'Italie, avec trente-quatre réalisateurs, ce qui correspond à une réalité et en même temps occulte en partie cette « diversité », bien nécessaire quand les films européens attirent seulement 5 % du public continental hors de leurs frontières nationales, tandis que les productions hollywoodiennes mobilisent plus de 80 % de ce même public.

J. Se.

CINÉMA : le « Don Quichotte » inédit d'Orson Welles à Edimbourg. – L'un des longs-métrages inachevés du grand cinéaste américain a été projeté au cours du Festival d'Edimbourg. Welles avait commencé à tourner son adaptation de *Don Quichotte* en 1954, mêlant les éléments contemporains aux scènes d'époque. Il y est revenu à de nombreuses reprises jusqu'à sa mort en 1985, sans parvenir à la mener à terme. Des versions moins complètes avaient déjà été montrées au cours d'autres manifestations (notamment au Festival de Cannes et à l'Exposition universelle de Séville). L'Espagnol Juan Amalbert a passé ces dernières années à rechercher les bobines du film, que le réalisateur avait confiées à la garde de plusieurs de ses amis en Europe et aux Etats-Unis, et s'est consacré à leur restauration. La version projetée à Edimbourg est la première qui comporte la voix-off du réalisateur. – *(Reuter).*



numéro de juillet/août 1994

Les défaites des Nations unies

Somalie, Yougoslavie, Rwanda...

L'ONU, sans cesse sollicitée, se révèle incapable d'assurer la paix dans le monde. Faut-il renégocier la Charte des Nations unies ?

Mexique : la grande fracture

Révolte des Indiens au Chiapas, assassinats politiques : à la veille de l'élection présidentielle, la fièvre monte à Mexico.

Vacances sans voyage

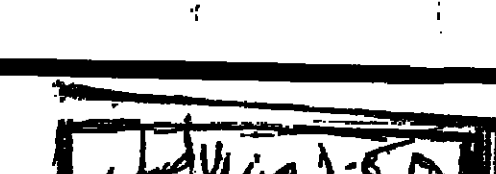
Quatre écrivains racontent pourquoi ils ont décidé de rester chez eux cet été.

Les chefs d'entreprise et les « affaires »

De Didier Pineau-Valencienne à Pierre Suard, la liste des chefs d'entreprise s'allonge. Patrons de droit divin, ils doivent désormais rendre des comptes aux actionnaires et aux juges. Jusqu'où sont-ils responsables ?

A lire dans





EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX [illegible]



Corrigé des variations saisonnières

Le commerce extérieur de la France a été excédentaire de 6,3 milliards de francs en juin

La balance commerciale de la France continue, mois après mois, d'être largement excédentaire. En juin, les exportations (115,2 milliards de francs) ont dépassé les importations (107,1 milliards) de 8,1 milliards de francs. Sur les six premiers mois de l'année, le commerce extérieur dégage ainsi un solde positif de 37,8 milliards de francs, supérieur à celui accumulé l'année dernière sur la même période (35,8 milliards de francs). Cela pour les données brutes.

L'excédent de juin est un peu moins important (6,3 milliards de francs), une fois les chiffres corrigés des variations saisonnières, corrections qui donnent une meilleure image de la tendance actuelle. Les exportations atteignent alors 105,2 milliards de francs, en recul de 3,8 milliards par rapport au niveau très élevé de mai. Par rapport à juin 1993, les ventes à l'étranger progressent fortement : de 8,5 % en valeur, soit un peu plus vite que les importations qui se sont inscrites à 99 milliards en juin et augmentent de 7,3 % sur un an. Ce qui, sur le premier semestre, dégage un excédent de 37,5 milliards de francs, un peu supérieur à celui du premier semestre 1993 (35 milliards de francs).

Les exportations au cœur de la croissance

Sur l'ensemble du deuxième trimestre, les exportations progressent de 4 % en valeur par rapport au premier trimestre ce qui correspond à un rythme annuel de 16 %, les importations augmentant de 2,1 % sur le premier trimestre, soit à un rythme annuel de 8,5 %. Le moteur actuel de la croissance est donc bien constitué par les exportations.

Par secteur, la balance des produits manufacturés est excédentaire de 3,8 milliards de francs en juin (+ 3,4 milliards pour le seul matériel civil). Il a été livré dix Airbus en juin pour 3,7 milliards de francs, soit à peu près comme les derniers mois. Il est intéressant de noter que les achats à l'étranger de biens d'équipement professionnels ont atteint 24,8 milliards de francs par mois en moyenne au cours du deuxième trimestre contre 22 milliards pendant la même période de l'année dernière, ce qui représente une progression de 12,7 % en un an. Il y a peut-être là les premiers signes d'une reprise de l'investissement en France.

Le solde de la balance des produits agro-alimentaires a été largement positif en juin (+ 3,7 milliards de francs après + 2,8 milliards en mai), tandis que le déficit énergétique s'établissait à 5,8 milliards de francs.

Par zone, la balance commerciale de la France reste excédentaire par rapport à l'ensemble des pays de l'Union européenne (+ 1,2 milliard) grâce notamment à un quasi-équilibre de ses échanges avec l'Allemagne. Par rapport à l'ensemble des pays industrialisés, hors Europe, nos échanges sont déficitaires de 3 milliards de francs en juin, du fait notamment de nos déficits bilatéraux avec les Etats-Unis (– 1,4 milliard de francs) et le Japon (– 2,2 milliards).

La morosité des marchés financiers

Faiblesse du dollar

Suite de la première page

Pour ajouter à l'imbroglio, les deux banques centrales qui comptent sur les marchés, la Réserve fédérale et la Bundesbank, envoient des « messages » qui confortent les craintes des uns et des autres.

Après avoir salué, un temps, la décision prise, mardi 16 août, par la Réserve fédérale de porter de 4,25 % à 4,75 % son loyer de l'argent au jour le jour, les détenteurs de capitaux sont de plus en plus nombreux à juger maintenant cette hausse insuffisante. Elle visait pour l'essentiel à rassurer sur tout risque de dérapage inflationniste ou de surchauffe de l'économie américaine et n'y est pas complètement parvenue. Une fois encore une hausse des taux par la Banque centrale américaine produit chez certains opérateurs l'effet inverse du but recherché.

Conséquence de cette morosité générale : le dollar a chuté de 100,83 yens mercredi 17 août à 98,13 yens mardi 23 août dans la matinée après des interventions de la Banque du Japon pour soutenir la devise américaine. Le billet vert est même passé quelques instants sous les 98 yens pour la première fois depuis plus d'un mois. Il a également perdu du terrain face au deutschemark, revenant à 1,5310 DM et au franc à 5,2570 francs. Du côté des obligations, le taux des bons du Trésor américain à 30 ans est remonté en flèche de 7,37 % à 7,55 %.

Selon un scénario désormais classique : la déprime du billet vert a entraîné dans son sillage une chute des obligations qui a provoqué à son tour un repli assez sensible des marchés d'actions. Les Bourses européennes ont nettement accusé le coup lundi 22 août : Francfort a terminé la journée en baisse de 1,20 %, Paris de 1,43 %, Londres de 0,65 % et Zurich de 0,8 %. A Paris, l'indice CAC 40 est repassé en dessous du seuil des 2 000 points et un peu plus tard dans la soirée Wall Street a perdu 0,10 %.

D'un côté, donc, la crainte de la surchauffe et, de l'autre, celle d'une reprise finalement trop faible. La première alimentée en quelque sorte par la Réserve fédérale et la seconde par la banque centrale allemande. La décision prise jeudi 18 août par la Bundesbank de ne rien faire et de laisser ses taux directeurs inchangés signifie ainsi aux yeux de nombreux observateurs la fin de la baisse des taux courts en Europe. La hausse du loyer de l'argent en Suède et en Italie à la mi-août pour défendre la couronne et la lire avaient déjà provoqué un accès de déprime en Europe. « *Le marché ne s'attend plus à un geste de la banque fédérale d'Allemagne le 1er septembre lors de la prochaine réunion de son conseil central. Quant à la Banque de France, qui a laissé ses taux inchangés lundi 22 août, elle n'a aucune raison de prendre une initiative autonome jeudi prochain à l'occasion de son conseil de la politique monétaire* », explique un analyste.

Une perspective d'autant plus inquiétante pour les marchés que les taux des obligations à 10 ans en Europe atteignent à nouveau des sommets à 7,93 % en France et 7,28 % en Allemagne et pourraient finir par mettre en péril l'ampleur de la reprise. Car du niveau réel (hors inflation) des taux à long terme dépend pour partie les décisions d'investissement des entreprises. La clé d'une reprise durable se trouve là. Mais l'automne ne semble pas devoir apporter de détente sensible, tant les marchés sont maussades. Ils ne paniquent plus vraiment comme ils ont pu le faire au printemps, mais s'empêtrent dans leurs contradictions craignant à la fois que la reprise soit trop forte et qu'elle soit trop faible.

ÉRIC LESER

Tarification en baisse pour neuf spécialités

Le gouvernement entame le réaménagement du prix des médicaments

Le ministère des affaires sociales a annoncé, lundi 22 août, une baisse de prix concernant huit produits pharmaceutiques qui devrait représenter une économie de 300 millions de francs en année pleine pour l'assurance-maladie. Les médicaments visés sont le Ciflox, l'antibiotique le plus vendu au monde, le Veinamitol, le Ketoderm, le Prepulsid, le Lanzor, le Mopral, l'Ogast et le Zoltum.

Ces baisses de prix, qui touchent sept laboratoires (Bayer, Roussel-Uclaf, Johnson et Johnson, Astra, Takeda et Rhône-Poulenc), s'inscrivent dans le sillage de l'accord-cadre conclu en début d'année avec l'industrie pharmaceutique. L'accord devait permettre de négocier des engagements « prix-volume », chaque laboratoire acceptant de voir réduit le tarif de certaines de ses spécialités en échange d'une stabilisation ou d'une faible augmentation de ses ventes.

Dans ces conditions, les groupes concernés par les décisions rendues publiques lundi pourront à l'avenir obtenir une revalorisation de certaines autres spécialités (même si ces décisions seront sans doute rendues publiques plus discrètement...). Au ministère des affaires sociales, on indique que deux premières conventions ont été signées avec les laboratoires suisse Ciba-Geigy et français Lactéol. Une quarantaine d'autres sont en cours d'élaboration.

Une politique de donnant-donnant

Alors que l'on relève, sur les six premiers mois de l'année, une baisse de 4,3 % des remboursements de produits pharmaceutiques, l'objectif affiché par les pouvoirs publics (une croissance limitée à 3,2 % pour les médicaments présentés au remboursement après 7,5 % en 1993) ressemble désormais moins à une contrainte qu'à un moyen de limiter les dégâts. Aussi les laboratoires commencent-ils à trouver quelque attrait à une politique de donnant-donnant qui, en outre, leur assure une certaine visibilité.

Reste que l'accord, cadre conclu avec le ministère des affaires sociales ne se borne pas à un simple toilettage tarifaire. Il impose également une limitation des actions de promotion (*le Monde* daté du 21-22 août) et un contrôle plus strict des autorisations de mise sur le marché.

J.-M. N.

Pour réduire ses charges

La Poste veut alléger son endettement

La Poste est trop endettée. Avec 36 milliards de francs d'emprunts, fin 1993, face à 9 milliards de francs de fonds propres, la charge de sa dette avait atteint 3,5 milliards de francs. Alors que, dans le même temps, l'entreprise publique affichait une perte de 1,235 milliard de francs.

Pour réduire sa dette et améliorer sa struture de bilan, La Poste vient donc, comme l'a révélé le quotidien *l'Agefi*, de lancer un appel d'offres auprès de six établissements financiers (BNP, Caisse des dépôts et consignations, CCF, Crédit lyonnais, Paribas et Société générale). La remise de la copie est prévue pour fin août en vue de boucler l'opération, si cela est possible, avant le 31 décembre.

Comme le Comptoir des entrepreneurs, le Crédit lyonnais ou, encore, le GAN – mais dans une optique différente, puisqu'il ne s'agit pas cette fois de créances douteuses –, La Poste envisagerait – mais pas exclusivement – de recourir à une opération de *defeasance*. Elle consisterait à loger le tiers de l'endettement obligataire de l'établissement public – de 7 à 10 milliards de francs – dans une structure *ad hoc*. Une grande partie de cet endettement ayant été réalisé à taux fixe élevé, l'opération de *defeasance* présenterait l'avantage non seulement de réduire l'endettement de La Poste, mais aussi de lui permettre de se refinancer aux taux actuels, meilleur marché.

La Poste se refusait à tout commentaire sur cette opération, mais plusieurs établissements bancaires ont reconnu travailler sur son appel d'offres.

Un mois après un krach retentissant

La banque russe MMM rouvre ses points de vente

Après deux semaines de fermeture, la société financière MMM a rouvert ses points de vente, lundi 22 août, initiative qualifiée de simple « *coup publicitaire* » par les autorités russes, qui n'ont toujours annoncé aucune mesure pour réguler le marché des valeurs près d'un mois après le krach retentissant de la société (*le Monde* du 30 juillet). Sergueï Mavrodi, président de la plus célèbre des « *sociétés d'investissement* » russes, dont l'effondrement a ruiné des centaines de milliers de personnes fin juillet, avait ordonné la fermeture de tous les points de vente lors de son arrestation pour fraude fiscale le 4 août. Mais jeudi 18 août, de la cellule où il est placé en détention provisoire, M. Mavrodi, qui revendique 10 millions d'actionnaires, avait ordonné la réouverture des bureaux afin que la cotation des actions puisse reprendre normalement.

Les petits porteurs lésés continuent à blâmer le gouvernement pour l'effondrement du système MMM, décrit par les autorités comme une « *pyramide* » ou « *chaîne* » classique où l'argent des nouveaux investisseurs sert à rémunérer les anciens. – (*AFP.*)

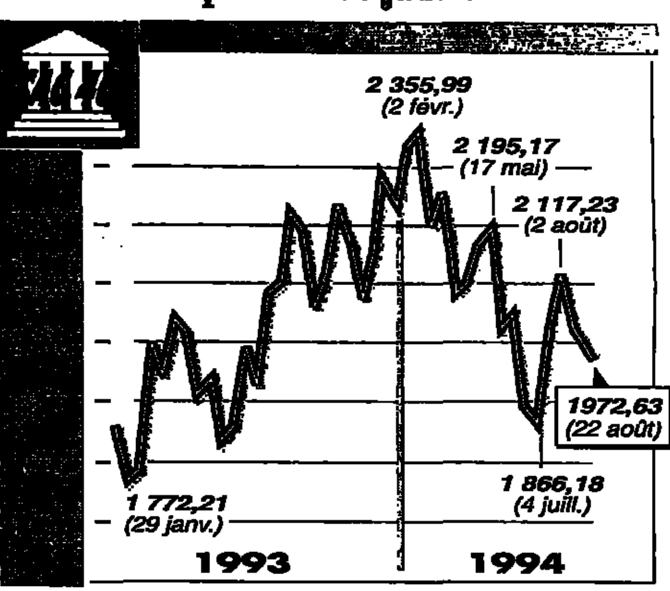
Un élevage géant de poulets dans les Emirats

Un élevage qui produira 4,5 millions de poulets vivants chaque année va commencer ses activités en novembre dans les Emirats arabes unis, annonce le directeur du projet, Rachid Doufallah.

L'Emirates Poultry Company (EPC), la société créée à cet effet et dont le siège est situé à 40 kilomètres de Dubaï, a été formée par le gouvernement des Emirats arabes unis ainsi que par des investisseurs originaires de la fédération et d'autres pays du Golfe. Selon M. Doufallah, il s'agit du « *plus grand projet de cette sorte au Moyen-Orient en termes de production, de capitaux et de technologie* ». La compagnie a déjà signé un contrat avec l'Allemagne pour l'importation chaque année d'environ cinq millions d'œufs destinés à fournir des poussins, d'une valeur de 1,15 million de dollars (8 millions de dollars environ).

Selon le directeur de ce projet, celui-ci permettra d'augmenter de près de 34 % la production de poulets des Emirats. – (*AFP.*)

La Bourse en baisse de 13 % depuis début janvier



Le CAC 40, indice composé des quarante plus grandes valeurs de la Bourse qui permet ainsi de mesurer l'évolution du marché français, a enregistré lundi 22 août une baisse de 1,43 %. Cet indicateur est repassé sous la barre des 2 000 points, qu'il avait réussi à franchir à la mi-juillet. Le rebond aura été de courte durée. Depuis les premiers jours de janvier, le recul des valeurs a atteint 13 %, et rien que pour le mois boursier qui s'achève mercredi 24 août les pertes avoisinent déjà les 3,4 %.

Se renforçant dans les produits de soins

L'américain Johnson & Johnson rachète Neutrogena

Le groupe de parapharmacie Johnson & Johnson se renforce dans les produits de soins. Neuf mois seulement après avoir racheté Roc pour 935 millions de francs au numéro un mondial du luxe LVMH (*le Monde* du 19 novembre 1993), le groupe américain a annoncé, lundi 22 août, qu'il reprenait le fabricant Neutrogena pour 905,9 millions de dollars (plus de 4,9 milliards de francs). Ralph Larsen, président du conseil d'administration de Johnson & Johnson, a immédiatement qualifié cette opération d'« *apport stratégique très important pour nos activités de soin de la peau et des cheveux* ».

Connu pour arborer sur ses produits le drapeau norvégien, Neutrogena est, en effet, spécialisé dans la fabrication de savons, shampoings et crèmes. Le nombre de ses salariés – 840 – est modeste, comme son chiffre d'affaires – 282 millions de dollars en 1993 (moins de 1,5 milliard de francs). Mais cette firme, basée à Los Angeles, est fort bien implantée en Europe. Ses récentes mésaventures commerciales sur ce marché, important pour elle, expliquent sans doute, pour partie, son désir de s'appuyer sur un groupe plus important. Daniel Lapouyade, patron de ses opérations européennes, avait démissionné la semaine dernière, sans explication. Son rachat permet, en tout cas, au groupe Johnson & Johnson d'ajouter une marque de renom à une gamme déjà étendue de produits vendus sans ordonnance. Moody's, firme new-yorkaise de notation financière, a ainsi immédiatement annoncé qu'elle maintenait à ce dernier sa note la plus élevée (triple A), en relevant que Neutrogena devrait profiter « *de l'efficacité du marketing et du réseau de distribution aux Etats-Unis et sur le marché international de Johnson & Johnson* ».

PORT D'ANVERS : excellent premier semestre. – Au cours des six premiers mois de l'année le trafic maritime du port d'Anvers a fortement progressé : + 14,4 % par rapport à la même période en 1993. 55,6 millions de tonnes de marchandises ont été embarquées ou déchargées pendant le premier semestre, juin ayant été particulièrement faste avec un trafic de 9,75 millions de tonnes (+ 15,23 % par rapport à juin 1993), a indiqué le 11 juin l'Association des intérêts portuaires d'Anvers, qui est le principal concurrent de Dunkerque et du Havre. Les trafics de produits pétroliers et de minerais ont très fortement augmenté. En revanche, le trafic des fers et aciers ainsi que celui des fruits a baissé.

ÉCONOMIE

Bilan de quatre ans d'embargo

L'Irak survit d'espoir

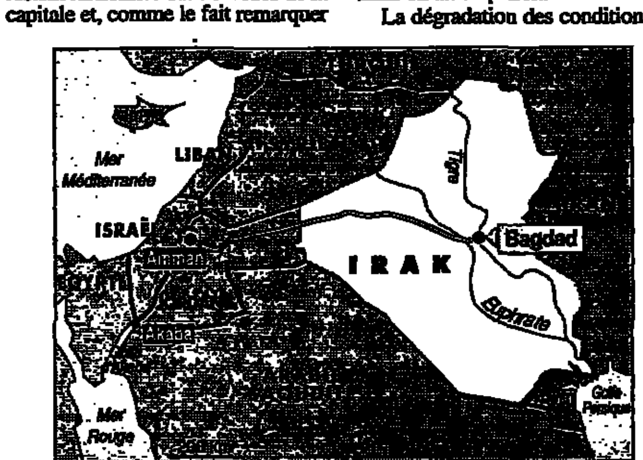
Suite de la première page

Pour avoir laissé publier par son administration un rapport faisant état d'une hausse des prix de 24 000 %, le ministre du plan, Samal Majid Faraj, vient d'être relevé de ses fonctions. Qu'importe le chiffre ! Un tour dans les marchés de la capitale suffit à mesurer l'ampleur des difficultés. Certes, en dépit de l'embargo, des marchandises sont disponibles : au souk *Arabia*, dans le centre de Bagdad, les boîtes de sardines sont estampillées *« made in Croatia »*. Et, si les piles électriques et les articles en plastique sont de fabrication locale, les biberons viennent d'Espagne, les sachets de lait en poudre de Hollande, les fournitures scolaires de Chine et le savon à barbe d'Istanbul...

Mais la plupart de ces produits sont hors de portée des bourses irakiennes : à la mi-août, il fallait une semaine de salaire d'un fonctionnaire pour se payer un tube de dentifrice, quinze jours pour s'offrir un kilo de viande. La spirale à la hausse semble ne jamais devoir s'arrêter avec son cortège de privations accrues. *« Il y a quatre ans, avec 300 dinars de revenus on vivait bien. Aujourd'hui, avec 3 000 dinars, on est condamné à être végétarien »*, résume un fonctionnaire. *« Je connais des familles qui n'ont pas mangé de viande depuis six mois »*, confirme le représentant d'une organisation internationale.

Le régime conforté

La brutalité du régime, sa poigne de fer n'est sans doute pas étrangère à l'apathie d'une population malmenée. Mais le bourrage de crâne n'explique pas tout. Pays à économie dirigiste, l'Irak offrait depuis longtemps à ses citoyens des logements à bon marché, une éducation et une médecine (de qualité) gratuites. Avec la guerre, il a su y ajouter un système de rationnement à l'efficacité remarquable. Farine de blé, riz, sucre, thé, savon... tous les Irakiens sous la tutelle de Bagdad bénéficient d'un approvisionnement minimum. Du coup, les mendiants restent rarissimes dans les rues de la capitale et, comme le fait remarquer un officiel, *« personne ne meurt de faim en Irak »*.



On ne meurt pas de faim mais on souffre de plus en plus de malnutrition. *« Quoique le système gouvernemental de rationnement a été augmenté, amenant la ration calorique quotidienne à 1 734 calories par jour et par personne, il ne fournit que les deux tiers de l'énergie indispensable »*, estime un rapport récent de l'UNICEF. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), également présente en Irak, n'est guère plus optimiste. Le système de rationnement, selon ses calculs, *« fournit la moitié du niveau calorique d'avant-guerre et sa qualité nutritionnelle est médiocre »*.

Ce que le pouvoir ne peut assurer, le marché devrait le procurer sans peine, d'autant que le gouvernement fixe chaque semaine le prix des denrées alimentaires de base – melon, pomme de terre, raisin, citrouille, dattes... Rien de plus abordable en théorie qu'un kilo de tomates (25 centimes le kilo). Mais en pratique rien de plus difficile à dénicher. Les commerçants les écoulent en catimini – *idem* pour les pommes de terre – à des prix quatre fois supérieurs au cours officiel. S'ils sont pris, ils encourent désormais un an de prison.

La dégradation des conditions de vie quotidienne pèse sur les catégories les plus faibles : les femmes et les enfants. *« Près de cent mille enfants »* sont morts dès le début de la guerre du Golfe et des sanctions qui ont suivi, selon l'UNICEF. La poliomyélite, la diphtérie, la rougeole font des ravages faute de vaccins. Les accidents à l'accouchement se multiplient. Les malformations à la naissance aussi.

Le tableau ne peut que se noircir avec le temps. *« D'ici deux mois, les problèmes d'approvisionnement en eau potable vont devenir dramatiques »*, prévient par exemple un responsable de l'UNICEF. Pour autant, l'accroissement des difficultés n'aura sans doute pas raison du régime irakien. *« Si les Américains espèrent faire tomber Saddam Hussein en maintenant l'embargo, ils peuvent laisser tomber. C'est l'inverse qui se produit »*, lance David Steel, l'ancien leader du parti libéral britannique, qui vient d'effectuer une visite dans la capitale irakienne.

Le fait est que les sanctions, loin d'affaiblir le régime, semblent paradoxalement l'avoir conforté. La fierté nationale joue, et un sentiment d'injustice prévaut. *« Nous avons fait tout ce que l'ONU nous demandait. Pourquoi l'embargo n'est-il pas levé ? Où est le respect des droits de l'homme dont les Américains se réclament ? »*, s'interroge une religieuse irakienne résumant un discours largement répandu dans la capitale.

Du point de vue économique, le bilan de quatre années de sanctions n'est guère plus probant. Blessée, sur les genoux, l'Irak vit au ralenti, économisant ses forces. Mais préparant déjà *« l'après-embargo »*.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Prochain article : Le pétrole paiera

Un mort et treize blessés dans l'explosion d'une voiture piégée à Bagdad

Un enfant a été tué et treize autres personnes ont été blessées lundi 22 août lorsqu'une voiture piégée a explosé devant les locaux du quotidien gouvernemental *el Joumhouriya*. L'agence irakienne d'information INA a accusé *« des agents à la solde des ennemis de l'Irak »* d'avoir commis l'attentat. INA ferait ainsi allusion à l'opposition irakienne. C'est le sixième attentat – connu – à la voiture piégée, en Irak, depuis décembre 1991.

L'Irak serait disposé à accepter les conditions de l'ONU pour une levée de l'embargo qui le frappe, a indiqué une source proche du ministère des affaires étrangères pakistanais, à l'issue d'une visite de trois jours au Pakistan du ministre irakien des affaires étrangères. Cette visite s'inscrivait dans le cadre des efforts de l'Irak pour obtenir l'appui des membres du Conseil de sécurité de l'ONU à *la demande de levée de l'embargo* qui interdit à l'Irak d'exporter son pétrole et d'avoir des relations commerciales avec d'autres pays. Après avoir accepté de soumettre son désarmement à une observation à long terme, Bagdad serait également disposé, selon la même source, à reconnaître l'indépendance du Koweït, à respecter les frontières de ce pays et à coopérer pour retrouver les Koweïtiens portés disparus à la suite de l'invasion.

Dimanche, lors de la réunion du conseil des ministres, le président irakien Saddam Hussein s'était déclaré convaincu qu'*« en traversant cette dernière phase de l'embargo,* [son] *pays sortira renforcé et guéri après que les ennemis auront échoué à atteindre leurs objectifs »*. – *(AFP.)*

Après la guerre, un hôtel de légende

BAGDAD

de notre envoyé spécial

La guerre du Golfe l'avait rendu célèbre : soupçonné par les Américains d'abriter un centre de télécommunications, il servit de lieu de regroupement des otages occidentaux. Et c'est de l'une de ses chambres que la chaîne d'information CNN fit vivre au monde entier en direct le bombardement de Bagdad. Aujourd'hui l'hôtel Al Rasheed, déserté par la clientèle étrangère et soumis aux restrictions, fait front et s'efforce de sauver les apparences. Il y réussit assez bien. Chambres climatisées, service irréprochable, snack-bar ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, musique d'ambiance... Le décor est douillet, l'ambiance reposante. N'était, incrustré dans le sol devant l'entrée, le portrait de l'ancien président Georges Bush que tout client est invité à piétiner, l'embargo paraîtrait bien loin.

La haute société de Bagdad ne s'y trompe pas. En fin d'après-midi, la canicule retombée, les habitués se retrouvent à la piscine de l'hôtel ou s'en vont échanger quelques balles sur les courts de tennis voisins. La nuit tombée, il y a toute chance de les rencontrer dans l'un des deux restaurants du Rasheed. La carte manque de choix, les portions sont chiches et toutes les boissons alcoolisées ont disparu. L'addition est pourtant hors de prix : un repas suffit pour engloutir *le salaire mensuel d'un Irakien.* Il y a encore quelques semaines une boîte de nuit et un casino accueillaient les privilégiés au premier étage. Gage donné à des islamistes dont on dit que l'influence progresse ? Ici, comme dans tout le pays, ils viennent d'être fermés par les autorités. Mais, malgré les efforts faits pour maintenir son standing, le Rasheed suinte d'ennui. Le long des coursives, les rares boutiques encore ouvertes attendent sans y croire l'improbable client. A l'agence d'Iraqi Airways, la compagnie aérienne nationale, dont tous les avions sont cloués au sol à l'étranger, les quatre employées bavardent des heures durant. A deux pas, le salon de coiffure et la boutique du photographe ont sombré depuis longtemps dans un coma commercial profond. L'hôtel ne s'anime vraiment que le jeudi soir lorsque des *cohortes de jeunes mariés, suivis* de leurs invités, envahissent le Rasheed pour y passer leur nuit de noces et poser devant la fontaine intérieure afin d'immortaliser l'événement. La légende tient bon.

J.-P. T.

REPÈRES

AGRICULTURE

Baisse de 9 % des cotisations sociales

Les cotisations sociales des agriculteurs vont baisser de 9 % en moyenne en 1994 par rapport à 1993, en raison d'un effort supplémentaire de l'Etat, qui remet 120 millions de francs dans les caisses du régime agricole, et d'une réforme du mode de calcul de ces cotisations. Le décret sur les taux des cotisations sociales agricoles pour 1994 fixe leur taux à 38,8 %. Ce taux est plus bas que celui prévu dans le projet de décret présenté en juillet par le gouvernement (39,3 %), mais plus élevé que celui de 1993 (37,8 %). La FNSEA et le CNJA ont dénoncé cette augmentation, alors que leur taux reste pourtant sensiblement inférieur à celui des salariés du régime général (41,35 %).

GRANDE-BRETAGNE

Révision à la hausse des chiffres de croissance

Les chiffres de la croissance britannique au deuxième trimestre et en rythme annuel ont été révisés à la hausse, lundi 22 août, en données provisoires corrigées des variations saisonnières. La progression du produit intérieur brut (PIB) au deuxième trimestre par rapport au premier est de 1 % et non plus de 0,9 %, et celle en rythme annuel atteint 3,7 % et non plus 3,3 % comme l'Office central de statistique (CSO) l'avait annoncé en juillet. Le chiffre définitif de la croissance du PIB en 1993 par rapport à 1992 est de 2 % contre 1,9 % initialement annoncé. Le gouvernement britannique table sur une croissance de 2,75 % en 1994.

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Hongkong accueillera en 1997 les réunions conjointes du FMI et de la Banque mondiale

Les conseils d'administration du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ont annoncé, lundi 22 août, avoir accepté l'invitation de la Chine pour que les réunions conjointes annuelles des deux organisations se tiennent à Hongkong du 23 au 25 septembre 1997. Le gouvernement britannique, dont le mandat d'administration de Hongkong expirera en juin 1997, a apporté son soutien à cette décision. Cette année, les réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI se dérouleront à Madrid fin septembre et début octobre. Elles se tiendront à Washington pour les assemblées annuelles de 1995 et 1996.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

LDDS Communications rachète son concurrent WilTel

Quatrième compagnie américaine de téléphone à longue distance derrière ATT, MCI et Sprint, LDDS Communications Inc. a annoncé, lundi 22 août, un accord *prévoyant le rachat des opérations de téléphonie de son* concurrent WilTel pour 2,5 milliards de dollars. Cet accord met fin à trois mois et demi de tentatives de LDDS Communications pour racheter WilTel, une filiale de Williams Cos., société spécialisée dans la construction d'oléoducs et de gazoducs. LDDS est le deuxième client de WilTel, constructeur dans les années 80 d'un réseau national de téléphone de fibres optiques. *LDDS* et Wil Tel ont réalisé, chacun, en 1993, un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de dollars (5,3 milliards de francs). La transaction doit encore recevoir le feu vert des autorités fédérales.

INFORMATIQUE

Hitachi prépare une offensive dans les ordinateurs PC

Le groupe japonais Hitachi envisage de se lancer, à grande échelle, sur le marché encombré des ordinateurs personnels. Le groupe a reconnu en effet, lundi 22 août, vouloir fabriquer et commercialiser pour la première fois ce type d'appareils en dehors *de l'archipel. Mais il s'est refusé à* confirmer un article du quotidien économique *Nihon Keizai* affirmant qu'il pourrait commencer sa production dès 1996 aux États-Unis. Hitachi devrait investir 100 milliards de yens (5,3 milliards de francs) pour porter ses ventes totales de PC, au Japon et à l'étranger, à 1,2 million d'unités au cours de l'année fiscale 1996 (s'achevant en mars 1997), contre 140 000 attendues cette année.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, le 22 août ▼ Dépitée

Déjà faible à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Paris a encore connu lundi un sérieux accès de déprime en raison notamment de la faiblesse persistante du dollar. En hausse de 0,15 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a très vite viré au rouge pour terminer la séance sur une perte de 1,43 % à 1 972,63 points.

A trois jours de la liquidation mensuelle, les pertes s'élèvent à 3,37 % *pour les quatre semaines écoulées et* à 13 % depuis le 1er janvier. Le repli s'est manifesté dans un marché un peu plus animé qu'au cours des séances précédentes, le montant des échanges atteignant 3,3 milliards de francs environ. Les cotations ont été interrompues pendant quelques minutes en fin de journée en raison de problèmes techniques.

La faiblesse du dollar en dépit du relèvement la semaine précédente d'un demi-point des taux d'intérêt américains reste une des préoccupations majeures des milieux financiers. Pour eux, la baisse de la devise américaine ne permet pas une stabilisation des marchés obligataires, clé d'une reprise sur le marché des actions. Les taux des bons du Trésor à 10 ans atteignent près de 7,90 % en France alors qu'en Allemagne ils sont inférieurs à 7,30 %.

Des *rumeurs* selon lesquelles Eurotunnel alignerait ses tarifs sur ceux des ferries ont entraîné une chute de 5,5 % du titre à 24,15 francs. Les analystes estiment que si la société exploitant le tunnel sous la Manche prenait cette décision, les résultats du groupe seraient diminués d'au moins 2 %. De son côté, Rhône-Poulenc a cédé 3 % après l'annonce d'une baisse du prix de certains médicaments, décidée par le gouvernement.

NEW-YORK, le 22 août ▼ Déception

Wall Street a terminé en légère baisse lundi 22 août, déprimée par une nette remontée des taux d'intérêt à long terme et par la faiblesse du dollar, à l'issue d'une séance peu active.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 751,22, en baisse de 3,89 points (– 0,1 %). Quelque 236 millions de titres ont été échangés. Les hausses ont été moins nombreuses que les baisses : 924 contre 1 220, et 712 actions sont restées inchangées. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principal *baromètre du marché obligataire,* est remonté à 7,54 % contre 7,49 % vendredi soir, alors que les investisseurs estiment insuffisante la hausse d'un demi-point du taux interbancaire de la Fed (ainsi que du taux d'escompte) pour freiner les tensions inflationnistes.

Plusieurs analystes tablent sur au moins un autre resserrement du crédit avant la fin de l'année, portant le taux interbancaire à 5,25 % ou 5,50 % contre 4,75 % actuellement.

VALEURS	Cours du 19 août	Cours du 22 août
Alcoa	78 7/8	77 1/4
Allied Signal Inc.	34 7/8	34 5/8
American Express	27 3/8	27 5/8
ATT	53 1/8	53
Bethlehem Steel	20 3/4	20 1/2
Boeing	45	44 1/8
Caterpillar Inc.	107 7/8	107 1/4
Chevron	42 1/2	42 1/2
Coca-Cola	46 3/4	46 1/2
Disney Corp.	42 3/8	42
Du Pont de Nemours	58 1/2	58 5/8
Eastman Kodak	47 3/4	48 1/4
Exxon	59 1/2	59 1/4
General Electric	47 7/8	47 3/4
General Motors	49 1/4	49 3/8
Goodyear Tire	33 3/8	33 1/4
IBM	68 1/8	67 3/4
International Paper	71 5/8	71
Morgan (J.P.)	63 1/4	63 3/4
McDonnell Douglas	115 3/8	112 5/8
Merck and Co.	34	33 3/4
Minnesota Mining	54	55
Philip Morris	55 1/4	55 1/4
Procter & Gamble	56 1/8	56 3/4
Sears Roeb. and Co.	45 3/4	46 3/4
Texaco	60 1/8	60 7/8
Union Carbide	32 1/4	32
United Tech.	61 1/2	60 3/4
Westinghouse El.	12 1/8	12 1/8
Woolworth	15 3/8	15 3/8

LONDRES, 22 août ▼ Déprimée

La Bourse de Londres a reculé, lundi 22 août, de 0,65 %, déprimée par l'ouverture négative de Wall Street et par la révision à la hausse du PIB britannique pour le deuxième trimestre, à 1 % contre 0,9 %, qui fait craindre une remontée prochaine des taux d'intérêt en raison des craintes inflationnistes sous-jacentes.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 20,1 points (0,65 %) à 3 171,3 après avoir buté une nouvelle fois en début de séance sur le cap psychologique des 3 200 points. L'activité a été très calme avec 495,6 millions d'actions échangées contre 849,8 millions vendredi.

Parmi les principales baisses, les groupes alimentaires ont reculé après avoir annoncé que leurs résultats annuels allaient être affectés par la hausse du prix du lait : Northern Foods a perdu 7 pence à 216 et Unigate 3 pence à 374.

VALEURS	Cours du 19 août	Cours du 22 août
Allied Lyons	6,03	6,01
BP	4,10	4,06
BTR	3,77	3,79
Cadbury	4,61	4,72
Glaxo	6,35	6,39
GUS	5,82	5,80
ICI	8,34	8,36
Reuters	5,08	5,04
RTZ	8,54	8,42
Shell	7,19	7,12
Unilever	11,80	11,27

TOKYO, le 23 août ▼ Découragement

La Bourse de Tokyo a enregistré, mardi 23 août, une baisse de 0,06 %, l'indice Nikkei perdant 13,80 points pour clôturer à 20 380,78 points. Les échanges ont été estimés à 200 millions d'actions contre 181 millions lundi. Comme les institutionnels nippons, les étrangers, découragés par les fluctuations monétaires, se sont portés vendeurs, prenant leur bénéfice après la hausse du yen. Le dollar a terminé la séance mardi à Tokyo à 98,13 yens, en hausse de 0,02 yen par rapport à la clôture de la veille.

Canon, le fabricant japonais d'appareils photographiques et de matériel bureautique, a dégagé au premier semestre un bénéfice courant avant impôt (non consolidé) de 28,5 milliards de yens (1,5 milliard de francs), en hausse de 84 % sur les 15,5 milliards de yens des six premiers mois de 1993.

VALEURS	Cours du 22 août	Cours du 23 août
Bridgestone	1 560	1 540
Canon	1 730	1 700
Fuji Bank	2 280	2 280
Honda Motors	1 660	1 680
Matsushita Electric	1 730	1 730
Mitsubishi Heavy	784	786
Sony Corp.	5 870	5 890
Toyota Motors	2 150	2 110

CHANGES

Dollar : 5,2605 ▼

Le dollar se repliait légèrement, mardi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,2605 francs, contre 5,2645 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark s'inscrivait également en baisse à 3,4267 francs, contre 3,4308 francs lundi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	22 août	23 août
Dollar (en DM)	1,5305	1,5327

TOKYO	22 août	23 août
Dollar (en yens)	98,11	98,13

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 août) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (22 août) .... 4 11/16 %

BOURSES

PARIS

	19 août	22 août
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 001,53	1 972,63
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 386,33	1 367,29
Indice SBF 250	1 344,90	1 328,68

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	19 août	22 août
Industrielles	3 755,43	3 751,22

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	19 août	22 août
100 valeurs	3 191,40	3 171,30
30 valeurs	2 496,90	2 486,50

FRANCFORT

	19 août	22 août
Dax	2 149,57	2 123,79

TOKYO

	22 août	23 août
Nikkei Dow Jones	20 394,58	20 380,78
Indice général	1 637,45	1 631,79

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2545	5,2565	5,2625	5,2660
Yen (100)	5,3611	5,3660	5,4058	5,4126
Ecu	6,5129	6,5171	6,5057	6,5129
Deutschemark	3,4264	3,4301	3,4311	3,4363
Franc suisse	4,0641	4,0679	4,0753	4,0822
Lire italienne (1000)	3,3575	3,3610	3,3296	3,3351
Livre sterling	8,1623	8,1681	8,1653	8,1755
Peseta (100)	4,0986	4,1035	4,0734	4,0798

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 11/16	4 13/16	4 7/8	5	5 3/16	5 5/16
Yen (100)	2	2 1/8	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 3/8	3 1/2
Lire italienne (1000)	8	8 1/4	8 11/16	9 15/16	9 1/2	9 3/4
Livre sterling	4 7/8	5	5 5/16	5 7/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 3/8
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 23 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,10 % (1974,51)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
153,58	EDF-GDF 3%	6140	6150	+0,16
49,25	B.N.P. (T.P)	1016	1014	-0,20
80,29	Cr.Lyonnais(T.P.)	1044	1044	—
95,67	Renault (T.P.)	2280	2310	+1,32
107,18	Rhone Poulenc(T.P)	2306	2370	+2,78
79,09	Saint Gobain(T.P.)	1155	—	—
45,99	Thomson S.A (T.P)	1086	1081	-0,46
18	Accor 1	655	659	+0,61
14	Air Liquide 1	785	782	-0,38
15	Alcatel Alsthom 1	600	599	-0,17
18	Alcatel Cable 1	593	589	-0,67
14	Alspi 1	347,50	347	-0,14
12	AGF-Ass.Gen.France	217,90	214,70	-1,47
5	Axa 1	244,30	246	+0,70
70,10	Bail Invest. 1	992	992	—
19	Bancaire (Cie) 1	466,20	466	-0,04
12	Bque Colbert CI	134	—	—
16	Bazar Hot. Ville 2	673	670	-0,45
15	Berger (M) 2	1190	1191	+0,08
15	Bertrand Faure 2	585	590	-2,05
20	BIC 1	1310	1300	-0,76
4	BIS 1	369	367	-0,55
3	B.N.P. 1	228	229,80	+0,79
22	Bollore Techno.1	373,90	373	-0,24
61	Bongrain 1	3070	3065	-0,16
10,50	Bon Marche (Au) 1	785	785	—
11	Bouygues 1	637	638	+0,16
25	Canal + 1	919	911	-0,87
7	Cap Gemini Sogeti1	174,70	172	-1,55
4	Carnaudmetalbox 1	170	169,20	-0,47
42	Carrefour 1	2073	2065	-0,38
5	Casino Guichard 1	149,90	149,80	-0,07
5,75	Casino Guich.ADP 1	114	113,70	-0,26
9,40	Castorama Dl (Li)1	747	736	-1,47
15	Caumartin Part(M)2	410	—	—
4,20	C.C.F. 1	206,50	208,10	+0,29
2,40	CCMC-Maregid(Ly) 2	65	64,10	-1,38
25	Cegid (Ly) 1	515	515	—
—	Centrest SDR (Ny)2	22,05	22,20	+0,68
7,50	CEP Communication1	534	527	-1,31
10	Cerus Europ.Reun 1	115	114	-0,87
20	Cetelem 1	1136	1135	—
34	CGIP 1	1190	1199	+0,75
14	Chargeurs 1	1387	1394	+0,50
4	Christian Dior 1	449	442,10	-1,54
17,50	Ciments Fr.Priv.B2	308	309,40	+0,45
6,00	Clarins 1	573	580	+1,22
7	Club Mediterranee1	420	411	-2,14
22	Colas 1	1025	1024	-0,10
11	CGP (Papiers)(Ly)2	780	—	—
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
20	Comptoir Moder. 1	1320	1310	-0,76
20	CPR Paris.Resec. 1	371,80	384	+3,28
37,50	Cred.Fon.France 1	925	932	+0,76
11	Credit Local Fce 1	388,30	388,80	+0,13
10	Credit Lyonn.CIP 1	431	432	+0,23
20	Credit National 1	448	440	-1,78
3	CSEE 1	540	532	-1,48
26	Damart 1	5740	5840	+1,74
15,60	Danone (ex BSN) 1	817	824	+0,86

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
7	Dassault-Aviation1	453	448	-1,10
4,80	Dassault Electro 1	435	437,80	+0,64
40	De Dietrich 1	2575	2575	—
6,50	Degremont 1	501	499	-0,40
—	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	65,50	66	+0,76
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	78,40	—	—
4	DMC (Dollfus Mi)1	430	425	-1,16
11	Docks France 1	739	732	-0,95
3	Dynaction 1	150	152	+1,33
11	Eaux (Gle Des) 1	525	524	-0,19
15	E.B.F 1	945	943	-0,21
10	Ecco 1	882	880	-0,23
22,70	Eiffage 1	1233	1239	+0,49
13	Elf Aquitaine 1	399	396,90	-0,53
30	Eridania Beghin 1	871	870	-0,11
18	Essilor Intl 1	780	769	-1,41
10,90	Essilor Intl ADP 1	525	534	+1,71
25	Esso 1	947	938	-0,95
40	Eurafrance 1	1955	1950	-0,26
0,00	Euro Disney 1	10,30	10,35	+0,49
10,75	Euro RSCG W.W 1	677	670	-1,03
18	Europe 1- 1	1740	1704	-2,07
—	Eurotunnel 1	24,15	24,10	-0,21
12	Filipacchi Medias1	989	980	-0,91
7,80	Finextel 1	124,20	125	+0,64
11	Fives-Lille 1	629	—	—
35	Fromageries Bel 1	5180	5120	-1,16
11	Galeries Lafayet.1	1999	1991	-0,40
4	GAN 1	366,80	360	-1,85
7	Gascogne (B) 1	522	—	—
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2084	2084	—
8	Geophysique 1	579	578	-0,17
18,50	G.F.C. 1	419	435	+3,82
8,50	Groupe Andre S.A.1	538	540	+0,37
17	Groupe De La Cite1	799	799	—
7,50	GTM-Entrepose 1	484,50	472	-2,58
10	Guilbert 1	518	521	+0,58
24	Guyenne Gascogne 1	1370	1370	—
8	Havas 1	456,50	457	+0,11
—	I.D.I.A 1	191,80	191	-0,42
10,50	Imetal 1	582	574	-1,37
16	Immeubl.France 2	457,80	448,20	-2,10
2	Immob.Phenix 1	78,10	78,10	—
1	Ingenico 1	117,80	117,60	-0,17
36	Interbail 1	430	431	+0,23
23,50	Intertechnique 1	829	824	-0,79
25	Jean Lefebvre 1	1199	1198	—
30,30	Klepierre 1	829	825	-0,64
10	Labinal 1	750	746	-0,53
9	Lafarge Coppee 1	436	434,50	-0,34
2,50	Lagardere (MMB) 1	135,20	134,80	-0,30
4,10	Lapeyre C1	325	321,10	-1,20
7	Lebon 2	313,50	—	—
28,50	Legrand 1	6210	6280	+1,13
45,60	Legrand ADP 1	4400	4300	-2,27
8	Legris indust. 1	350,50	345	-1,57
70,58	Locindus 1	897	900	+0,33

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
11,50	LVMH Moet Vuitton1	841	848	+0,83
11	Lyonnaise Eaux 1	512	512	—
13,80	Marine Wendel 1	381,90	380	-0,49
2,50	Matra-Hachette 1	118,80	118,40	-0,34
4	Metaleurop 1	80,70	80,90	+0,25
2,50	Metrologie Intl 1	9,50	9,50	—
1,50	Michelin 1	246,70	245	-0,69
4	Moulinex 1	118,50	118,50	—
40	Navigation Mixte 1	930	912	-1,94
5,20	Nord-Est 1	138,90	137	-1,37
—	Nordon (Ny) 1	549	522	-4,74
4,40	NRJ # 1	649	648	-0,15
—	Olipar 1	18,25	18,50	+1,37
10,80	Oreal 1	1133	1147	+1,24
12	Paribas 1	342,50	342,90	+0,12
9,50	Pechiney CIP 1	404	403	-0,25
5	Pechiney Intl 1	156,60	156,40	-0,13
4,30	Pernod-Ricard 1	324,80	325	+0,06
10	Peugeot 1	839	830	-1,07
21,20	Pinault-Prin.Red.1	920	925	+0,54
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	854	860	+0,82
6	Poliet	425,30	426,90	+0,38
16,30	Primagaz 1	934	930	-0,43
8,50	Promodes 1	935	935	—
4	Publicis 1	476	476	—
10	Radiotechnique 1	513	513	—
4,42	Remy Cointreau 1	286,20	285	-0,58
10	Rexel 1	680	675	-0,74
2,40	Rhone Poulenc A 1	130,80	130,30	-0,38
1,20	Rochette (La) 1	47,20	45,90	-2,75
12,50	Roussel Uclaf 1	632	630	-0,32
95	Rue Imperiale(Ly)1	3770	3770	—
12	Sade (Ny) 1	167,50	168	+0,30
20,50	Sagem 1	2577	2510	-2,60
14,50	Saint-Gobain 1	674	668	-0,89
35	Saint-Louis 1	1540	1554	+0,91
14	Salomon (Ly) 1	1977	1985	+0,40
18,50	Salvepar (Ny) 2	490	486	-0,82
24	Sanofi 1	906	907	+0,11
25	Sat 2	2470	—	—
13	Saupiquet (Ns) 1	1100	1096	-0,36
7	Schneider 1	410	409	-0,24
—	SCOA act.regroup	112,10	118	+5,26
1,50	SCOR S.A 1	128	134,50	+0,75
8,30	S.E.B.1	535	540	+0,93
19	Sefimeg 1	419,40	418,10	-0,31
13,10	Selectibanque 1	178	173	-2,81
25	SFIM 2	951	950	-0,11
5	SGE 1	223	222	-0,45
9	Sidel 1	997	1000	+0,30
20,76	Simco 1	471	468	-0,64
7,50	S.I.T.A 1	730	733	+0,41
12	Skis Rossignol 1	2044	2000	-2,15
9	Sligos 1	409,10	395,10	-3,42
16	Societe Gale A 1	552	555	+0,54
—	Sodexco (B) 2	51,20	51,20	—
—	Sodero (Ns) 2	34	33,70	-0,88

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
22	Sodexho 1	960	941	-1,98
2,30	Sogenal (Ny) 2	133,20	—	—
33	Sommer-Allibert 1	2120	2080	-1,89
34,46	Sophia 1	459,50	457	-0,54
30	Sovac 1	494	493,90	-0,02
17	Spie Batignolles 1	365	361,50	-0,96
23	Strafor Facom 1	645	640	-0,78
8,20	Suez 1	255,20	255,40	+0,08
3,24	Synthelabo 1	213	210	-1,41
8	Thomson-CSF 1	158,60	158,60	—
7,50	Total 1	306,30	308,90	+0,85
3	UAP 1	145,60	145,90	+0,21
10	UFB Locabail 1	358,50	348	-2,93
3,54	UGC DA (M) 1	220,10	220,10	—
25	UIC 1	373	370	-0,80
22	UIF 1	505	—	—
73,40	UIS 2	232	221	-4,74
28	Unibail 1	477,90	474	-0,82
1,60	Valeo 1	283,90	279	-1,73
6,30	Vallourec 1	319	318	-0,31
13,50	Via Banque 1	379	377	-0,53
7,50	Worms & Cie 1	269	268	-0,37
9	Z Gr.Zannier (Ly) 1	292	291,50	-0,17
29	Zodiac 1	2192	2175	-0,78
56	Elf Gabon 1	1095	1100	+0,46
0,20	American Barrick 1	118	117,10	-0,76
1,03	American Express 1	144	145,10	+0,76
3,77	Anglo American 1	298,40	300	+0,54
9,39	Angold 1	527	524	-0,57
1,52	A.T.T. 1	280	278,20	-0,64
1,84	Banco Santander 1	207,50	204,50	-1,45
20,55	B.A.S.F. 1	1100	—	—
28,24	Bayer 1	1249	1240	-0,72
0,57	Blenheim Group 1	20,90	20,50	-1,91
2,29	Buffelsfontein 1	55	54	-1,82
1,84	Chase Manhattan 1	190	191,50	+0,79
20,42	Daimler Benz 1	2740	2692	-1,75
1,14	De Beers 1	125	125	—
42,27	Deutsche Bank 1	2354	2348	-0,25
34,54	Dresdner Bank 1	1315	—	—
1,90	Driefontein 1	79,75	79,35	-0,50
2,16	Du Pont Nemours 1	306,10	307,70	+0,52
1,84	Eastman Kodak 1	250,80	253,10	+0,92
0,10	East Rand 1	8,20	8,10	-1,61
0,15	Echo Bay Mines 1	59,40	59,75	+0,59
3,13	Electrolux 1	257	255	-0,78
2,25	Ericsson 1	286,80	283,60	-1,12
3,31	Exxon Corp. 1	312,70	311,20	-0,48
1,03	Ford Motor 1	157,80	155,80	-1,27
2,58	Freegold 1	80,80	80,70	-0,25
0,07	Gencor Limited 1	15,55	15,70	+0,96
1,66	General Electric 1	252	250,70	-0,52
0,92	General Motors 1	263,80	255	-3,34
14,14	Generale Belgique1	378	—	—
0,42	Grd Metropolitan 1	35,05	35,55	+1,43
0,78	Guinness Plc 1	38,45	38,35	-0,26
0,25	Hanson Plc 1	21	21,30	+1,43

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
0,33	Harmony Gold 1	33,80	34,05	+0,74
1,35	Hewlett-Packard 1	461,50	461	-0,11
0,26	Hitachi 1	52,70	52,50	-0,38
17,98	Hoechst 1	1234	1177	-4,62
1,14	I.B.M 1	358	356,90	-0,31
1,48	I.C.I 1	72	69	-4,17
2,27	I.T.T. 1	438,50	434,20	-0,98
0,82	Ito Yokado 1	278	276,10	-0,68
0,33	Matsushita 1	92,50	92	-0,54
0,56	Mc Donald's 1	141	139	-1,42
1,20	Merck and Co 1	178	177,50	-0,28
1,99	Minnesota Mining 1	283,10	288,10	+1,77
0,19	Mitsubishi Corp. 1	62	64,50	+4,03
3,88	Mobil Corporat. 1	429,70	—	—
3,06	Morgan J.P. 1	335	—	—
65,03	Nestle SA Nom.1	4920	4860	-1,24
0,72	Nippon MeatPacker1	81,55	80,50	-1,29
2,34	Norsk Hydro 1	197,70	197	-0,35
34,53	Petrofina 1	1710	—	—
3,11	Philip Morris 1	290,50	290	-0,17
1,14	Philips N.V 1	173,30	172,10	-0,69
0,26	Placer Dome Inc 1	109	107,90	-1,01
1,58	Procter Gamble 1	295	—	—
7,13	Quilmes 1	275	275	—
2,24	Randfontein 1	58,40	59	+1,03
1,28	Rhone Poul.Rorer 1	190	184,10	-3,11
11,19	Royal Dutch 1	574	571	-0,52
0,58	R T Z 1	69,50	70,65	+1,65
—	Saatchi & Saatchi1	13,60	13,55	-0,37
1,98	Sega Enterprises 1	401	400	-0,25
1,80	Saint-Helena 1	56	—	—
1,52	Schlumberger 1	297	295,60	-0,47
1,18	Shell Transport 1	58	57,65	-0,60
33,16	Siemens 1	2335	2315	-0,86
1,17	Sony Corporation 1	318,40	313,90	-1,41
0,20	Sumitomo Bank 1	105	—	—
1,14	T.D.K 1	238	—	—
1,15	Telefonica 1	72,30	72,60	+0,41
0,23	Toshiba 1	40,05	40	-0,12
18,66	Unilever 1	595	595	—
2,26	Unit.Technologie 1	322,70	318,90	-1,18
18,12	Vaal Reefs 1	480,50	480	-0,10
5,11	Volkswagen A.G 1	1731	1690	-2,37
3,93	Volvo (act.B) 1	99	98	-1,01
4,34	Western Deep 1	226	226,50	+0,22
3,44	Xerox Corp. 1	553	551	-0,36
0,49	Yamanouchi 1	102	101	-0,98
—	Zambia Copper 1	4,85	4,82	-0,62

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	7,280
CEPME 8,5% 88 CB	102,95	1,234
CEPME 9% 89 CA#	105,40	0,089
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,504
CFD (CCCE)9,7%88CB	109,88	5,288
CFD ex(CCCE)8,6%92CB	103,15	4,571
CFF 10% 88-98 CA#	100,28	8,358
CFF 9% 88-97 CA#	104,20	7,989
CFF 10,25% 90 CA#	111,30	4,521
CLF 8,9% 88 CA#	105,01	2,121
CLF 9%88-93/98 CA#	104,42	5,005
CNA 9% 4/92 CB	106,05	2,737
CRH 8,6% 92-93 CB	102,40	1,295
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,33	3,982
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,75	4,453
EDF 8,6% 92 CA#	103,20	3,204
Emp.Etat 10,6%79	100,85	10,445
Em.Etat10,25%86 CA	104,76	4,818
Emp.Etat 8%7/93 CA	97,10	0,625
Finansder 9%91CB#	104,30	6,658
Finansd.8,6%92 #CB	103,00	4,901
Floral9,75% 90 CA#	108,21	0,881
OAT 9,9% 94 CA #	100,46	8,869
OAT 8,7%5/95 CA#	101,80	2,145
OAT 9,8% 1/96 CA#	104,19	5,584
OAT 8,50% 6/97CA #	103,40	1,374
OAT 8,50% 12/97 CA#	107,00	6,882
OAT 88-98 TME CA	100,99	3,531
OAT 9/1998 TRA	—	5,404
OAT 9,50%88-98 CA#	107,04	1,530
OAT TMB 01/99 CA	99,25	3,402
OAT 8,125% 99 CA#	102,59	2,803
OAT 8,50%88/99 CA#	104,05	3,447
OAT 9/99 TRA CA	103,98	6,533
OAT 10% 5/00 CA#	110,26	2,411
OAT 01 TME CA	101	3,531
OAT 8,5%11/02 CA #	103,79	6,311
OAT 8,50% 19 CA #	100,15	7,033
OAT 8,50%92-23 CA#	100,26	2,785
PTT 11,2% 85 CB#	105,50	7,494
SNCF 8,8% 87-94CA	103,85	4,870
Lyon.Eaux 6,5%90CV	852	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	448	452
Bains C.Monaco 2	780	780
B.N.P.Intercont.2	321	318,10
Bidermann Intl	103	—
B T P (la cie) 2	23,80	23,40
Cambodge	931	—
Carbone Lorraine 2	835	840
Cise Poclain 2	2,38	—
CBC 1	315	314
Centenaire Blanzy	350	—
Ceragan Holding	25	—
Champex (Ny)	12,90	—
CIC Un.Euro.CIP 1	315	325
C.I.T.R.A.M. (B)	3150	—
Cpt Lyon Alem.2	375	378,10
Concorde-Ass Risq2	873	873
Gpe Valfond ex.CMP	16,65	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Credit Gen.Ind.	84	—
Darblay	460	—
Didot Bottin	834	—
Eaux Bassin Vichy	2499	—
Ecia 1	747	757
Ent.Mag. Paris	4622	—
Eridania Beghin CI	780	—
Fidei[illegible]2	250	245
Finalens	385	—
F.I.P.P.	229	—
FNAC 2	3330	—
Fonciere (Cie)	630	—
Fonciere Euris	300	—
Foncina	486	—
France I.A.R.D	490	—
France S.A 1	1115	1115
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	280	281
Genefim	305	—
Gevelot	980	—
G.T.I (Transport)	440	—
Immobail 2	395	395
Immobanque 2	775	775
Im.Marseillaise 2	5850	—
Invest.(Ste Cie.)	1510	—
Lille Bonnieres	1381	—
Locafinanciere	473	—
Louvre 1	195	196,80
Lucia	115	—
Machines Bull 2	23,80	—
Mag.Uniprix	172,30	—
Metal Deploye	425	—
Mors 2 #	27,50	27,10
Navigation (Nle)	140,10	—
Oreal (CI)	1010	—
Origny-Desvroise	1400	—
Monoprix	1380	—
Paluel-Marmont	480	—
Parfinance	201	—
Paris Orleans	276,10	—
Piper Heidsieck	735	—
Porcher	307	—
Promodes (CI)	875	—
Rochefortaise Com.	217,10	—
Rosario 2	218	—
Rougier #	788	785
S.A.F.I.C Alcan	397,50	—
Saga	600	—
Salins du Midi 2	465	463
Savoisienne M.	162	—
Silic 2	786	785
S.I.P.H.	195	—
Sofal	385	—
Sofio	268,50	—
Softam	75	—
Sofragi	3850	—
Soudure Autogene	910	920
Sovabail	473	—
Taittinger 1	2450	2450
Tour Eiffel	274,50	—
Ufiner Cofreth	1555	—
Vicat 2	612	606
Virax	100,30	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—
Akzo Nobel Nv	670	—
Alcan Aluminium	122,80	—
Arbed	647	—
Asturienne Mines	137	—
Banco Pop. Espanol	636	—
Banque Regl.Inter.	38800	—
Chrysler Corp.	260,50	—
C.I.R SPA	8,85	—
Commerzbank AG	1100	—
Dow Chemical Co.1	364,50	375
Fiat Ord.	21	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	697	—
Gevaert	1402	—
Glaxo Holdings Plc	51,80	—
Goodyear T.& R.Cy	187,10	—
Honeywell Inc.	185	—
Johannesburg Cons.	124	—
Kubota Corp.	37	—
Noranda Mines	101,50	—
Olivetti Priv.	7,80	—
Pfizer Inc.	384	—
Ricoh Cy	44	—
Robeco	350,20	348,10
Rodamco N.V.	164,40	—
Rolinco	360,20	358,10
Saipem SPA	8,05	—
Sema Group Plc	37	—
SKF Aktiebolaget	94	—
Tenneco Inc.	270	—
Toray Ind.	40	—
West Rand Cons.	6,35	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	180,20	—
Bque Hydro Energie	320	—
Bque Hypoth.Europ.	54	—
Benedictine* nom.	5550	—
Blanzy-Ouest*	986	—
Brasseries Maroc	338,20	—
Calciphos*	105	—
Canadien Pacifique	77,50	—
CGH Cogemhor ech.*	7	—
Coparex Inter.*	553	—
Cr.Universel (Cie)	455	—
Cycnos	13	—
CEAC.*	74,85	—
Fiat Fce nom.	142	—
Grace and Co	289	—
Guintoli	694	—
Table France*	320,00	—
Koninkl. Pakhoed	99,20	—
Lecteurs Monde*	181	—
Molex	155,10	—
Off.Com.Pharm.*	860	—
Partic.Percier*	280	—
Rorento	261,50	—
Salsa	215	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1895	—
Schlumberger Ind.*	585	—
SEPR*	919	—
SPR "B" nom.	285,60	—
Waterman*	980	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Beiron (Ly) 2 #	479,90	480
Boisset (Ly)#	280	—
C.A. Paris IDF 1	964	964
Calberson	458	—
Cardif SA 1	908	899
CEGEP #	154,30	—
CFPI	295	—
C.N.I.M 1	1313	1320
Codetour	210	—
Creeks	152	—
Dauphin OTA	334,80	—
Devanlay 2	1120	—
Labor.Dolisos	178	—
Editions Belfond	92	—
Europ Propulsion 2	369	362
Finabail	160,50	—
Finacor	178	—
GLM S.A.	449	—
Gravograph	205,90	—
I.C.C. 2	191,90	190
Idianova	72	—
Immob.Hotel. 2 #	245	245
Int. Computer	150	—
IPBM	75	—
N.S.C Schlum.Ny	1170	—
Rallye(Cathiard)Ly	187	—
Seribo CB	501	501
Sylea 2	467	465,50
Sofco (Ly)	185	—
Sopra	324	—
TF1-1	530	524
Thermador Hold(Ly)	449	450
Unilog	299	—
Union Assur.Fdal	595	599
Viel et Cie #	225	224
Vilmorin et Cie#2	381	381

Sicav (sélection) 22 août

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33763,43	33763,43
Actimonétaire D	32188,38	32188,38
Améri-gan	7895,47	7591,80
Amplia	105608,29	105608,29 ◇
Amplitude Monde D	780,37	757,64
Antigone Trésorerie	776353	776353
Arbitr. Court Terme	8597,35	8597,35
Associa Première	34155,79	34155,79
Associc	1127,90	1127,90
Atout Amérique	101,68	99,20
Atout Asie	113,40	110,63
Atout Futur C	571,75	557,80
Atout Futur D	563,89	549,36
Aurecic	1600,01	1561,17
Avenir Alizes	1913,68	1876,16
Axa Capital	203,54	197,61
Axa Court Terme	9522,89	9522,89
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1084,46	1052,87
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	922,21	895,35
Axa Europe	124,88	121,24
Axa Investissements	123,42	119,83
Axa NPI	159,44	154,80
Axa Ob.Fr.Extrans.	151,32	146,91
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Sa	136,92	132,93
Axa Prem.Ex.Agepre	117,01	113,60
Axa Sél.Ex.Dr.Sela	154,09	149,60
Axa Valeurs PER	161,25	156,55
Cadence 1	1046,16	1035,80
Cadence 2	1035,43	1025,18
Cadence 3	1041,80	1031,49
Capimonétaire	7374,37	7367
Capioblig	7349,18	7276,42
Capitacic	1521,03	1490,55 ◆
Cicamonde	1201,41	1166,42
Conois	1536,76	1508,11
Comptavalor	4168,34	4162,10
Crédit Mutuel Capital	1449,43	1429,03
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	774,62	774,62
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	104,14	101,35
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	101,58	98,86
Créd.Mut.Ep.J	20539,49	20539,49
Créd.Mut.Ep.long.T	220,05	214,16
Créd.Mut.Ep.Monde	1254,30	1220,81
Créd.Mut.Ep.Quatre	1088,77	1057,68
Dieze	1631,52	1601,18
Drouot France	1045,42	1014,97
Drouot Sécurité	219	212,82
Ecocic	1238,35	1202,28
Ecopar	125,16	121,51
Ecur. Actions futur	201,94	198,06
Ecur. Capicourt	198,31	197,82
Ecur. Capitalisation (2)	195,61	193,67
Ecur. Expansion (4)	288579,91	287430,19
Ecur. Géovaleurs	2827,65	2745,29
Ecur. Investissement	166,79	161,93
Ecur. Monopremière (3)	9976,80	9976,80
Ecur. Monétaire	23291,11	23291,11
Ecur. Trésorerie	2866,35	2866,35
Ecur. Trimestriel	1952,13	1932,80
Elanciel D	127,83	124,11
Elicash	835116,26	835116,26 ◇
Emergence Poste D	106,72	103,61
Energie	362,42	345,99
Eparcic	4304,28	4304,28
Eparcourt-Sicav (1)	200,62	200,12
Epargne-Unie	1504,15	1467,46
Eufi Cash capi	9232,75	9232,75 ◆
Eurco Solidarité	1177,96	1166,30
Eurocic Leaders	1314,14	1275,86
Eurodyn	1481,38	1445,25

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8126,83	7813,49
Fonsicav	17275,14	17240,66
France-gan	14172,55	13627,45
France Garantie	258,85	258,13 ◆
France Obligations	452,78	448,30
Francic	527,34	511,98
Francic Pierre	124,13	120,51
Francic-Regions	1478,14	1435,09
GAN Rendement	4999,89	4926
Gestilion	17455,59	17455,59
Horizon	1584,11	1518,55
HLM Monétaire	16810,87	16810,87
Indicia	1195	1155,89 ◆
Indost.Fce.Court.T	1768,68	1759,86
Intensys D	105,86	105,60
Interepar	105988,86	102911,51
Interoblig	5485,63	5431,32
Intersélection Fce	569,02	557,86
Japacic	195,61	189,91 ◆
Jeunepargne	327,94	323,69
Latitude C	2655,42	2651,44
Lion Association	11230,19	11230,19
Lion Institution	35146,61	35058,98
Lionplus	1160,71	1137,95
Lion Trésor	2141,74	2120,53
Livret Bourse Inv.	639,85	621,21
Livret Portefeuil.	809,19	785,62
Méditerranée	223,56	217,05
Mensuel CIC	10192,82	10091,90
Monedem	81303,69	81303,69
Mone.J.	10651,09	10651,09 ◇
Moneivalor	48817,76	48817,76
Mutualité dépôts	16055,04	16022,99
Natio Court Terme	37564	37452
Natio Court Terme2	339798	339798
Natio Epargne	21024,57	20816,41
Natio Ep. Capital	12942,67	12814,52
Natio Ep. Croissance	2030,28	1975,94
Natio Ep. Obligations	208,23	200,71
Natio Epargne Retraite	133,80	130,22
Natio Epargne Trésor	9174,87	9156,56
Natio Epargne Valeur	497,74	484,42
Natio France Index	1108,57	1078,90
Natio Immobilier	1343,69	1307,73
Natio Inter	1675,77	1630,92
Natio Monétaire	9860,33	9860,33
Natio Opportunités	154,48	150,33
Natio Patrimoine	1497,54	1457,85
Natio Perspectives	1282,57	1248,24
Natio Placements	70019,94	70019,94
Natio Revenus	1025,92	1015,76
Natio Sécurité	12017,18	12017,18
Natio Valeurs	974,20	948,13
Nippon-Gan	7598,45	7306,20
Nord Sud Dévelop	1878,08	1866,35 ◆
Oblicic-Mondial	3020,27	2975,64 ◆
Oblicic-Régions	1064,93	1049,19
Oblifutur	3232,40	3172,13
Oblig. ttes caté.	204,84	201,81
Obliline	1596,49	1580,68
Oblisécurité Sicav	15396,68	15396,68
Oblitys D	510,28	502,72
Oracion	1526,01	1498,79
Parvalor	640,85	628,09
Pléniade D	160,07	155,41
Poste Croissance C	3197,36	3194,17
Poste Gestion C	39244,73	39244,73
Première Oblig. C	11478,50	11478,50
Première Oblig. D	10684,05	10678,71
Prévoy. Ecureuil	98,16	97,19

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	34783,69	34783,69
Proficius	905,66	888,77
Rentacic	164,32	161,89
Revenus Trimestr.	5211,80	5168,20
Revenu-Vert	1133,01	1111,88
St Honoré Vie & Santé	1178,22	1124,79
St Honoré Bons du Tr.	13760,65	13194,88
St Honoré Invest	993,93	949,86
St Honoré Pacifique	880,20	848,29
St Honoré Real	17753,46	17692,73
Sécuricic	2043,97	2043,97
Sécuri-Gan	12981,57	12727,03
Sécuritaux	1641,82	1641,82
Sensivalor	31055,47	31055,47
SEVEA	105,74	103,16 ◆
SFI-CNP Assur	757,36	735,29
S.G. France opport. C	1555,59	1525,09
S.G. France opport. D	1541,42	1511,28
S.G. Monde opport. C	1028,02	1007,86
S.G. Monde opport. D	1028,02	1007,86
Sicav Associations	2171,68	2171,68
Sicav 5.000	508,58	494,97
S.I. Est	1419,38	1378,04
Slivafrance	823,64	801,60
Slivam	444,72	432,82
Slivarente	212,07	207,91
Slivinter	532,11	517,87
Sogenfrance C	1415,54	1387,78
Sogenfrance D	1345,94	1319,55
Sogépargne	316,57	313,44
Sogevar	1171,48	1148,49
Soginter	1619,13	1587,38
Soleil Investissements	680,33	654,16
Solstice D	2243,48	2237,88
State Street Act. Eur	12681,58	12175,44 ◆
State Street Act. Frce	12169,44	11914,99
St. Str. Act.Japon	1604,56	1550,30
State Street Emer. Mts	2021,75	1924,55 ◆
St.Street OAT Plus	12273,01	12032,36
Stratégie Actions	1029,68	990,08
Stratégie Rendement	1611,98	1561,24
Synthesis	12816,30	12565
Techno-Gan	6593,93	6340,32
Théoris D	776,58	768,89
Trésor Plus	1515,26	1500,26
Trésor Trimestriel	1810,22	1800,22
Trésoricic	155603,74	155603,74
Trilion	5168,53	5102,29
Uni-Associations	123,35	123,35 ◇
Uni-Foncier	1366,63	1333,30
Unifrance	650,55	634,68
Uni-Garantie C	1399,57	1373,47
Uni-Garantie D	80137,23	80137,23
Uni Régions	1614,96	1575,57
Univar	275,44	275,44 ◇
Univers Actions	1618,48	1579
Univers Obligations	1902,87	1867,39
Valorg	2369,76	2367,39
Valreal	63147,17	63115,61
Winterthur St-Honoré	249,76	238,43

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 19/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3110	5,2850	5	5,60
Ecu	6,5220	6,5280	—	....
Allemagne (100 dm)	343,6500	343,3000	330	354
Belgique (100 F)	16,6475	16,6415	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	306,0200	305,8100	292	314
Italie (1000 lires)	3,3490	3,3680	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,3700	86,5900	82,20	90,50
Irlande (1 iep)	8,0775	8,0875	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,1985	8,1820	7,86	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2670	2,2825	2,10	2,65
Suisse (100 f)	409,0100	408,9000	394	418
Suède (100 krs)	67,7000	68,7000	65	75
Norvège (100 k)	77,9900	78,0200	74	83
Autriche (100 sch)	48,8370	48,7860	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,0890	4,1025	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3400	3,3450	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8522	3,8437	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3431	5,3737	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 19/08
Or fin (kilo en barre)	85000	84900
Or fin (en lingot)	85000	85250
Napoléon (20f)	378	378
Pièce Fr (10 f)	310	—
Pièce Suisse (20 f)	378	377
Pièce Latine (20 f)	375	377
Souverain	470	482
Pièce 20 dollars	2500	2595
Pièce 10 dollars	1330	1310
Pièce 5 dollars	682,50	—
Pièce 50 pesos	2430	2435
Pièce 10 florins	391	390

Matif (Marché à terme international de France)

19 août 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 163 243

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	112,20	113,04	112,20
Précédent	111,84	113,32	112,48

CAC 40 A TERME
Volume : 15 885

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2007	2017	2033
Précédent	2016	2024	2033

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

Le cinquantenaire de la libération de Paris

Sept mille jeunes participeront à un grand spectacle commémoratif sur les Champs-Elysées

La commémoration de la libération de Paris comporte, pour le cinquantième anniversaire, un spectacle organisé par l'Institut Charles-de-Gaulle qui aura lieu sur les Champs-Elysées, vendredi 26 août, de 18 heures à minuit. Sept mille jeunes doivent participer aux cinq tableaux qui se déploieront de l'arc de triomphe au rond-point des Champs-Elysées, mis en scène par Dominique Menut, en musique par Maurice Jarre et en images par Julius Baltazar.

José et Delphine, tous deux âgés de seize ans et demi, figurent parmi les sept mille jeunes qui vont participer, le 26 août, à *Libération, j'écris ton nom,* (1) le spectacle commémoratif organisé pour célébrer le cinquantenaire de la descente de l'avenue des Champs-Elysées par le général de Gaulle au lendemain de la libération de Paris. C'est la première et, peut-être, la dernière fois, que l'on fête cet événement, du moins avec cet éclat, indique-t-on à l'Institut Charles-de-Gaulle, présidé par Pierre Messmer et instigateur de cette manifestation (*le Monde* du 27 juillet).

Pour l'heure, Delphine et José répètent, avec une trentaine d'autres adolescents, sur un terrain sableux du stade du Mée (Seine-et-Marne). Sous la houlette de Dominique, l'une des six comédien(ne)s assistant(e)s à la mise en scène, ils s'appliquent à synchroniser leurs gestes pour faire onduler, au-dessus de leurs têtes, de grands lés de tissu blanc, censés représenter des vagues.

C'est, en effet, à partir d'un texte des *Mémoires de guerre* relatant cet épisode du 26 août 1944 – *« Ah ! C'est la mer ! Une foule immense est massée* (...). *Peut-être deux millions d'âmes »*, écrit de Gaulle – que ce spectacle a été conçu. Les sept mille participants, âgés de dix à vingt-cinq ans et encadrés, pour les plus jeunes, par un millier d'accompagnateurs, ont été « recrutés », en cette période de vacances, par l'intermédiaire, notamment, des mairies, de l'armée, d'associations culturelles et sportives, avec, pour seuls critères, le volontariat et la bonne santé. Ainsi, José a été informé par l'association Le Masc, à Moissy-Cramayel, où il réside, et Delphine par le conseil municipal des jeunes du Mée, dont elle fait partie. Les deux adolescents seine-et-marnais disent avoir été conquis à la fois par la perspective de fouler *« la plus belle avenue du monde »* et le désir de *« rappeler ce qui s'est passé»*.

« Tous ces gens qui sont morts pour rien »...

Mais que s'est-il passé ? Ah ! la perfide question, alors que, profitant d'une pause, on sirote tranquillement un soda dans un maigre coin d'ombre du stade du Mée. José a une double excuse : sa *« matière préférée, c'est le sport »*, et l'on n'étudie la période 1939-1945 qu'à partir de la troisième, qui sera précisément sa classe en septembre. L'histoire de France, il l'apprend surtout *« à la télé »* et *« dans des livres »*... dont il cherche vainement les titres. De Gaulle ? Oui, il connaît pour l'avoir vu dans des émissions rétrospectives. *« C'est un grand homme »*, dit-il, et l'on n'en saura pas plus, sauf à démêler une affaire emberlificotée de *« trahison »*. Et José est capable, quand on lui demande le nom d'un héros de la Résistance, de citer Jean Moulin.

Delphine, future élève de première, déclare, elle, s'intéresser *« particulièrement »* aux deux guerres mondiales. N'a-t-elle pas lu, en conséquence, *la Bicyclette bleue* et *A l'Ouest, rien de nouveau ?* Certes, elle confond *« un peu »* le rôle de Pétain dans les deux conflits et elle fait crânement entrer Foch, le premier, dans Paris, le 25 août 1944 ; mais elle sait que le général de Gaulle a organisé la résistance depuis Londres – *« il avait promis de délivrer la France et il a tenu sa promesse »* – et elle a retenu le nom de l'émission « Les Français parlent aux Français ».

En fait, ce qui a *« le plus impressionné »* les deux adolescents, au travers d'émissions de télévision, ce sont *« tous ces gens qui sont morts pour rien, qui n'avaient rien à voir avec la guerre »*, comme le pense José. *« Sous les bombardements, par exemple »* ou, assure Delphine, *« quand les Allemands fusillaient toute une famille parce qu'un de ses membres était un résistant »*.

On n'insistera pas sur ces bribes de connaissances ni sur leur interprétation. Les parents des deux jeunes gens n'ont pas connu la guerre – *« on n'en a jamais parlé à la maison »* –, et seule une grand-mère de Delphine a *« vaguement »* évoqué l'occupation allemande et de la déportation des juifs. Et puis, José et Delphine sont-ils « représentatifs» ? On retiendra, plutôt, que les deux jeunes Seine-et-Marnais ont le sens des mots « liberté» et « libération ». *« Il y a encore aujourd'hui des néonazis »*, dit gravement José. *« Défiler sur les Champs-Elysées,* ajoute Delphine, *c'est, pour nous, rendre hommage à ceux qui ont délivré Paris. On espère que cela rappellera aussi des bons souvenirs aux Parisiens âgés. »*

Tous deux ignorent que le spectacle du 26 août a été monté à partir d'un texte de Charles de Gaulle. Pour Delphine, le thème de la mer est lié *« au débarquement »*. Quant à José, il a un avis péremptoire là-dessus : *« C'est parce que,* dit-il, *la mer sera toujours libre.»*

MICHEL CASTAING

(1) Le titre de ce spectacle s'inspire du texte de Paul Eluard : « Liberté, j'écris ton nom. »

Au cours d'une cérémonie au métro Barbès-Rochechouart

Le PCF rend hommage au colonel Fabien

Lors d'une cérémonie au métro Barbès-Rochechouart, lundi 22 août, Jean-Claude Gayssot, membre du bureau national du Parti communiste, a rendu hommage à la mémoire de Pierre Georges, dit colonel Fabien, auteur du premier attentat contre l'armée d'occupation allemande à Paris, en août 1941 (*le Monde* du 22 août), et qui avait été tué pendant la campagne d'Alsace en décembre 1944.

« Il fallait briser le silence, donner un signal qui allait participer à faire de la lutte armée, par les moyens de la guerre, un des axes déterminants de la lutte contre la guerre, la barbarie, l'oppression et la contrainte de l'occupation allemande et de ses complices de Vichy », a notamment déclaré le député de la Seine-Saint-Denis. *« Le coup de feu de Fabien, tout le monde ni ne l'entendit ni ne le comprit tout de suite, mais son écho n'allait cesser de croître »*, a-t-il ajouté devant une centaine de personnes rassemblées sous les structures métalliques de la ligne 2 du métro aérien.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir de mercredi 24 août.

LA FILLE DE D'ARTAGNAN. Film français de Bertrand Tavernier : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HARRY NOUS A QUITTÉS! Film franco-bulgare de Rangel Valchanov, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

SPEED. Film américain de Bont, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SUTURE. Film américain de Scott McGehee et David Seigel, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

THÉ NOIR AU CITRON. Film portugais de Macedo, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

Environnement

Le conseil régional finance des emplois « verts »

Le conseil régional vient d'affecter 1,28 million de francs de crédits à huit projets de protection de l'environnement. Il s'agit de la remise en état de chemins communaux à Nemours, de l'aménagement d'une ancienne voie ferrée à Coubert, de la création d'un parcours-santé à Chalmaison (Seine-et-Marne), de la réhabilitation de jardins à Rosny-sur-Seine, du transport de bois par des chevaux de trait en forêt de Rambouillet (Yvelines), de la mise en valeur d'une promenade à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), ainsi que de la récupération de déchets de bureaux.

L'ensemble de ces projets permettra de créer 103 emplois, dont 53 sous forme de contrats emploi-solidarité. Dans le cadre de la loi relative au développement de l'emploi et de l'apprentissage, l'Ile-de-France bénéficie de 24 millions de francs de crédits, dont 16 millions pour le conseil régional, destinés à soutenir les actions de protection de l'environnement créatrices d'emplois.

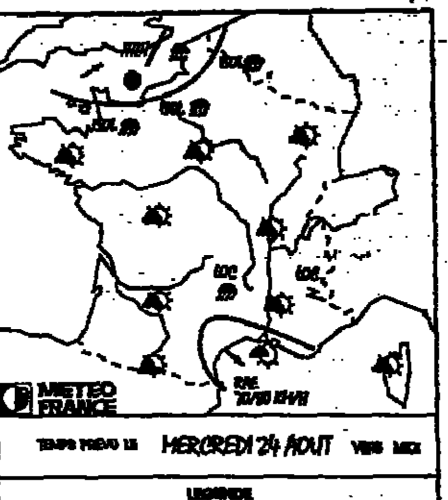
Le Monde

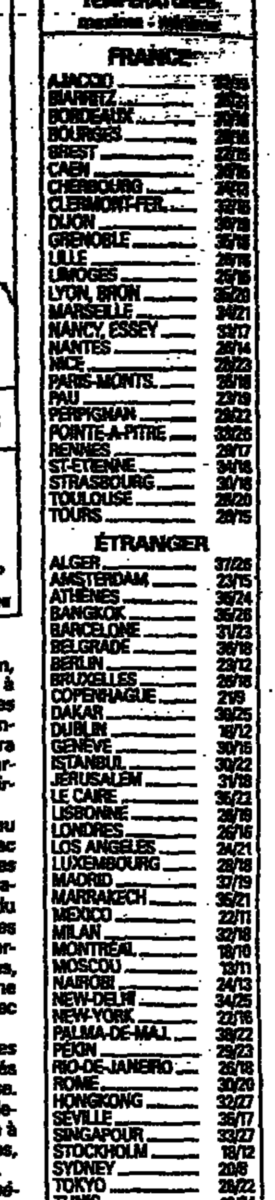
Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10





TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	33/23
BIARRITZ	26/21
BORDEAUX	29/16
BOURGES	28/16
BREST	22/15
CAEN	26/15
CHERBOURG	24/13
CLERMONT-FER.	32/16
DIJON	30/19
GRENOBLE	35/16
LILLE	26/16
LIMOGES	25/15
LYON, BRON	35/20
MARSEILLE	34/21
NANCY, ESSEY	33/17
NANTES	28/14
NICE	28/23
PARIS-MONTS.	26/16
PAU	23/19
PERPIGNAN	29/22
POINTE-A-PITRE	33/26
RENNES	29/17
ST-ETIENNE	34/16
STRASBOURG	30/16
TOULOUSE	28/20
TOURS	29/15
ÉTRANGER	
ALGER	37/26
AMSTERDAM	23/15
ATHÈNES	36/24
BANGKOK	35/26
BARCELONE	31/23
BELGRADE	36/18
BERLIN	23/12
BRUXELLES	26/16
COPENHAGUE	21/9
DAKAR	30/25
DUBLIN	18/12
GENÈVE	30/15
ISTANBUL	30/22
JÉRUSALEM	31/18
LE CAIRE	35/22
LISBONNE	28/19
LONDRES	26/16
LOS ANGELES	24/21
LUXEMBOURG	28/18
MADRID	37/19
MARRAKECH	35/21
MEXICO	22/11
MILAN	32/18
MONTRÉAL	18/10
MOSCOU	18/11
NAIROBI	24/13
NEW-DELHI	34/25
NEW-YORK	22/16
PALMA-DE-MAJ.	38/22
PÉKIN	29/23
RIO-DE-JANEIRO	26/18
ROME	30/20
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	36/17
SINGAPOUR	33/27
STOCKHOLM	18/12
SYDNEY	20/6
TOKYO	28/22
TUNIS	40/24
VARSOVIE	22/8
VENISE	30/22
VIENNE	28/16

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-08-1994 à 6 heures TUC et le 23-08-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

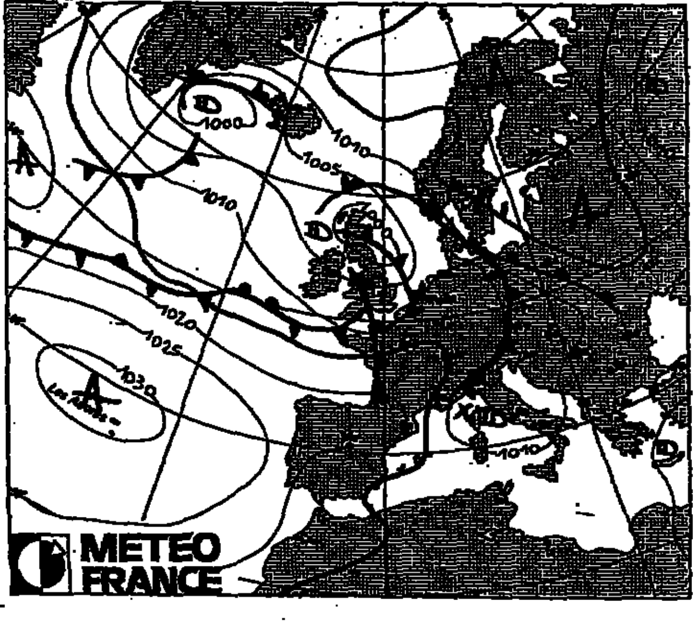
Mercredi : le plus souvent nuageux. – Le matin, des résidus orageux traîneront encore des Alpes à l'Alsace, alors que le ciel sera couvert le long des côtes de la Manche avec de petites pluies. Sur le Languedoc-Roussillon, la tramontane qui atteindra 80 km/heure en pointe chassera les nuages. Et partout ailleurs le temps sera nuageux avec des éclaircies.

L'après-midi, de la Normandie à l'Ile-de-France, au Nord et aux Ardennes, le ciel restera chargé avec quelques averses. Du Massif Central aux Alpes des ondées se produiront et elles seront encore orageuses au sud du relief alpin. Près du golfe du Lion, le ciel sera dégagé par la tramontane avec des rafales atteignant 80 km/heure. Ailleurs, la couverture nuageuse sera importante avec des éclaircies, principalement du Centre à la Bourgogne. Enfin, une nouvelle perturbation abordera l'ouest du pays avec de la pluie sur la Bretagne en fin de journée.

Les températures minimales seront comprises entre 11 et 15 degrés au nord, et entre 15 et 21 degrés au sud. Dans l'après-midi le mercure sera à la baisse. Il fera de 18 à 21 degrés de la Bretagne à l'Ile-de-France et au Nord, de 20 à 23 degrés de la Vendée à l'Alsace, de 22 à 26 degrés du Sud-Ouest aux Alpes, et enfin de 26 à 29 degrés près de la Méditerranée.

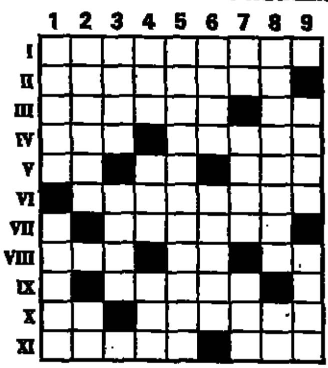
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 25 AOÛT 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6371



HORIZONTALEMENT

I. Fait vraiment petit à côté de l'armoire. – II. Qui font partie du superflu. – III. Un personnage très attendu. Symbole. – IV. Laissa sa peau. Peuvent être noirs dans l'espace. – V. Partie de l'Espagne. Symbole. En Suisse. – VI. Prouve qu'on n'est pas à l'abri du besoin. – VII. Exprima sa volonté. – VIII. Fit du repassage. Adverbe. – IX. Pour Bossuet, le prince de Condé en fut un. – X. Taxus pour le savant. Lyre, c'est le coq des bouleaux. – XI. Firent la paix à Cambrai. Dédaigné si on fait le pont.

VERTICALEMENT

1. Peut être mise en boule. Peut piquer quand il est sec. – 2. Passe l'hiver en Afrique. Note. – 3. Peuple de Somalie. Sort d'un lac. – 4. Pas vilains. Quand il est en vacances, ne se soucie plus du tout de ses affaires. – 5. Des artistes qui grattent. – 6. Chef de tribu. Peut être grand pour le sujet. – 7. Elément d'une jupe. Mot pour chasser les moucherons. Etendue dans le désert. – 8. Château. Vaut de l'or. – 9. Mineure, elle n'est pas occidentale. Quand on s'y met, il n'y a plus d'embarras.

Solution du problème n° 6369

Horizontalement

I. Saveur. Alfas. E.M. – II. Aversion. Europe. – III. Serpenteaux. Sep. – IV. Suse. Ce. Bi. Asir. – V. Etre. Sels. Uri. – VI. Duo. Taille. Ses. – VII. Bas latin. Eve. – VIII. Aréole. Casernes. – IX. Un. Gestes. Réale. – X. Menin. Orages. In. – XI. Féerie. Osiers. – XII. Mi. Sasses. Pieu. – XIII. Ci. Io. Miser. – XIV. Accidentée. Le. – XV. Professeur. As.

Verticalement

1. Sasse. Baume. Cap. – 2. Aveu. Dame. Micr. – 3. Verseuse. NFI. Co. – 4. Erpétologie. Pif. – 5. Usé. Alènes. De. – 6. Rincettes. Raies. – 7. Ote. Al. Toisons. – 8. Ane. Sincères. Te. – 9. Abel. Asa. Emeu. – 10. Feuilles. Gosier. – 11. Aux. Sévères. – 12. S.R. Erésipèle. – 13. Oesus. Na! Ere. – 14. Epeire. Elire. – 15. Mépris. Sensuels.

GUY BROUTY

A la suite d'une erreur technique, nous avons publié dans nos éditions du 23 août, sous le n° 6369, la solution du problème du jour n° 6370. On trouvera donc ici, avec nos excuses, la solution du problème n° 6369, publié dans nos éditions datées 21-22 août.

MARDI 23 AOÛT

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée vacances.** Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : K 2000.**
19.50 **Alain Decaux raconte.** La Libération.
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Cinéma : Witness.** ■■ Film américain de Peter Weir (1984).
22.48 **Tiercé.**
22.50 **Les Films dans les salles.**
23.00 **Série : Commissaire Moulin.** Le Patron, de Claude Boissol, avec Yves Rénier, Clément Michu.
0.35 **Sport : Surf.** Championnat du monde à Lacanau.

FRANCE 2

13.45 **Série : Haute tension.**
15.20 **Série : Riptide.**
16.10 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission sur les rois du bal. Avec Anne-Marie et Cyril, Dave, Franck Fernandel, Florence Farel, Dominique Lorca, Pascal Sevran, Maria Vincent, Jean-Pierre Savelli, Mathé Altéry, Christian Morin, Corinne Hermès, José Villamor.
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.35 **Série : Quoi de neuf docteur ?**
18.05 **Série : La Fête à la maison.**
18.30 **Série : Kung-fu, la légende continue.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : L'Amour en douce.** □ Film français d'Edouard Molinaro (1984).
22.35 **Théâtre : L'Aide-mémoire.** Pièce de Jean-Claude Carrière, mise en scène de Bernard Murat, avec Fanny Ardant, Bernard Giraudeau.
0.20 **Journal et Météo.**
0.50 **Série : Pas de faire-part pour Max.**

FRANCE 3

13.30 **Série : Fruits et légumes.**
14.00 **Documentaire : Des gorilles et des hommes.**
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Magazine : 40e à l'ombre.** Présenté par Vincent Perrot, en direct de Nice. Invités : Philippe Lavil, C. J. Lewis, Patrick Peralta.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Divertissement : Spécial Benny Hill.** Les meilleurs moments.
22.10 ▶ **Documentaire : 1944, La France libérée.** 10. Paris est à nous, de Romain Goupil.
23.10 **Journal et Météo.**
23.30 **Magazine : Musicales.** Présenté par Alain Duault. Elle s'appelle Marie-Josèphe Jude, pianiste. *Concerto pour piano et orchestre n° 23*, de Mozart, avec l'Orchestre d'Auvergne, dir. : François-Xavier Bilger ; *Capriccios n°s 1, 2 et 5, Rhapsodie n° 2, Première Ballade*, de Brahms.
0.30 **Série : Capitaine Furillo.**

CANAL +

13.30 **Cinéma : Le Bateau de mariage.** ■ Film français de Jean-Pierre Ameris (1993).
15.00 **Moyen métrage : La Bicyclette.** De Sumitra Bhave et Sunil Suktahankar.
15.30 **Surprises** (et à 17.35).
15.45 **Cinéma : Un crime.** □ Film français de Jacques Deray (1992).
17.10 **Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde.** 6. De nouvelles perspectives.
17.40 **Canaille peluche.** Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.33 **Animaniacs.**
18.59 **La Coccinelle de Gotlib.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Meilleurs moments.
19.50 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : C'est pas le 20 heures.** Présenté par Philippe Vandel.
20.35 **Cinéma : Fais comme chez toi !** □ Film américain de Frank Oz (1992).
22.10 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : Franc-parler.** □ Film américain de Barnet Kellman (1992) (v.o.).
23.45 **Cinéma : Neige sur Beverly Hills.** □ Film américain de Marek Kanievska (1987).
1.20 **Cinéma : Je m'appelle Victor.** ■ Film français de Guy Jacques (1993).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Tasio.** ■■ Film espagnol de Montxo Armendariz (1984, v.o., rediff.).
19.00 **Série : Hale and Pace.**
19.30 **Documentaire : Lip, une grève exemplaire.** Travailler autrement, vivre autrement. D'Edith Schmidt.
19.45 **Documentaire : Une histoire d'argent.** 1. L'argent et la banque. De Christian Feyerabend.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** Présenté par Daniel Leconte. Le monde selon Bouddha : rencontre avec Sa Sainteté le dalaï-lama. Reportages à Dharmsala (rediff.).
21.45 **Soirée thématique : Paris libéré !** Soirée proposée par Alain de Sédouy.
21.46 ▶ **Documentaire : Histoire parallèle.** La libération de Paris. Le journal de la Résistance ; Le monde libre. Avec Marc Ferro et le colonel Rol-Tanguy.
22.50 **Documentaire : Revoir Paris.** De Michèle Mercier et Frank Cassenti.
23.45 **Documentaire : La Victoire du jazz.** De Michèle Mercier, avec Claude Bolling, André Hodeir, Stéphane Grappelli, Eddie Barclay (85 min.).

M 6

13.25 **Téléfilm : Et si on faisait un bébé.** De Tom Moore, avec Jane Curtin, Dabney Coleman.
15.00 **Musique : Plage des clips.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
18.55 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : Fan club.** Patrick Bruel.
20.45 **Série : Highlander.** Pour l'amour d'un enfant. Le Vampire. Avec Adrian Paul.
22.45 ▶ **Cinéma : Hercule à la conquête de l'Atlantide.** ■■ Film italien de Vittorio Cottafavi (1961).
0.30 **Six minutes première heure.**
0.40 **Magazine : Mes années clip.**

FRANCE-CULTURE

19.55 **Carnets de voyage en Amérique.** Sur la piste de Santa-Fé (rediff.).
20.55 **Fiction. Série noire.** L'ennemi public n° 2 (rediff.).
22.25 **Lettres de Chine.**
22.40 **Musique : Nocturne.** Musique, amour et amitié. Robert, Clara et Johannes (2).
0.05 **Du jour au lendemain.** L'été des philosophes. Avec Paul Ricœur (2, rediff.).
0.50 **Coda.** A Saint-Germain-des-Prés (2).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **France-Musique l'été.**
20.00 **Concert** (en direct d'Anvers) : Premier livre de motets, de Lassus par The Antwerp Connection, dir. Peter Van Neyghen.
22.00 **Concert** (donné le 15 mai à la cathédrale de Nantes) : Les Mains de l'abîme, O sacrum convivium, motet au Saint-Sacrement pour chœur mixte, de Messiaen ; Debout sur le soleil, de Florentz ; Quatre motets pour un temps de pénitence, de Poulenc ; Symphonie n° 5 pour orgue (finale), de Vierne ; Salve Regina, Exultate Deo, de Poulenc ; Variations sur un thème de Clément Janequin, d'Alain ; Messe Cum jubilo pour baryton solo, chœur et orgue, de Duruflé, par l'Ensemble Michel Piquemal ; Michel Bourcier, orgue.
0.05 **Blues Land.** Par Marie-Cécile Mazzoni et Lucien Malson. L'aventure du Blues.

IMAGES

Nécromancie

IL était presque minuit et demi. TF 1 venait de diffuser un excellent documentaire rendant hommage aux artisans anonymes de la libération de Paris. Nous venions de traverser la capitale à vélo, sur le porte-bagages d'un fou de cinéma, un certain Albert Mahuzier, qui s'amusait à filmer la vie quotidienne sous l'Occupation avec une caméra cachée sous sa selle. Ce jour-là, il pistait trois aviateurs anglais déguisés en touristes après leur sauvetage par les maquisards. On voyait ces jeunes gens baguenauder tranquillement au Trocadéro, au nez de la Gestapo, à la barbe de la Wermacht. Ils donnaient l'impression de s'amuser avant de retourner au combat.

Nous venions de côtoyer Leclerc, d'entrer dans l'épopée de la 2e D. B. Le commentateur avait vanté, à juste titre, l'indiscipline de ce général qui n'en faisait qu'à sa tête dès qu'il s'agissait de sauver l'honneur de son pays. Singulier, ce Philippe de Hauteclocque. Cet aristocrate offrait le profil du pétainiste idéal et il était devenu le bras armé de la France libre ! Les profils frisent souvent la caricature, surtout chez les hommes de caractère dont ils ne laissent pas forcément transparaître la force rebelle.

Nous venions aussi de partager les derniers jours d'un secouriste de dix-huit ans, Jean-Claude Touche, qui tenait le journal de ses émotions. Cet adolescent romantique aimait la musique. Il composait quand la capitale s'était insurgée, et il était aussitôt descendu dans la rue pour rendre service. Une semaine avant sa mort, il avait vu un soldat allemand tomber sous les balles des résistants en tentant de porter secours à un autre soldat vert-de-gris. Dans son carnet, il avait noté : « *C'est pas chic de tirer sur quelqu'un qui vient au secours d'un autre...* » Jean-Claude Touche a été fauché par une rafale le 25 août 1944 alors qu'il portait secours à un autre. Une plaque honore son souvenir aux abords de la Concorde.

C'était l'heure du dernier journal. Soudain, l'image de Me Jacques Vergès remplit l'écran. TF 1 rediffusait un extrait d'un entretien que l'avocat de « Carlos » avait eu avec Guillaume Durand sur la chaîne câblée LCI. Me Vergès répliquait à un ancien patron de la DGSE et à un ancien directeur de la DST qui venaient de démentir que le président de la République ait pu, « *dans les années 82-83* », donner la moindre « *carte blanche* » aux services secrets pour essayer de l'assassiner, comme l'avait assuré la veille, en ces termes, l'ancien gendarme Paul Barril.

Cette fois, Me Vergès annexait à sa thèse les confidences d'un mort. Il « révélait » que l'existence de ce projet criminel lui avait été confirmée par François de Grossouvre. Il précisait que l'ancien factotum de M. Mitterrand lui avait, un jour, avoué qu'on avait envisagé, en effet, en haut lieu, de le « *flinguer* ». Où lui avait-il confié ce secret d'Etat ? « *Quelque part en Afrique...* » Quand ? « *Vers 1980...* » Autrement dit... avant les faits supposés. Ce n'était plus Fantômas qui remontait en scène, mais Mme Irma, et elle avait visiblement perdu sa boule.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 24 AOÛT

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur.**
6.30 **Série : Intrigues** (et à 3.55).
6.58 **Météo** (et à 7.10, 8.23).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini été.** Cococinel.
7.20 **Disney Club été.** La Bande à Picsou ; Les Gummi ; Invité : J.-P. Alayse, élevage de poissons-clowns ; Reportage.
8.25 **Club Dorothée vacances.** Robocop ; Les Quatre Filles du docteur March ; Ranma un demi ; Nicky Larson ; Dragon Ball Z ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 **Jeu : Une famille en or.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée vacances.** Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : K 2000.**
19.50 **Alain Decaux raconte.** La Libération.
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 ▶ **Téléfilm : Abus de confiance.** De Bernard Villiot, avec Elizabeth Bourgine, Michel Duchaussoy.
22.15 **Documentaire : Prostitution.** De Mireille Dumas. La maman du trottoir (rediff.).
23.15 **Documentaire : Embarquement porte n° 1.** Genève. *Cité de jardins et d'eau, lieu d'histoire marqué par Calvin et Jean-Jacques Rousseau, et place financière.*
23.45 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 1.55, 5.05). Maquereaux et requins ; Québec, l'appel de la forêt ; Insolites.
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 **Série : Peter Ströhm.**
1.45 **TF 1 nuit** (et à 2.45, 3.45, 4.20).
2.55 **Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.** Au pays des mille rivières.
4.30 **Série : Passions.**
4.55 **Musique.**

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
8.55 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.20 **Série : Happy Days.**
9.45 **Dessin animé : Les Enfants du Mundial.**
10.10 **Hanna Barbera Dingue Dong.** Les Jetsons ; Les Nouvelles Aventures de Scoubidou ; Wally Gator ; George et Jo.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.45 **Jeu : Pyramide** (et à 4.55).
12.20 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 19.15, 4.25).
12.55 **Météo** (et à 13.35).
15.59 **Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.50 **Série : Haute tension.**
15.20 **Série : Riptide.**
16.15 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission sur les rois du bal. Avec Anne-Marie et Cyril, Dave, Franck Fernandel, Dominique Lorca, Nadine Faure, Pascal Sevran, Evelyne Leclercq, José Villamor, Corinne Hermès, Mambomania, Mathé Altéry.
17.00 **Série : Animalement vôtre.** Zoo business.
17.30 **Série : Quoi de neuf docteur ?**
17.55 **Série : La Fête à la maison.**
18.25 **Série : Kung-fu, la légende continue.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Libération de Paris, 50e anniversaire.**
20.55 **Téléfilm : Août 44, ici Cognacq Jay.** De Laurent Heynemann, avec Mathieu Carrière, Roland Blanche. *Quand la télévision de Paris était allemande...*
22.30 **Magazine : De quoi j'ai l'air ?** Présenté par Gérard Holtz et Sonia Dubois. Exhibitionniste ou voyeur ? Invités : Macha Béranger, Laurent Fignon, Jean-Claude Dreyfus.
23.40 **Journal et Météo.**
0.00 **Téléfilm : Docteur Jekyll et Mister Hyde.**
1.40 **Moyen métrage : Histoires courtes.** Relâche, de Gilles Bourdos, avec Carlo Brandt.
2.00 **Série : Projet Atlantide.**
3.00 **Emissions religieuses** (rediff.).
4.00 **Dessin animé** (et à 5.25).
4.10 **24 heures d'info.**
5.35 **Documentaire : Urti.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour les petits loups.** La Couronne magique ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : l'Affaire Tournesol.
7.50 **Les Minikeums.** Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Peter Pan ; Bravo la famille ; Jeu : Génies en herbe.
10.45 **Continentales d'été.** Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.10, Batman ; A 11.35, Les meilleurs moments des émissions en néerlandais et en norvégien de l'année.
11.40 **La Cuisine des mousquetaires.** Cuisses de grenouilles en persillade, en beignets et à l'entre-deux-mers.
11.58 **Flash d'informations.**
12.03 **Magazine : Estivales.** La Franche-Comté : Baume-les-Messieurs, Ornans, Montbéliard.
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Bizarre, bizarre.**
13.30 **Série : Fruits et légumes.**
14.00 **Auditions de la commission de réflexion sur la drogue et la toxicomanie.** Retransmission en différé des auditions publiques, sous la présidence du professeur Roben Henrion. Avec les docteurs Claude Olievenstein, psychiatre, et Jean-Jacques Deglon, directeur de la Fondation Phénix.
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Magazine : 40e à l'ombre.** Présenté par Vincent Perrot, en direct de Nice. Invités : Carlos, SOS, Michèle Bernier, Pauline Daumale.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 ▶ **Documentaire : Anges et démons de la cité.** De Frédéric Laffont.
22.25 **Journal et Météo.**
22.45 **Téléfilm : Terreur mortelle.** De William Wiard, avec Suzanne Pleshette, Barry Newman. *Des actrices d'une série télévisée sont tuées...*
0.20 **Série : Capitaine Furillo.**
1.10 **Musique : Cadran lunaire.** *Crips, le Rôle des femmes*, par Daniel Humair, L. Schneider, F. Mechali (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.24

6.59 **Pin-up** (et à 7.23, 12.29, 0.33).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.24 **La Coccinelle de Gotlib.**
7.25 **Canaille peluche.** Winjin Pom ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Léa et Gaspard.
8.25 **Animaniacs.**
8.50 **Cinéma : Les Sept Péchés capitaux.** ■■ Film franco-italien d'Eduardo de Filippo, Jean Dréville, Yves Allégret, Carlo Rim, Roberto Rossellini, Claude Autant-Lara, Georges Lacombe (1952). Avec Michèle Morgan, Noël-Noël, Viviane Romance.
11.10 **Surprises.**
11.20 **Cinéma : Oliver et Olivia.** ■ Film d'animation danois de Jannip Hastrup (1990).

En clair jusqu'à 13.30

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Documentaire : Les Demoiselles de Russie.** De Gérard Rougeron et Françoise Levie. *Des jeunes femmes russes qui vivent à Paris.*
13.30 **Téléfilm : « Kamarades » de baseball.** De Tommy Lee Wallace, avec Joe Mantega, Natalya Megoda. *Un Américain accepte d'entraîner l'équipe olympique russe de baseball.*
15.15 **Moyen métrage : Le Palais du rire.** De V. Perazzo Barbosa.
15.40 **Téléfilm : Pour leur propre bien.** D'Ed Kaplan, avec Elisabeth Perkins, Laura San Giacomo. *Une stérilisation forcée.*
17.15 **Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.** 18. Géants sur mesure.
17.40 **Canaille peluche.** Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.00

18.30 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.33 **Animaniacs.**
18.59 **La Coccinelle de Gotlib.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Meilleurs moments.
19.50 **Flash d'informations.**
19.55 **Sport : Football.** FC Vac (Hongrie)-PSG. Match retour du tour préliminaire de la Ligue des champions, en direct ; à 20.00 coup d'envoi.
22.00 **Série : Le Juge de la nuit.** De Jeff Freilich, avec Bruce Abbott.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Cinéma : Un, deux, trois, soleil.** ■■■ Film français de Bertrand Blier (1993). Avec Anouk Grinberg, Marcello Mastroianni, Myriam Boyer. *Fable sur l'utopie de l'amour, admirablement interprétée par Anouk Grinberg.*
0.35 **Cinéma : Coyote.** □ Film franco-canadien de Richard Ciupka (1992). Avec Mitsou, Patrick Labbé, Thierry Magnier. *Suite d'inepties avec argot québécois.*
2.10 **Série : Le Juge de la nuit.** De Jeff Freilich, avec Bruce Abbott.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Série : Belphégor.** De Claude Barma, avec Juliette Gréco (rediff.).
17.30 **Magazine : Transit** (rediff.).
18.35 **Chronique : Le Dessous des cartes** L'héritage somalien (rediff.).
18.40 **Documentaire : Tramways du monde.** Lisbonne, ligne 28. De Rüdiger Hertzog (rediff.).
19.00 **Cinéma d'animation : Il était une fois...** Moïse le pompier, d'Everett Peck et Walter Becker.
19.25 **Documentaire : Artisan-art.** Le forgeron. De Philippe Labrune.
19.35 **Magazine : Mégamix.** Paleo Festival de Nyon 1993 (2e partie). Out of Control ; The Levellers ; Iggy Pop ; Marc Zermatti.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Le Nouveau Salzbourg.** De Felix Schmidt.
21.20 **Documentaire : Karl-Ernst et Ursel Herrmann, un portrait.** Avec Ben Heppner, Daniela Dessi, Elizabeth Norberg Schulz, Ann Murray, Vesselina Kasarova, Pietro Spagnoli, l'Orchestre philharmonique de Vienne, les Chœurs de l'Opera de Vienne, dir. Gustav Kuhn.
22.20 **Musique : Variété.** Concert-spectacle pour artistes de cirque. Musique et dir. Mauricio Kagel, mise en scène Werner Herzog, avec l'Ensemble Modern Francfort, Navas père et fils, Olivier Groszer, Bablu Mallick, les Bubb, les Mandragores, Jeff Sheridan, Kenya Black Scorpions, Verena Berios.
23.15 **Cinéma : Violences à Park Row.** ■■ Film américain de Samuel Fuller (1952). Avec Gene Evans, Mary Welch, Bela Kovacs (v.o., 83 min.).

M 6

7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.55).
7.05 **Les Matins de Marie** (et à 8.05).
9.05 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 1.25, 5.50).
11.05 **Série : Campus Show.**
11.30 **Série : Lassie.**
12.05 **Série : Papa Schultz.**
12.35 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Téléfilm : Bergerac, la croqueuse de diamants.** De Martyn Friend, avec John Nettles, Cecile Paoli.
15.00 **Musique : Plage des clips.**
16.35 **Magazine : Fax'O** (et 0.50, 5.10). MC Solaar, Billy Ze Kick, Jean-Jacques Goldman, Manu Dibango.
17.05 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
18.55 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 1.15). Les cigognes.
20.45 **Téléfilm : Le Flic de Moscou.** De Stéphane Kurc, avec Gérard Klein, Margaret Mazzantini. *Mort d'un religieux dans un monastère et trafic d'œuvres d'art.*
22.30 **Téléfilm : Passeport pour la peur.** De Lou Antonio, avec Lee Remick, Norma Aleandro.
0.10 **Magazine : Sexy Zap.**
0.40 **Six minutes première heure.**
2.30 **Rediffusions.** Salzbourg, festival et contrepoint ; Coup de griffes (Hanae Mori) ; Les Enquêtes de Capital ; Fréquenstar ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

19.40 **Musique : Du jazz pour tout bagage.** La malice. 3. Pince sans rire d'Outre-Manche.
19.55 **Carnets de voyage en Amérique.** Navajos : renaissance d'une nation indienne.
20.55 **Fiction. Série noire.** Métropolice, de Didier Daeninckx.
22.25 **Lettres de Chine.**
22.40 **Musique : Nocturne.** Musique, amour et amitié. Robert, Clara et Johannes (3).
0.05 **Du jour au lendemain.** L'été des philosophes. Avec Paul Ricœur (3, rediff.).
0.50 **Coda.** A Saint-Germain-des-Prés (3).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **France-Musique l'été.** Concert (donné le 21 avril à Monaco) : Concerto pour cordes en mi mineur, Concerto pour violoncelle et cordes en ré mineur, Concerto pour violon et cordes en mi mineur, les Quatre Saisons, de Vivaldi, par l'Ensemble Europa Galante, dir. Fabio Biondi.
21.00 **Concert** (en direct du Festival de Pesaro) : L'Inganno Felice, de Rossini, par l'Orchestre du Teatro Comunale de Bologno, dir. Carlo Rizzi.
0.05 **Akousma.** Par Christian Zanesi. Et nunc et sompor, de Royon Le Mée ; Le Jardin de la reine, de Fort ; Feuilleton : la Divine Comédie ; Portrait d'un visiteur, de Calon.

Alors que le FPR a décidé de différer son entrée dans la zone humanitaire sûre

Le départ des troupes françaises du Rwanda n'a pas provoqué d'exodes massifs

Près de deux jours après le départ du dernier soldat français de la « zone humanitaire sûre » (ZHS) établie dans le cadre de l'opération « Turquoise », l'exode, redouté, vers le Zaïre de centaines de milliers de réfugiés hutus craignant les représailles du nouveau pouvoir établi à Kigali ne s'est toujours pas produit. La réouverture partielle de la frontière zaïroise, dimanche 21 août, n'a ainsi pas provoqué la marée humaine que craignaient tant les responsables des organisations humanitaires. Lundi en début d'après-midi, la situation était calme au pont de Ruzizi 1, toujours fermé par les autorités zaïroises. Le nombre de réfugiés attendant côté rwandais était sans commune mesure avec celui de samedi et de dimanche : seuls quelques centaines de personnes, contre plusieurs milliers les jours précédents.

Au même moment, sur le pont de Ruzizi 2, ouvert dimanche après-midi par les autorités zaïroises, les réfugiés continuaient de traverser la frontière mais en nombre moins élevé que prévu. Lundi, le nombre des arrivées par le poste-frontière de Ruzizi 2 a été de l'ordre de 3 000 personnes, a indiqué le HCR, en précisant que la fermeture temporaire du poste-frontière, de 10 heures à 15 h 30, heure locale, était liée à l'exigence des autorités zaïroises, selon laquelle les réfugiés doivent être maintenant véhiculés par camions vers les camps de réfugiés et non plus s'acheminer librement vers la ville de Bukavu, totalement saturée.

Cette situation a permis au porte-parole de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR II), le commandant Jean-Guy Plante, de se déclarer lundi *« très optimiste »*, tout en précisant que l'ONU suivait la situation de près et ne considérait pas la partie gagnée.

La Zone humanitaire sûre (ZHS) est tenue actuellement par deux bataillons ghanéens et éthiopiens ainsi que par des compagnies malienne et sénégalaise qui y étaient déjà présentes aux côtés des Français. Des troupes africaines supplémentaires du Malawi, de la Zambie et de la Tunisie sont attendues.

La retenue du nouveau pouvoir

Les miliciens hutus qui semaient la terreur dans les camps de réfugiés ont rejoint lundi les frontières du Zaïre mais sans avoir persuadé le gros de la population de les suivre.

Le lieutenant-colonel Innocent Bavugamenshi, de la gendarmerie rwandaise, a non seulement ignoré l'ordre de repli donné par ses chefs, mais il a rejoint Kigali pour *« se mettre à la disposition »* des nouvelle autorités. Selon ces dernières, plusieurs centaines de militaires des anciennes Forces armées rwandaises (FAR) auraient rejoint l'armée du Front patriotique rwandais.

Autre source d'optimisme, la retenue manifestée par le nouveau gouvernement rwandais. Le Front patriotique rwandais (FPR de la minorité tutsie) avait ainsi annoncé qu'il occuperait la ZHS aussitôt que les Français l'auraient quittée, mais le commandant Plante a déclaré que le FPR n'entrera dans cette zone qu'après avoir consulté la MINUAR.

De son côté, le responsable du HCR pour l'Afrique, Kamel Morjane, qui a rencontré des responsables rwandais samedi à Kigali, a indiqué, dimanche soir, avoir obtenu l'assurance que les hommes « armés » du FPR n'entreraient pas *« immédiatement »* dans l'ancienne ZHS.

Sur le terrain, au Zaïre, la situation humanitaire est toujours dramatique. L'organisation de l'aide à Bukavu paraît avoir été déclenchée avec beaucoup de retard, selon des responsables d'organisations humanitaires sur place. Près de 320 000 réfugiés se trouvent dans cette ville et ses environs. A Goma et dans sa région, où quelque 800 000 Rwandais se trouvent toujours, les réfugiés continuent de mourir, de maladies notamment, au rythme de 400 à 500 personnes par jour. – *(AFP, Reuter.)*

Pour obtenir leur aide face à l'aggravation de la violence

Le président algérien incite les dirigeants d'opposition à rencontrer les chefs du FIS emprisonnés

Le chef de l'Etat algérien, Liamine Zéroual, a invité les dirigeants de l'opposition légale à rencontrer les chefs emprisonnés du Front islamique du salut (FIS), pour obtenir leur aide face à l'aggravation de la violence.

« Le président Zéroual a rappelé aux partis qu'il les avait encouragés à aller rencontrer les dirigeants de la formation dissoute en prison », précise un communiqué publié lundi 22 août par la présidence. C'est la première fois qu'une telle proposition est annoncée officiellement par les autorités, jusqu'alors seuls les partis concernés avaient révélé cette invitation.

Le chef de l'Etat a fait cette proposition lors de sa rencontre dimanche avec les dirigeants de cinq partis politiques d'opposition (*le Monde* du 23 août). Le dialogue reprendra mercredi 24 août. Le président Zéroual a rappelé à ses interlocuteurs qu'il avait lui-même rencontré en janvier dernier les deux principaux chefs du FIS – Abassi Madani et Ali Benhadj –, arrêtés en 1991 et qui purgent une peine de douze ans de prison pour atteinte à la sécurité de l'Etat.

M. Zéroual a également confirmé l'authenticité d'une lettre qui lui avait été adressée par Ali Benhadj, dans laquelle ce dernier apportait son soutien aux groupes armés islamistes et posait plusieurs conditions pour négocier avec le pouvoir, tout en faisant valoir qu'un *« régime illégitime n'est pas en mesure d'imposer ses conditions. »* M. Zéroual a d'autre part appelé les partis de l'opposition à intégrer les *« institutions de la transition politique, y compris le gouvernement »*. Il leur a proposé de *« définir ensemble »*, dans la mesure du possible et *« avec réalisme, le calendrier des élections »*, tout en exprimant son désir de réduire la durée de la transition. Entamée le 31 janvier avec la nomination de M. Zéroual à la tête de l'Etat, celle-ci est d'une durée maximale de trois ans, selon la « plate-forme de consensus national » qui en a fixé les modalités. – *(AFP, Reuter.)*

Le ministère de l'intérieur français est assigné en référé pour « voie de fait ». – Mᵉ Falah Djemaï, avocat de Mohamed Benkaled, l'un des vingt-six militants et sympathisants islamistes assignés à résidence dans la caserne de Folembray (Aisne), a saisi, lundi 22 août, le juge des référés du tribunal de grande instance de Laon, estimant que son client fait l'objet d'une privation arbitraire de liberté et d'une voie de fait de la part du ministère de l'intérieur. L'audience est prévue le 8 septembre. Le 19 août, Mᵉ Eric Dupont-Moretti avait fait constater par deux huissiers que les assignés faisaient l'objet d'une *« détention effective »* à Folembray.

Le gouvernement allemand demande de nouvelles sanctions contre Rabah Kebir. – Le ministère allemand des affaires étrangères a réclamé, lundi 22 août, de nouvelles sanctions contre le chef de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, Rabah Kébir, qui a accordé une interview au *Financial Times* (*le Monde* daté 21-22 août), malgré l'interdiction des autorités allemandes. M. Kébir a déjà été sanctionné d'une amende de 5 000 deutschemarks pour avoir accordé des entretiens à des médias français début août (*le Monde* du 13 août). Depuis le mois de février, M. Kébir n'a plus le droit de s'exprimer publiquement sur des sujets politiques. _ *(AFP.)*

L'« alternative du diable » pour les réfugiés « non alignés »

Suspects aux yeux des extrémistes, les modérés craignent d'avoir à choisir « entre la famine et la mort »

CYANGUGU

de notre envoyé spécial

Les Rwandais modérés, ceux qui n'ont pas pris position durant la guerre civile, sinon celle de souhaiter un dialogue et de ne pas participer aux massacres, sont suspects aux yeux des extrémistes des deux bords. Pourtant ils doivent choisir leur camp : celui des vainqueurs en restant au Rwanda, celui des perdants en fuyant au Zaïre.

Magistrat à Butaré, de père hutu et de mère tutsie, mais classé hutu selon les lois raciales de l'ancien régime, Athanase Kamilindi se définit comme un *« non-aligné »*, à tous points de vue : politique et ethnique. Cela lui pose problème aujourd'hui. Déplacé dans la zone de sécurité d'où les soldats français viennent de se retirer, il hésite entre rester ou partir, deux options *« également risquées »*.

A la frontière zaïroise, Fidel Karayenga, technicien agricole (hutu) de Byumba, a eu *« [ses] parents tués par le FPR en 1993 et* [son] *frère par les miliciens en avril dernier »*. Il n'a pas hésité longtemps avant de choisir l'exil. Sans exclure un retour, il préfère pour l'instant attendre à l'étranger avec sa femme et sa petite fille et voir si le nouveau régime sera capable de mettre fin aux excès et de rassurer les Rwandais.

En se réfugiant à Bukavu, Athanase risque, lui, de croiser sur son chemin des miliciens *interahamwe*, ceux-là même qui ont failli le tuer. Pourtant, il ne s'est pas laissé faire. *« Elancé »* comme sa mère, sa taille le rendait déjà suspect aux yeux des miliciens hutus. De plus, il cachait des Tutsis. Mais, quand les miliciens ont voulu pénétrer chez lui un jour, il les a arrêtés net en les insultant : *« Le premier imbécile qui entre chez moi, je le tue, même si je dois mourir après ! » « Eh bien, ils ont rebroussé chemin ! Ils disaient :* « Il ne peut nous parler de la sorte et être tutsi. »

La faute des étrangers

Rester au Rwanda signifie d'abord être considéré comme « complice » du FPR par les durs de l'ancien régime, qui ne ménagent aucun effort pour vider le Rwanda de sa population, mais aussi vivre sous la menace des exactions des vainqueurs. Le fait de n'avoir pas massacré et même d'avoir caché des Tutsis n'est plus une garantie face aux éléments incontrôlés de la nouvelle armée rwandaise. Athanase hésite encore à retourner à Butaré, sa ville natale. Il entend trop d'histoires sur les intellectuels qui disparaissent en zone FPR. Il y a un mois, un de ses amis est parti en reconnaissance là-bas, envoyé par sa famille pour rapporter des nouvelles de la maison, de l'atmosphère. Il n'est pas encore revenu. Reviendra-t-il jamais ?

La nouvelle radio au Rwanda l'inquiète, tel ce proverbe sibyllin entendu un soir : *« Celui qui frappe une souris n'a pas peur de battre celle qui va mettre bas »* ; en clair : « Nous serons sans pitié ». Avec qui ? Ou encore, cette petite phrase d'un ministre venu à Gikongoro pour encourager les gens à regagner leur village : *« Vous savez, nous avons dû attendre trente ans pour rentrer »*, immédiatement interprétée comme : « C'est à votre tour maintenant. »

Le Rwanda, pays de folie ? *« Pas plus que la France à la Révolution. »* Non, son pays n'est pas coupable, et pour garder un peu d'esploir en ses concitoyens Athanase s'est trouvé un bouc émissaire : *« C'est la rivalité entre étrangers, entre francophones et anglophones qui a détruit mon pays. »*

Pour les réfugiés de Byumba qui attendent à Cyangugu que la frontière soit rouverte, la cause est entendue. Pourtant ils savent ce qu'ils vont trouver au Zaïre mais ils ont *« le choix entre la mort d'un côté et la famine de l'autre. Mais au Zaïre, il y a au moins la paix. »* Le racket des soldats ? *« C'est vrai, mais ils vous laissent la vie et puis nous y sommes habitués. Tout se négocie. »* Ils ne craignent pas le tribunal mais les exactions (*« On condamne quelqu'un en lui disant : « Si ce n'est pas toi qui a tué, c'est ton frère »*). *« Nous fuyons parce que nous avons l'impression qu'aujourd'hui, au Rwanda, être hutu, c'est un péché, comme pour les Tutsis il y a trois mois... »*

A trop hésiter, Athanase, lui, a fini par se réfugier dans le fatalisme : *« La vie n'est pas une formule*, dit-il, *alors, tant que les balles ne sifflent pas, pourquoi fuir ? »*

JEAN HÉLÈNE

ZAÏRE : Le gouvernement « gèle » les comptes bancaires de certaines entreprises. – Lors du dernier conseil des ministres, le gouvernement zaïrois a pris plusieurs mesures pour tenter de mettre de l'ordre dans les finances de l'Etat et de stabiliser le taux de sa monnaie par rapport aux devises étrangères. Le gouvernement a ainsi décidé le gel jusqu'à nouvel ordre de comptes bancaires de nombreuses entreprises privées ou publiques. – *(AFP.)*

MONTAUBAN : les obsèques d'Hubert Gouze. – Près de trois mille personnes ont assisté, lundi 22 août, à la cathédrale de Montauban, aux obsèques du maire socialiste de la ville et ancien député de Tarn-et-Garonne, Hubert Gouze, décédé samedi 20 août des suites d'une longue maladie. Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, Jean Glavany et Martin Malvy, respectivement porte-parole et président du groupe des députés socialistes, assistaient à cette cérémonie.

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Washington veut développer l'immigration légale avec Cuba

Les réfugiés continuent d'affluer sur les côtes de Floride. Après avoir menacé Cuba d'un blocus total, l'administration américaine semble faire volte-face et envisage maintenant de négocier avec La Havane le moyen de régulariser le flot migratoire *(page 4)*.

POLITIQUE

Mort d'André Rossi

André Rossi, député de l'Aisne, vice-président du Parti Radical est décédé lundi 22 août à Paris. Radical modéré, libéral sans excès, il avait été ministre dans les gouvernements de Jacques Chirac puis de Raymond Barre, sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

L'amiante incriminé dans six décès au lycée de Gérardmer

Samedi 20 août, un enseignant du lycée professionnel est mort d'un cancer. Le sixième en trois ans. Les victimes avaient en commun de travailler dans un atelier dont le plafond était recouvert d'amiante. Une expertise est en cours à Gérardmer pour connaître les responsabilités *(page 9)*.

CULTURE

L'énigme Henri Hayden à Troyes

Sa carrière s'amorçant au début du siècle, le Polonais passait pour un maître de deuxième ordre, un suiveur adroit. Jusqu'en 1953. A l'âge de soixante-dix ans, le peintre se détache soudain de ses modèles et, sans que l'on puisse vraiment comprendre les raisons de cette métamorphose, s'impose comme un grand peintre à part entière *(page 13)*.

ÉCONOMIE

Le commerce extérieur de la France a été excédentaire en juin

Une nouvelle fois, la balance commerciale de la France a dégagé un solde positif. Autre raison de se réjouir, l'excédent est dû essentiellement à la progression des exportations *(page 15)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

Le numéro du « Monde » daté mardi 23 août 1994 a été tiré à 444 424 exemplaires

Demain dans *le Monde*

Paris libéré

Le Monde (numéro daté jeudi 25 août) publie demain un supplément spécial pour célébrer le cinquantième anniversaire de la libération de la capitale, faisant appel aux plus éminents universitaires et spécialistes de cette période historique : André Kaspi, François Bédarida, Jean-Paul Brunet, Jean-Marie Charon, Pierre Bourget et Jean-Pierre Rioux. Ils soumettent le *« mythe nécessaire et sacré »* de Paris libéré par lui-même à l'épreuve d'une relecture dégagée des passions de l'époque. D'autres éclairages, sur la renaissance d'une presse, et d'une radiodiffusion démocratiques, sur les bouleversements dans le monde des lettres et de l'édition, sont apportés par des témoins directs de cette période.